



جامعة بجاية
Tasdawit n Bgayet
Université de Béjaïa

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA

FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Département de sociologie

Mémoire de fin de cycle pour l'obtention du diplôme de master

Spécialité : sociologie de l'organisation et du travail

Thème :

Le rôle des ONG dans la promotion de l'emploi des jeunes au Mali
« Compte rendu et analyse de quelques rapports d'activités »

Réalisé par :

Mohamed Abdrahmane

Bah Hamidou

Encadré par :

Melle BELKACEM Karima

Promotion 2023

Remerciement

Nous tenons à exprimer notre gratitude la plus sincère à l'égard de notre promotrice Mme BELKACEM pour sa précieuse aide et son soutien tout au long de notre travail. Votre expertise, vos conseils avisés et votre dévouement ont été inestimables pour nous et ont largement contribué à la réussite de notre travail.

Votre disponibilité à répondre à nos questions, à nous offrir des suggestions et à nous guider dans les moments difficiles ont été d'un grand réconfort pour nous. Vous nous avez donné l'inspiration, la motivation et la confiance nécessaires pour avancer et réaliser notre mémoire dans les meilleures conditions.

Nous tenons également à exprimer notre reconnaissance pour votre patience, votre gentillesse et votre bienveillance envers nous tout au long de cette aventure. Nous n'oublierions jamais la façon dont vous avez pris le temps de nous écouter, de nous comprendre et de nous soutenir.

Encore une fois, Nous vous remercions du fond du cœur pour tout ce que vous avez fait pour nous.

Dédicace

Je voudrais profiter de cette occasion pour adresser une dédicace spéciale à vous, mes parents, mes amis

À mes chers parents, je voudrais vous remercier pour votre amour inconditionnel, votre soutien indéfectible et votre confiance en moi. Votre présence dans ma vie est un cadeau inestimable et je vous suis éternellement reconnaissant pour tout ce que vous avez fait et continuez de faire pour moi.

À mes amis, vous êtes ma deuxième famille, mes partenaires d'aventure, mes confiants et mes alliés les plus précieux. Vos encouragements, votre soutien et votre amitié m'ont aidé à traverser les moments difficiles et ont rendu les moments de joie encore plus précieux. Merci d'être là pour moi, je suis fier de vous avoir dans ma vie.

Avec gratitude.

MOHAMED ABDRAHMANE

Dédicace

À mes chers parents, pour tous leurs sacrifices, leur amour, leur tendresse, leur soutien et leurs prières tout au long de mes études,

À mes chères sœurs Fatimata Ibey, Djeïnaba, Safiata... pour leurs encouragements permanents, et leur soutien moral,

À mes chers frères, Tidiane, Mamoudou, pour leur appui et leur encouragement,

À ma bien aimée Lynda et mon feu cousin Aboubacry Bah Paix à son âme, pour leur soutien infaillible, leur amour inconditionnel, et leur compréhension,

À toute ma famille BAH et SOW pour leur soutien tout au long de mon parcours universitaire, je vous dédis ce travail en signe d'amour, de reconnaissance et de gratitude pour le dévouement et les sacrifices dont vous avez fait preuve à mon égard.

Sans oublier notre brave et infatigable promotrice Mme Belkacem Karima pour sa disponibilité et ses instructions durant la réalisation de ce travail.

Que ce travail soit l'accomplissement de vos vœux tant allégués, et le fruit de votre soutien infaillible,

Merci d'être toujours là pour moi.

BAH HAMIDOU

SOMMAIRE

Liste des abréviations

Introduction générale : _____ **I**

CHAPITRE I : problématisation de l'objet d'étude

Préambule :

1. Les raisons du choix du thème : _____ 4

1.1 Les raisons subjectives _____ 4

1.2 Les raisons objectives : _____ 4

2. Les objectifs de la recherche : _____ 5

3. Les études antérieures : _____ 5

4. Problématique : _____ 13

5. Hypothèses : _____ 16

6. Définition des concepts clés _____ 17

Conclusion :

Chapitre II : Aperçu générale sur l'émergence des ONG dans le monde

Préambule :

1. L'historique de l'évolution des ONG : _____ 20

2. Définition et caractéristiques des ONG : _____ 24

3. Les différents types des ONG _____ 27

4. Champ d'action des ONG et la population ciblée : _____ 30

5. Les ONG et le développement en Afrique : _____ 32

6. Source de financement des ONG : _____ 35

Conclusion :

Chapitre III : Intervention des ONG au Mali pour la promotion de l'emploi des jeunes

Préambule :

1. Présentation du Mali : _____ 39

1.1 Données géographique et démographique : _____ 42

1.2 Politique intérieure et extérieure : _____ 45

2.3 Les indicateurs du marché du travail des jeunes : _____ 53

2.4- La participation des jeunes au marché du travail : _____ 54

2.5 Incidence du chômage parmi les jeunes : _____ 55

3. Défi lié à l'emploi des jeunes :	57
4. Implication de politique économique :	59
5. Le programme d'entrepreneuriat TEF-PNUD au Mali :	60
6. Adja Mali-Formation et insertion professionnelle des jeunes à Ségou :	63
7. Le fond d'appui à la création d'entreprise par les jeunes (FACEJ) :	66
8. Le projet youthtools :	71
Conclusion	

Chapitre IV : La méthodologie et la technique de recherche utilisée

Préambule :

1. Méthode utilisée :	81
2. La technique utilisée :	81
3. Définition de l'analyse de contenu	81
4. Les étapes de l'analyse de contenu :	82
6. Les avantages et les inconvénients de l'analyse de contenu :	83
7. Les difficultés rencontrées dans la recherche :	84
Conclusion :	

Chapitre V : Rapports d'activité des ONG & compte rendu et analyse

Préambule :

1. Rapport annuel 2021 du FADEV Investissement solidaire en Afrique	85
1.1. Compte rendu et analyse du 1er rapport FADEV :	97
1.2. 2. Rapport d'évaluation du projet d'appui au complexe numérique de Bamako :(FAD)	105
1.3. 2.1 Compte rendu et analyse du 2e rapport (FAD) :	121
1.4. 3. Discussion et comparaison des deux rapports :	126
1.5. 4. Regard et avis personnels sur les ONG	127
5. Discussion des hypothèses	127

Conclusion :

Conclusion générale :	131
Bibliographie	

Liste des abréviations

BAD : Banque Africaine de Développement

CDI : Contrat Durée Indéterminée

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CFP : Centre de Formation professionnelles

CEDEAO : Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest

EMOP : Enquete Modulaire et Permanente auprès des Ménages

FADEV : Fonds Afrique Développement

FACEJ : Fond d'appui à la création d'entreprise par les jeunes

FIDA : Fonds International de Développement Agricole

LT : Laboratoire de Terrain

ODD : Objectifs du Développement Durable

OMD : objectifs Millénaire du Développement

ONG : Organisation Non Gouvernemental

PME : Petite et Moyenne Entreprise

PNA /ERT : Programme National d'Action pour L'emploi en vue de réduire la Pauvreté

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

Reconnect: The Digital Networking Platform for African Entrepreneurs

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africain

UNHCR : Haut-Commissariat des Nation Unies pour les Réfugiés

Introduction générale

Introduction générale :

Le Mali est un pays d'Afrique de l'Ouest qui est confronté à de nombreux défis en matière de développement économique et social, notamment en ce qui concerne la création d'emplois pour les jeunes. Les organisations non gouvernementales (ONG) jouent un rôle crucial dans la promotion de l'emploi des jeunes au Mali. Elles travaillent en collaboration avec les autorités gouvernementales, les organisations de la société civile et les partenaires au développement pour mettre en place des programmes et des projets visant à améliorer les perspectives d'emploi des jeunes.

Malgré la multiplicité des programmes et des fonds d'investissements (Banque Mondiale, BAD) visant à promouvoir l'accès des jeunes à des emplois décents, notamment en facilitant la transition entre l'école et le monde du travail, le problème de l'emploi décent des jeunes se pose avec acuité en Afrique et notamment en Afrique subsaharienne depuis plusieurs années. Ils sont nombreux, les jeunes travaillant dans des secteurs, qui ne cadrent pas avec leur profil de formation, appartenant souvent au secteur de l'économie informelle où les heures et les conditions de travail sont inacceptables et les possibilités de progression sont très minces.¹

L'intervention des ONG dans la promotion de l'emploi et le financement des petites et moyennes entreprises (PME) en faveur des jeunes est devenue un enjeu majeur dans de nombreux pays. Alors que le chômage des jeunes reste un défi persistant dans de nombreuses régions du monde, les ONG jouent un rôle crucial en offrant des opportunités et des ressources pour favoriser l'emploi des jeunes et favoriser l'entrepreneuriat.

Les jeunes, en tant que groupe démographique dynamique et souvent confrontés à des difficultés économiques, représentent des sources de talents et d'innovation. Cependant, ils sont souvent confrontés à des obstacles tels que le manque d'expérience professionnelle, l'accès limité au financement et le manque de compétences spécifiques requises sur le marché du travail. C'est là que les ONG interviennent pour combler ces lacunes et créer des opportunités durables pour les jeunes.

¹ <https://woasjournals.com/index.php/ijesm/article/view/358/256>

Les ONG adaptées sur la promotion de l'emploi et le financement des PME adoptent une approche à eux-mêmes pour traiter ces défis. Elles mettent en œuvre des programmes de formation professionnelle et de développement des compétences pour améliorer l'employabilité des jeunes. Ces programmes permettent aux jeunes d'acquérir les compétences techniques et les connaissances nécessaires pour répondre aux exigences du marché du travail moderne.

Nôtre étude menée sur le rôle des ONG dans la promotion de l'emploi des jeunes au Mali, dans le cadre de notre recherche scientifique a pour objectif d'identifier les ONG actives dans la promotion de l'emploi des jeunes au Mali, ainsi que les types de programmes et d'initiative qu'elles mettent en œuvre ; évaluer l'impact des projets de promotion de l'emploi des jeunes menés par les ONG sur les bénéficiaires, les communautés locales et l'économie en général ; étudier les approches et les stratégies utilisées par les ONG pour promouvoir l'emploi des jeunes au Mali ainsi que les facteurs clés de succès et les défis rencontrés ; et enfin évaluer le rôle des ONG dans le renforcement des capacités des jeunes entrepreneurs, en particulier en ce qui concerne l'accès aux financements, la formation professionnelle et la mise en réseau.

Pour aborder ce thème nous avons constitué notre travail d'une partie théorique, méthodologique et d'une partie pratique le tout est divisé en trois chapitres qui sont comme suite :

Le premier chapitre, la problématisation de l'objet d'étude se situe autour d'un préambule, les raisons du choix du thème, les objectifs de la recherche, les études antérieures, la problématique, les hypothèses, la définition des concepts clés et par la fin une conclusion de chapitre.

Le second chapitre se solde par un aperçu sur l'émergence des ONG dans le monde est constitué tout d'abord par le préambule en suite l'historique de l'évolution des ONG, la définition et les caractéristiques des ONG, les différents types des ONG, le champ d'action des ONG et la population ciblée, les ONG et le développement en Afrique, les ONG de développement, les sources de financement des ONG et en fin par une conclusion de chapitre.

Le troisième chapitre de notre étude nommé l'Intervention des ONG au Mali pour la promotion de l'emploi des jeunes est fondé sur les points suivants : présentation du Mali, Données géographiques et démographiques, politiques intérieures et étrangères, situation économique, Caractéristiques de l'emploi des jeunes au Mali, Caractéristiques de l'emploi de la population active, la population active et taux d'activité, Les indicateurs du Marché du travail des jeunes, la participation des jeunes au marché du travail, l'incidence du chômage parmi les jeunes, les défis liés à l'emploi des jeunes l'implication politique et économique, le programme

d'entreprenariat TEF-PNUD au Mali , AJA MALI - Formation et insertion professionnelle des jeunes à Ségou, le fond d'appui à la création d'entreprise par les jeunes (FACEJ), Projet youthtools et par la suite viendra la partie pratique qui porte autour du rapport annuel 2021 de la FADEV et du projet d'appui au complexe numérique de Bamako. Vu le manque de terrain d'enquête, ces deux rapports feront l'objet de deux comptes rendu distinct pour pouvoir en dégager les lignes essentielles donc nous aurons besoin, ensuite les obstacles de la recherche, la méthodologie, la confirmation ou l'infirmité des hypothèses et en fin la conclusion.

Partie théorique et Méthodologique

Chapitre I :
problématisation de l'objet
d'étude

CHAPITRE I : problématisation de l'objet d'étude

Préambule :

Dans ce chapitre, nous allons aborder plusieurs éléments essentiels pour comprendre la nature de notre recherche. Tout d'abord, nous allons discuter des raisons qui ont motivé le choix de notre thème de recherche. Ensuite, nous examinons les objectifs que nous avons définis pour notre étude, ainsi que les études antérieures qui ont été adaptées sur ce sujet. Nous aborderons également la problématique que nous souhaitons résoudre dans notre recherche, ainsi que les hypothèses que nous sommes susceptibles de répondre. Enfin, nous discuterons de la définition des concepts clés de notre recherche, afin de clarifier les termes et les idées que nous utiliserons dans notre travail.

1. Les raisons du choix du thème :

Le choix de notre thème (le rôle des ONG dans la promotion de l'emploi des jeunes au Mali) provient de multiples motifs que nous allons résumer comme suit :

1.1 Les raisons subjectives :

- ❖ Notre choix se justifie tout d'abord par le fait qu'une partie de nos connaissances sont employé par des ONG
- ❖ Nous avons également constaté qu'il existe de plus en plus d'ONG au Mali notamment dans les régions nord du pays.
- ❖ Nous avons aussi constaté que beaucoup des jeunes diplômés qui font leurs entré dans le milieu professionnel, ont tendance à avoir plus de chance dans le secteur des ONG

1.2 Les raisons objectives :

- ❖ Les ONG peuvent fournir une assistance technique et un soutien financier aux jeunes entrepreneurs qui ont souvent peu de ressources pour démarrer une entreprise, en particulier dans des domaines tels que l'agriculture, l'énergie renouvelable et les technologies de l'information et de la communication ...
- ❖ Les ONG peuvent travailler avec les communautés locales pour identifier les défis et les opportunités spécifiques liés à la création d'emplois pour les jeunes, tels que la promotion des industries locales ou l'identification de nouveaux marchés pour les produits locaux.

- ❖ Les ONG peuvent travailler avec les gouvernements locaux pour développer des politiques et des programmes qui souhaitent la création d'emplois pour les jeunes, tels que des mesures incitatives fiscales pour les entreprises qui embauchent des jeunes ou des programmes de formation professionnelle subventionnés.

2. Les objectifs de la recherche :

Au terme de cette recherche, nous voulons atteindre les objectifs suivants :

- ❖ Identifier les ONG actives dans la promotion de l'emploi des jeunes au Mali, ainsi que les types de programmes et d'initiatives qu'elles mettent en œuvre.
- ❖ Évaluer l'impact des programmes de promotion de l'emploi des jeunes menés par les ONG sur les bénéficiaires, les communautés locales.
- ❖ Étudier les approches et les stratégies utilisées par les ONG pour promouvoir l'emploi des jeunes au Mali, ainsi que les facteurs clés de succès et les défis rencontrés.
- ❖ Évaluer le rôle des ONG dans le renforcement des capacités des jeunes entrepreneurs, en particulier en ce qui concerne l'accès au financement, la formation professionnelle et la mise en réseau.

3. Les études antérieures :

Nôtre étude antérieure porte sur l'étude d'une variété de travaux scientifiques qui ont bien évidemment tous des rapports de près ou de loin avec notre thématique de recherche, ces études antérieures apporteront leurs contributions à notre travail

3.1 Première étude² : nôtre première étude intitulé ; l'Espagne et le Maroc devant le nouvel ordre international, réalisé en 2014 par Roukia Sairi, l'étude en question dégage le rôle des ONG dans le département du Maroc

Object d'étude :

Il est porté sur l'étude des causes et des conséquences de la pauvreté au Maroc, elle met tout d'abord l'accent sur les disparités existantes en le milieu du monde rurale et urbain au Maroc, et cela dans le domaine de la santé et de l'éducation. Son objet d'étude porte également sur le phénomène de l'exode rural au Maroc, le chômage et aussi le rôle joué par les ONG dans le cadre de ces différents maux sociétaires

²Roukia Sairi (2004), le role des ONG dans le développent du Maroc

Méthodologie de la recherche :

Concernant l'aspect méthodologie, l'étude a nécessité une méthode qualitative descriptive, en plus des données apportées par la fondation zakoura ONG pour la lutte contre la pauvreté.

Les résultats de l'étude :

D'après cette étude il existe une très grande disparité entre le milieu rural et urbain, à croire que le milieu rural est délaissé par rapport au milieu urbain, ainsi 40% de la population rurale doit parcourir au moins 10 km pour arriver à un centre de santé, ce n'est que 13% des infirmiers qui exercent dans le milieu rural et le taux de mortalité est deux fois plus important en milieu rural par rapport à l'urbain.

Le taux de chômage a connu une augmentation rapide au cours des deux dernières décennies, conséquence normale du baby-boom des décennies post indépendance et de la capacité limitée de l'état de créer des emplois. Le taux de chômage tourne autour de 20% et peut atteindre plus de 33% parmi les diplômés citadins.

Concernant l'intervention des ONG, la force des ONG réside dans la proximité de leur travail, elles sont plus à l'écoute des besoins de la population et de par leur action appelée à tisser des relations de partenariat formelle ou informelle avec les bénéficiaires. La conscience des ONG de la limite de leur intervention sur le terrain les incite à renforcer l'autonomie de la communauté et sa capacité à prendre elle-même en charge l'activité de développement.

Les ONG se sont aussi investies dans le domaine de la microfinance donnant ainsi la possibilité aux populations les plus défavorisées l'accès au crédit, ce qui a permis à des milliers de pauvres de réaliser leurs microprojets encourageant ainsi la prise d'initiative chez les plus démunis.

Le déficit énorme dans l'éducation et la santé a amené les ONG à s'investir dans ces domaines.

Suite à l'évolution de l'activité des ONG et leur investissement dans tous les

secteurs d'activité, le gouvernement a pris plusieurs mesures pour réglementer et renforcer le secteur.

- le code des associations était revu
- La loi sur le micro crédit a été adoptée

- l'investissement d'une partie des recettes de la privatisation dans l'activité des associations pour renforcer les fonds propres des associations de la Microfinance et par la création de l'Agence du Développement Social, organisme de financement de petits projets réalisé par les ONG locales.
- Création d'un plan comptable spécifique aux associations afin d'améliorer la gestion et la transparence des comptes des associations peu structurées
- La réglementation du partenariat entre le gouvernement et les ONG

L'apport de cette étude à notre recherche :

Effectivement c'est une pas assez conséquente au niveaux de son volume mais elle est très riche en informations. Elle souligne en même temps des nombreuses thématiques.

Mais ce qui nous intéressent le plus dans se travaille c'est l'intervention des ONG et surtout son intervention au niveau de financement des microcrédits.

Afin 2003 la fondation zakoura ONG pour la lutte contre la pauvreté a octroyé plus de 685.000 prêts solidaires et financé plus 1573 micro entreprises, accompagnant 36% d'entre elles à intégrer le secteur économique formel.

La Fondation a aussi élargi sa gamme de produits au financement de projet d'infrastructure de base tel que la connexion au réseau de l'eau potable, l'électrification et le tourisme rural.

Actuellement le département du micro crédit de la Fondation Zakoura est reconnu mondialement comme une des institutions de micro finance les plus fiables au niveau régionale et international. La Fondation désormais, peut bénéficier de prêts internationaux pour financer de nouveaux micro crédits.

3.2Deuxième étude³ : Impacts des activités des organisations non gouvernementales sur le développement économique des pays d'Afrique centrale.2001.

Cette étude a été présentée au Comité Intergouvernemental d'Experts, l'organe législatif du CDSR-AC qui, à la suite de l'analyse de cette étude à sa dix-huitième session, a décidé de définir une autre étude approfondie sur l'impact des activités des organisations non gouvernementales sur le développement des pays de la sous-région qui fait l'objet du présent rapport. L'émergence des organisations non gouvernementales en Afrique centrale a été

³ bib-28755.pdf

favorisée par la crise économique qui d'une part a conduit à des compressions au niveau de la fonction publique qui était dans le temps le gros employeur et d'autre part a amené les populations à s'organiser et gérer les problèmes suscitant l'Etat ne peut plus apporter de solution. De ce qui précède, on note que les ONG de la sous-région, étant même encore dans une phase primaire de leur existence.

Objet d'étude :

Cette étude a pour objectif de démontrer l'impact des activités des organisations non gouvernementales sur le développement économique des pays d'Afrique centrale.

Elle tente à mettre en avance la contribution des organisations non gouvernementales dans multiples domaines tels que :

- La contribution des ONG à consolidation un état de droit
- La contribution des ONG au développement des services sociaux
- La contribution des ONG à la génération des revenus
- La contribution des ONG à la création d'emplois

La méthodologie :

Cette étude a été réalisé à travers des enquêtes intensifs du bureau des nations unies et précisément la commission économique de l'Afrique.

Les résultats de l'étude :

Cette étude a permis de faire sortir au grand jour l'apport de ONG à travers l'ensemble des pays de l'Afrique central cité dans l'article. Elle porte son attention sur des nombreux points essentiels ceux déjà cité dans l'objet d'études de l'article, qui sont :

La contribution des ONG à la consolidation d'un état de droit :

Les organisations non gouvernementales ont aussi pour rôle de susciter et d'entretenir un dialogue permanent sur des questions d'actualité auxquelles est confronté l'ensemble d'une société donnée, tout en aidant au règlement des problèmes socio-économiques immédiats et à long terme. De par leurs actions, elles pèsent aussi sur les décisions qui touchent tous les membres qui la forment. Elles utilisent des stratégies simples telles que les débats, les mouvements sociaux, le plaidoyer, le dialogue et les groupes de pression pour faire entendre les sans-voix. Par exemple au cours des dernières années, un certain nombre de pays de la sous-région ont associé les ONG aux débats sur l'élaboration des stratégies de la réduction de la

pauvreté et sur la gouvernance. C'est ainsi qu'au Cameroun et au Tchad, les ONG ont contribué et ont été impliqué. La contribution des ONG au développement des services sociaux :

Le développement socio-économique de tout pays passe par la production des personnes en bonne santé. Les programmes d'ajustement structurel et les autres réformes économiques ont considérablement réduit le champ des interventions de l'Etat. Le secteur de

La santé étant multisectoriel, il y a aujourd'hui une urgence de la participation active de tous les bénéficiaires car la couverture sanitaire gratuite en soins et en médicaments aux couches de la population n'est plus garantie.

La pleine participation des communautés de base à la gestion et au financement des activités du secteur de santé en Afrique centrale, telle que définie dans les nouvelles politiques et programmes des Etats de la sous-région, est aujourd'hui plus que jamais la solution alternative pour surmonter les contraintes à l'objectif assigné par l'OMS - « La santé pour tous ». Le coût des prestations de services de santé sont très souvent au-dessus des budgets des populations. Seul un système de solidarité et d'assistance mutuelle peut garantir la réussite de cette participation et, contribuer efficacement à la réduction de la paupérisation des pays de la sous-région.

La contribution des ONG à la génération des revenus :

Beaucoup d'ONG de la sous-région travaillent dans le domaine de la microfinance. Il s'agit essentiellement des tontines et des COOPEC qui mobilisent et distribuent l'argent des petits épargnants des zones rurales et urbaines. Les structures bien organisées font tourner des montants très importants dans des pays comme le Cameroun et de plus en plus dans les autres pays de la sous-région. Ces organisations jouent aussi un important rôle dans le renforcement de l'entrepreneuriat et surtout l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes par le fait qu'elles consentent des petits prêts d'investissement. Au Cameroun par exemple, GC-PROM qui a été mise en place par la coopération canadienne compte aujourd'hui un grand nombre d'adhérentes et contribue au renforcement de l'entrepreneuriat.

La contribution des ONG à la création d'emploi :

Les organisations non gouvernementales participent à la création d'emplois et à la redistribution de revenus qu'ils soient permanents ou bénévoles, ces emplois contribuent d'une manière ou d'une autre à la réduction du chômage du fait qu'une partie des jeunes sortant des écoles ou des

déflatés de la fonction publique est de temps en temps résorbée grâce à la création et aux travaux des ONG.

D'après une étude réalisée par le PNUD, non encore publiée, les organisations de la société civile du Cameroun, y compris les ONG contribuent à la création d'emplois à raison de :

- Emplois permanents et temporaires : 36,4%
- Emplois permanents : 18,2%
- Emplois saisonniers exclusifs : 9 %

Cependant, la parité entre hommes et femmes dans les emplois créés par les ONG est différente d'un pays à un autre. Au Congo par exemple, il est révélé que seulement 8% des cadres employés au sein des ONG étaient des femmes, alors que les hommes représentent 56% des cadres. Quant à la catégorie non cadre, le nombre d'emplois créés pour les femmes (12%) est égal à celui des hommes (12%). Dans le domaine du bénévolat, 45% des hommes consacrent leur temps aux activités des ONG et seulement 13% des femmes travaillent comme bénévoles.

Au Gabon, le bénévolat féminin au niveau des activités des ONG est assez élevé et se situe en valeur relative à 56% contre 25% des hommes. Des ONG comme le Centre Féminin pour la Promotion du Développement (CEFEPD) au Cameroun, l'Association des Femmes Débrouillardes (AGFED) du Gabon, la Mutuelle des Femmes du Secteur Informel MUFESI du Tchad, militent pour la création d'emplois dans leurs pays respectifs.

L'apport de cette étude :

De ce qui précède, on note que les ONG de la sous-région, même étant encore dans une phase primaire de leur existence, mènent des activités qui ont un impact certain sur le processus du développement socio-économique des pays où elles opèrent. Malgré leur apport non négligeable aux populations, elles rencontrent un nombre important de problèmes auxquels il faut impérativement trouver des solutions, si les pays de la sous-région y compris les bailleurs de fonds veulent que les ONG soient des partenaires à part entière au développement et au bien-être des populations.

Pour ce faire et en tenant compte des doléances que le Centre de Développement sous-Région pour l'Afrique Centrale a pu relever au cours des trois dernières années, les recommandations suivantes peuvent être adressées aux ONG :

- Les ONG devront se faire former pour atteindre une professionnalisation leur permettant de parfaire leur image auprès du gouvernement et des autres partenaires ;
- Les ONG devront se doter de mécanismes autonomes de financement afin de ne pas être trop dépendantes des fonds de l'extérieur qui posent toujours des conditionnalités.

3.3Troisième étude⁴ : Le rôle des ONG dans la politique de développement : forces et limites, légitimité et contrôle, 2004 de Gérard Perroulaz

Objet d'étude :

Cette présente étude a pour objectif de soulever le rôle des ONG dans la politique de développement notamment forces et limites.

Elle se propose de déterminer l'étendue des domaines d'intervention des ONG ainsi que les freins qu'elles peuvent avoir dans la mise en œuvre de leurs interventions.

La Méthodologie :

Il s'agit ici de l'utilisation de la méthodologie qualitative pour pouvoir cerner le phénomène sous tous les angles possibles.

Résultats de l'étude :

Cette étude a démontré essentielle les forces et les limites des ONG dans leurs politiques de développement.

Les forces : Les ONG du Nord travaillent avec des ONG partenaires au Sud et sont proches des populations bénéficiaires. Ces ONG seraient donc particulièrement bien placées pour participer aux programmes de lutte contre la pauvreté. La loi sur la coopération de 1976 indique que l'aide doit être destinée en priorité aux pays, populations et régions les plus pauvres, ce qui légitime le soutien financier de la Direction du développement et de la coopération (DDC) à des programmes gérés par des œuvres d'entraide. Notons aussi le professionnalisme et les réussites incontestables de nombreux programmes menés au Sud par les ONG.

Si certaines ONG ont de la peine à dépasser un niveau très local (ou souhaitent volontairement être efficaces localement), d'autres grandes ONG peut toucher des dizaines de milliers de

⁴ Journals.openedition.org ; : Le rôle des ONG dans la politique de développement : forces et limites, légitimité et contrôle

personnes avec leurs programmes dans les domaines de la santé, de l'éducation et du développement rural.

Les limites : Le foisonnement de petites ONG peut être révélateur de la richesse et de la diversité des actions en faveur du développement. Les petites ONG possèdent certes des atouts dans la qualité et la connaissance du terrain et du partenaire au Sud et dans la souplesse et la rapidité de leur action. On connaît par contre aussi les limites de la one-man NGO, organisation ne fonctionnant que sur le charisme et l'enthousiasme du fondateur sans qu'il y ait réellement un travail d'équipe et un partage des prises de décision ; cette situation pose de surcroît la question de la durabilité : quel avenir pour l'association quand le leader disparaît ? Beaucoup d'ONG sont menées par des directions quasiment familiales ou avec un comité d'association quasiment « invisible », ce qui a l'avantage d'éviter des procédures et des administrations bureaucratiques, mais qui pose le problème de la légitimité de l'organisation et aussi des problèmes de gouvernance. On peut aussi mentionner, pour certaines ONG, le manque de professionnalisme de leur personnel.

L'apport de cette étude :

Face aux remises en question actuelles du rôle des ONG dans la société civile, il est important que les ONG puissent montrer au public ce que signifie leur travail et l'informer sur les réalisations concrètes sur le terrain.

Des milliers de projets de soutien auprès de communautés locales, un soutien à la société civile du Sud, des dizaines de millions de pauvres qui peuvent bénéficier d'une aide dans les domaines de la santé, de l'éducation ou de l'accès à l'eau potable, des actions de reforestation ou de lutte contre la désertification et l'érosion, des centaines de jeunes qui s'engagent dans la solidarité internationale, voilà autant d'initiatives porteuses d'espoir pour le monde qui illustrent le rôle important des ONG dans l'agroforesterie, l'éducation de base, la santé et le renforcement des capacités locales.

Conclusion :

Différents dans leurs objectifs mais ont tous un même objectif démontré le rôle des ONG dans sur le développement, ces différentes études sont tous autant plus riche les uns que les autres et nous ont apporté des réponses nécessaires à notre thématique de recherche.

4.Problematique :

La problématique de l'emploi au Mali devient de plus en plus préoccupante du fait que certaines catégories de personnes, jadis épargnées du phénomène de chômage, en sont aujourd'hui fortement affecté. Parmi ces personnes, il y'a les diplômés sortants de l'enseignement supérieure. Le secteur public et le secteur privé constituaient les créneaux classiques d'insertion de ces derniers à travers l'emploi salarié. En raison de l'insuffisance de plus en plus grandissante de ce secteur à faire face aux flux importants, le taux de chômage s'accroît de plus en plus⁵ .

Les jeunes sont le principal atout de l'Afrique. La population des jeunes du continent est en pleine croissance et leur nombre devrait doubler et atteindre plus de 830 millions de personnes d'ici 2050. Si elle est bien valorisée, cette augmentation de la population en âge de travailler pourrait amener des gains de productivité et une croissance plus forte et inclusive à travers le continent.

Mais aujourd'hui, la plupart des jeunes d'Afrique n'ont pas des perspectives économiques stables. Sur près de 420 millions de jeunes de 15 à 35 ans, le tiers est sans travail et découragé, un autre tiers est occupé dans des emploi précaires, et le sixième seulement bénéficie d'un emploi salarié. Les jeunes doivent affronter un chômage deux fois plus élevé que celui des adultes, une situation qui varie fortement d'un pays à un autre. Le problème du chômage s'accompagne de celui du sous-emploi, qui affecte un peu plus la moitié des jeunes de la force de travail des pays à faible revenu.

Le Mali à son tour élabore une politique active et concertée de l'emploi dont la stratégie est basée sur le développement humain durable et la lutte contre la pauvreté. Par l'adoption de le PNA/ERT, les pouvoirs publics ne veulent pas seulement donner plus d'ampleur à leur intervention actuelle ; ils entendent organiser systématiquement une action en faveur de l'emploi et à lui conférer une efficacité accrue. La démarche adoptée est celle de solutionner les problèmes de l'emploi de façon globale.

D'une manière générale, les jeunes maliens éprouvent des difficultés à accéder au marché du travail. Seul un jeune de 15 à 40 ans sur deux (52%) est économiquement actif. La comparaison entre les jeunes en fin d'adolescence (15-19), les jeunes adultes (25-40ans) révèle cependant de

⁵ <https://revues.ml/index.php/rmst/article/view/1708/1204>

grandes disparités en termes de participation au marché du travail : l'accès à l'emploi s'accroît notamment avec l'âge de l'individu, ce qui est prévisible puisque les tranches d'âges considéré correspondent à une période de transition de l'école vers le marché du travail. Les spécificités hommes-femmes influencent grandement la détermination de statut des jeunes : les jeunes femmes sont moins susceptibles d'être économiquement actives. En revanche, les résultats ne mettent pas en évidence un quelconque désavantage des jeunes migrant sur le marché du travail du travail. Au contraire, les migrants sont légèrement plus susceptibles d'obtenir un emploi (55% des migrants sont économiquement occupés contre 50% des non migrants). De manière non surprenante, l'accès au marché du travail au Mali semble réservé au plus aisés : 52% d'entre eux sont actifs contre 31% des jeunes les plus pauvre.

À la difficulté d'insertion s'ajoute la faible qualité des emplois obtenus. La majorité des jeunes (51%) ont créé leur propre entreprise. Loin d'être un signe du dynamisme des centres urbains maliens, l'entreprenariat au Mali regroupe un large éventail d'activité (artisanat, commerçant, etc.) souvent synonyme de travail dans le secteur informel. Toutefois, de nombreux jeunes occupant un emploi au sein de ce secteur sont sous-employés, travaillant moins d'heure qu'ils ne le souhaiteraient ou retirant moins de gains économiques de leur travail⁶.

Les taux de sous-emplois sont extrêmement élevés au Mali. Ainsi, près d'un quart des jeunes actifs souhaiteraient travailler davantage. Facteur d'instabilité et de vulnérabilité, le sous-emploi pousse de nombreux jeunes à accumuler les activités économiques et surtout à se tourner vers le secteur informel, les rendent d'autant plus vulnérables à l'instabilité de l'emploi. Enfin, très peu de jeunes parviennent à subvenir à leurs besoins. En effet, encore 53% des jeunes ne perçoivent aucun revenu alors qu'un cinquième d'entre eux perçoit moins du salaire minimum en vigueur au Mali (fixé à 29.000 F CFA – soit un peu plus de 44 euros – en 2007). L'absence d'indépendance financière compromet leur perspectives personnelles (notamment pour les jeunes hommes, qui ne pourront se marier et fonder une famille que s'ils parviennent à subvenir aux besoins de leur famille) et professionnelles⁷.

Au moment de son indépendance en 1960, le Mali entre dans la sphère d'influence soviétique sous l'égide de Modibo Keita. Après le coup d'Etat de 1968, Moussa Traoré prend le pouvoir

⁶ <https://uneca.org/fr/stories/les-jeunes-africains-un-atout-pour-leurs-pays>

⁷ Delphine Boutin, « De l'école à l'emploi : la longue marche de la jeunesse urbaine malienne », Formation emploi, 2013

et instaure une dictature militaire qui se maintiendra jusqu'en 1991. Durant les années soixante-dix et quatre-vingt, le pays subit une série de périodes de sécheresse. Des ONG du Nord développent alors leurs activités au Mali pour prodiguer une aide d'urgence. À la fin des années quatre-vingt, des organisations maliennes se créent et mènent des projets de développement en association avec ces ONG⁸.

C'est également en raison de l'ensemble de ces événements et contrainte liée à l'emploi des jeunes que le volume des ONG s'est vu augmenté ces deux dernières décennies. En plus d'être de plus en plus nombreux sur le territoire, elles ne travaillent plus seulement dans le Domain, ne de l'humanitaire comme à ses débuts, les domaines d'intervention sont largement étendus d'où leurs interventions dans l'éducation, la formation professionnelle, des aides au financement des projet entrepreneuriat des jeunes et bien d'autre.

Par ailleurs il s'agira de mettre en avant la capacité des ONG apporter aux jeunes sans emploi une aidé en fonction des besoins de ces derniers. Étant donné l'implication des ONG dans des divers domaines qui comprennent la formation professionnelle, l'entrepreneuriat, l'appui à la création de petites et moyennes entreprises (PME), ainsi que la mise en place de programmes d'insertion professionnelle. Ces initiatives visent à renforcer les compétences professionnelles des jeunes, à améliorer leur financement pour la création d'entreprise et à faciliter leur transition vers le marché du travail formel.

De ce fait notre travail consiste à étudier, en quoi et comment les ONG jouent-elles un rôle dans la promotion de l'emploi des jeunes au Mali ? Nous allons tenter de répondre aux différentes questions suivantes :

1. En quoi consiste la responsabilité et les interventions des ONG pour le développement de l'emploi des jeunes Maliens ?
2. Comment les ONG parviennent -elles à sillonner et nourrir l'entrepreneuriat chez les jeunes Maliens ?
3. Quelles sont les entraves et les difficultés recensées par les ONG, empêchant la poussée de l'avant de l'emploi des jeunes au Mali ?

⁸ <https://revues.ml/index.php/rmst/article/view/1708/1204>

4. Quels jugements et regards sont portés par les jeunes bénéficiaires d'emploi et de financement vis-à-vis des efforts consentis par les ONG pour l'ascension de l'emploi des jeunes au Mali ?

5.Hypothèses :

Dans son Introduction à l'étude de la médecine expérimentale (1865), Claude Bernard expose le rôle des hypothèses au sein du raisonnement expérimental, et c'est à cette occasion qu'il en propose la définition. L'expérience est une observation provoquée dans un but de contrôle. Instituer une expérience consiste à modifier le déroulement d'un phénomène naturel, à provoquer artificiellement des phénomènes pour les analyser. Expérimenter, c'est poser une question, or « on ne conçoit jamais une question sans l'idée qui sollicite la réponse. Je considère donc, en principe absolu, que l'expérience doit être instituée en vue d'une idée préconçue... » L'hypothèse est cette idée préconçue.

Cette définition est imprécise, comme Claude Bernard ne l'ignorait pas, et il faut s'en féliciter. Une telle désignation a le mérite de ne pas masquer sous une précision prématurée les problèmes que pose l'usage de cette notion. Ceux-ci tiennent au statut épistémologique de l'hypothèse, à la position qu'elle occupe au sein d'une construction théorique, au degré d'explicitation qu'elle présente et aux rectifications dont elle fait l'objet au cours de l'expérimentation⁹.

Pour mener à bien notre recherche et répondre aux questions précédemment posées, nous allons essayer à travers notre démarche de confirmé ou d'infirmé les hypothèses suivantes :

- 1.La responsabilité et l'intervention des ONG consiste à créer des emplois au sein de leurs locaux ou à financer des PME en faveur des jeunes Maliens pour le développement de l'emploi.
- 2.Les ONG parviennent à sillonner l'entrepreneuriat chez les jeunes Maliens grâce à des partenaires ou à une expérience acquit de par les interventions passées dans le domaine et cela est nourri par le désir des jeunes à être indépendant.

⁹ Jean-Paul THOMAS, « HYPOTHÈSE (sciences) », Encyclopedia Universalise [en ligne], consulté le 6 avril 2023.
URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/hypothese>

3. Parmi les entraves et difficultés recensées par les ONG, le manque de rentabilité des PME à leur début et le manque d'expérience professionnelle constitue la principale entrave à l'emploi des jeunes.

4. Les jeunes bénéficiaires d'emploi et de financement ont un regard plus tôt positif, partagé et prometteur vis-à-vis des efforts consentis par les ONG pour l'emploi des jeunes.

6. Définition des concepts clés

- ❖ **ROLE** : Par leur étendue ; tantôt elles englobent un domaine très limité, comme par exemple dans la première définition de Linton qui fait du rôle l'ensemble des conduites destinées à rendre manifestes les « droits et devoirs » contenus dans le statut. Tantôt le rôle est conçu dans un sens très large, comme chez Komarovsky et Sargent, qui définissent les rôles comme « des modèles ou des types de comportement socialement définis qui en attirent le système d'habitudes ou de tendance directrice ou même de conception centrale que l'individu a de lui » En général, les définitions partant du groupe sont plus restreintes, en conséquence, plus précises que celles qui essaient de saisir toute la multiplicité des conduites individuelles, et ce fait pourrait expliquer le plus grand succès des définitions sociologiques, comme, par exemple, tout simplement du rôle d'une actualisation de statut¹⁰.
- ❖ **ONG** : Bien que largement utilisé par les acteurs du développement durable et par les médias, le concept d'ONG (organisation non gouvernementale) n'a pas de définition unanimement reconnue. Il ne possède pas non plus, à quelques exceptions près, de « catégorie juridique » précise dans les droits nationaux. (Ryfman, 2004) Dès lors, sous l'appellation d'ONG, figure toute une diversité d'organisations de nature diverse : association, fondation, institution, mouvement... et nombreuses sont les tentatives de définition. Autant le juriste que l'économiste en passant par le politicien ou le sociologue ont leur propre conception d'une ONG¹¹.
- ❖ **Promotion** : Dans sa définition originelle, la promotion sociale est « tout ce qui permet à un individu, ou à un groupe social de s'élever au-dessus de sa condition ». L'idée de

¹⁰ Anne-Marie Roche Lave, « La notion de rôle : quelques problèmes de conceptuels » Revue française de sociologie, 1963, p.301

¹¹ Introduction à la société civile et aux ONG / J. ZUFFEREY © ISE, UNIGE, MARS 2011 p.3

promotion sociale, puis de promotion supérieure du travail a longtemps côtoyé celle « d'Education Permanente » qui la complétait et en élargissait les perspectives à travers une conception de l'action éducative mettant en synergie toutes ses fonctions, à tous les âges de la vie, dans un objectif de développement de l'homme citoyen¹²

- ❖ Jeune : l'expression jeune désigne en générale les plus de 18 ans qui vivent seuls. Cette catégorie est étendue dans certaines étude à 29 ans. D'une manière plus large, on qualifié de jeune l'ensemble des moins de 25ans : on regroupe alors les enfants (approximativement les 0-11ans), les adolescents (11-17ans) et les jeunes adultes (18-24ans)¹³
- ❖ Emploi : Une personne en emploi au sens du Bureau International du Travail (BIT) est une personne de 15 ans ou plus ayant effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours d'une semaine donnée ou absente de son emploi sous certaines conditions de motif (congés annuels, maladie, maternité, etc.) et de durée¹⁴.
- ❖ Entreprenariat : Les entrepreneurs peuvent être ainsi définis comme « des acteurs économiques qui, pour servir leurs intérêts particuliers, ou ceux de leur entreprise, jouent (dans la diversité des contextes où on les observe) sur la pluralité des configurations relationnelles, des contextes, des cadrages sociaux et organisationnels, des dispositifs de l'activité, des trous, des frontières pour repérer, susciter, ou reproduire des écarts d'évaluation, générant des innovations et écarts de prix, sur lesquels fonder durablement un profit »¹⁵
- ❖ Intervention : L'intervention sociologique vise le plus haut niveau possible de l'action, et interroge les acteurs engagés afin d'appréhender leur capacité à être un mouvement social

¹²http://deliberations.rhonealpes.fr/RecueilsPDF/2004/ceser%20avis/2004_03%20une%20ambition%20r%C3%A9gionale%20pour%20une%20promotion%20sociale%20r%C3%A9nov%C3%A9e.PDF

¹³ www.observationsociete.fr

¹⁴<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1159#:~:text=Une%20personne%20en%20emploi%20au,e t%20de%20dur%C3%A9e.>

¹⁵(Zalio, 2009, p. 602).

capable de contester et de modifier les orientations culturelles de la société. La conversion est un processus double : analytique et initiatique.¹⁶

Toutes les formes d'emploi sont couvertes (salariés, à son compte, aide familiale), que l'emploi soit déclaré ou non.

- ❖ PME : Sont des petites et moyennes entreprises dont la taille, définie à partir du nombre d'employés, du bilan ou du chiffre d'affaire, ne dépassant pas une certaines limites ; les définitions de ces limites diffèrent selon le pays.¹⁷

Conclusion :

Le premier chapitre portant sur la problématisation de l'objet d'étude, plusieurs éléments clés ont été repris. Tout d'abord, les raisons du choix du thème ont été exposées afin de clarifier les motivations de la recherche. Ensuite, les objectifs de la recherche ont été définis, ce qui permettra d'orienter les investigations à venir. L'étude antérieure a également été examinée pour mettre en évidence les travaux déjà réalisés sur le sujet. Les hypothèses ont également été formulées pour fournir une direction de travail et proposer des réponses préliminaires à la problématique. Enfin, la définition des concepts clés a été réalisée pour s'assurer que les termes utilisés dans la recherche seront compris de manière univoque. En somme, le premier permet de poser les bases de la recherche en exposant les éléments clés tels que la motivation, les objectifs, l'état de l'art, la problématique, les hypothèses et la définition des concepts clés. Ces éléments seront essentiels pour orienter la recherche et mener une analyse sur l'objet d'étude.

¹⁶ Ce terme de restitution n'est pas repris par les chercheurs eux-mêmes, mais on notera malgré tout qu'ils ne parlent plus de conversion. Cette phase n'est en réalité plus nommée, participant en cela de l'invisibilité de la méthode.

¹⁷ www.bienprevoir.fr

Chapitre II : Aperçu générale sur l'émergence des ONG dans le monde

Chapitre II : Aperçu générale sur l'émergence des ONG dans le monde

Préambule :

Les ONG sont devenues un objet d'étude incontestable par leurs présences fortes dans l'actualité, par ses agissements très manifestes des fois considérées latent. Cette partie met en lumière l'historique de l'évolution des ONG, définition et caractéristiques des ONG, les différents types des ONG, Champ d'action des ONG et la population ciblée, les ONG et le développement en Afrique, les ONG de développement, et à la fin leurs source de financement.

Durant ce chapitre nous étudierons également les processus du développement des ONG, s'intéresser aux difficultés auxquels elles sont confrontées y compris les facteurs et raisons qui poussent les acteurs à agir, à la contribution à l'équilibre sociale, nous allons détailler certains concepts et aspects portants sur le rôle et le capital social de ces organismes. L'importance de l'acte et le travail et l'engagement du bénévole et à la fin les dons privés et publics que reçoivent ces organismes.

1.L'historique de l'évolution des ONG :

Les origines des ONG remontent à la fin du XIXème et au début du XXème siècle. Toutefois, le terme ne fit sa première apparition qu'en 1945 avec l'établissement de la Charte des Nations Unies, remplaçant ainsi le terme d'association internationale utilisé jusque-là.¹⁸

Les ONG arrivent sur la scène mondiale en 1840 avec la convention mondiale contre l'esclavage ; cependant, ce n'est qu'avec la naissance du Comité International de la Croix Rouge que les principes fondateurs de ce tout premier organisme non gouvernemental verront le jour dont trois des cinq principes sont l'impartialité, la neutralité, et l'indépendance. En effet le Comité International de la Croix Rouge (CICR), première organisation humanitaire, et pères fondateurs à l'instar de Henry Durant, Gustave Moynier et Guillaume Henri-Dufour va se déployer avec pour objectif principal l'aide aux victimes de la guerre. Au fil des années, vont émerger d'autres types dont celles à vocation développementaliste, et dont la création sera effective au moment où les bailleurs de fonds vont se rendre compte du double échec de l'Etat et du marché pour le bien-être des populations locales ainsi que leur

¹⁸ J. Zufferey, Introduction A La Societe Civile Et Aux Ong, ise, unige,

développement ; C'est dans cette optique que Laetitia Atlani Duault (2005) va faire la remarque selon laquelle le mythe de l'Etat des années 1960 a été remplacé par celui de l'Etat plus le marché, et est devenu le triple mythe de « L'Etat , du marché et de la société civile ». Retraçons donc cette évolution qui est à la base de l' émergence des ONG.

a- La Crise des Années 1980 :

Sur le plan économique et social les années 1980 vont être pour la plupart des pays africains une véritable catastrophe ; forts du succès constaté en Europe par le plan Marshall, plusieurs bailleurs de fond vont se concentrer sur des politiques de développement bilatéral et multilatéral ; c'est pourquoi en Afrique, l'on a vu affluer d'énormes sommes d'argent dans le seul but de « développer » le continent.

Ainsi vers 1965, le montant global de l'aide accordée aux Etats africains s'élève à 950 millions de dollars. Il est estimé que, vers la fin des années 1970, cette aide atteignait déjà 36 milliards de dollars, ceci étant dû au grand boom des matières premières ; mais, lors de la fameuse crise provoquée par la guerre Iran – Irak en 1979, les banques des pays industrialisés décidèrent d'élever les taux d'intérêts de la dette des pays africains qui sera de 8 milliards de dollars en 1982. Du fait de ces dettes faramineuses, les Etats africains vont se voir dans l'incapacité d'aspirer à assurer le développement et la croissance de leurs pays, sinon à rembourser leurs dettes. Par-là, les pays africains vont faire faillite et pour résoudre leurs problèmes ces derniers vont se tourner vers le système de marché afin d'assurer la croissance économique et le bien-être de ses populations¹⁹.

b- Les Programmes d'ajustement structurel

Les gouvernements nationaux étaient les principaux agents de développement de la pensée économique jusqu' 'en 1980. Mais, la guerre Iran – Irak va amener un changement de la donne au niveau de l'économie africaine ; après l'accession à la présidence aux États-Unis de Ronald Reagan et au pouvoir en Angleterre de Margaret Thatcher, ces derniers vont s'atteler à instaurer le plan consistant en la privatisation des industries , la libéralisation de l'économie et la minimisation du rôle de l'Etat dans les affaires économiques .Ainsi ,les pays africains seraient obligés d'adopter une nouvelle réforme économique appelé Plan d'Ajustement structurel lancée par la Banque Mondiale et le FMI. Malheureusement ce nouveau mode de développement basé sur le marché échouera aussi ; cet échec va donc pousser les organisations

¹⁹ <https://tematio.blogspot.com/2011/06/emergence-des-ongs-et-le-developpement.html>

Internationales à se tourner résolument vers les populations locales, au travers des ONG.

Face au double échec de L'Etat et du marché à mettre en marche le développement, naissent les ONG dont la mise en place sera analysée par plusieurs théories dites explicatives dont les principales sont les théories politistes et les théories économistes.

c- Théories explicatives de l'émergence des ONG

Nées de l'échec à la fois de l'Etat et du marché, les théories explicatives de l'émergence des ONG sont rangées en deux groupes à savoir les théories politistes et les théories économistes.

d- Les théories Politistes

Elles sont au nombre de deux : la théorie de la diversité sociale (Social Diversity Theory) et la théorie de l'expérimentation et de la flexibilité (Expérimentation and Flexibility Theory). Ici, l'Etat est le seul à élaborer tous les programmes ; cependant, on se rend compte que les décisions administratives ont souvent un caractère anonyme et impersonnel, ce qui fait que ses décisions deviennent inefficaces à satisfaire le besoin des populations locales. L'Etat est certes un géant, mais aux mains des Lilliputiens (très court), il a souvent tendance à échouer la plus intéressante de ses missions, qui font que les populations se ramollissent, fonce dans le gouffre, toujours les mêmes victimes, ceux qui ramassent les peaux cassées de leurs revers se sont les peuples... ». C'est de cette façon que plusieurs analystes situent l'émergence des ONG ; Les ONG ne sont pas forcément des forces alternatives ni des organismes de relai ou de substitut face au pouvoir anonyme et impersonnel de l'Etat, mais plutôt des organismes qui prennent en compte les besoins des populations restées à l'écart de l'action gouvernementale. Les ONG jouent donc un rôle de complémentarité à l'égard de l'Etat qui reste un catalyseur dans le développement.

- La théorie de la diversité sociale

Encore appelée « Social Diversity Theory » James Doublas, l'auteur de cette théorie ; affirme que la société entière est caractérisée » par une large variété d'opinions en ce concerne le bien public ; ce qui fait les pouvoirs publics ne peuvent répondre de manière précisée à la variâtes des besoins de populations. C'est à ce titre qu'interviennent les ONG

et les organismes à but non lucratifs comme acteurs privés à côté de l'Etat. Les ONG et autres organismes à but non lucratifs deviennent par-là primordiaux dans les systèmes politiques où le peuple est souverain ; bien que leurs rôles, leurs objectifs et leurs buts soient différents de ceux de l'Etat. Les ONG et autres mouvements et associations de solidarités sont, non pas des ennemis politiques mais comme des intermédiaires entre les populations et les pouvoirs publics²⁰.

e- La Théorie de l'expérimentation et de la flexibilité

La théorie de l'expérimentation et de la flexibilité (Experimental and Flexibility Theory) est inspirée des insuffisances de la précédente, dans la mesure où elle vient faire le constat selon lequel les lourdeurs bureaucratiques gouvernementales empêchent la réalisation de la promotion des biens publics à cause de leur caractère inflexible. Ainsi, ils ne sont pas à mesure d'apporter des changements dans le corps social, encore moins à trouver des solutions aux problèmes quotidiens des populations. Cependant, la pratique du développement amène les populations locales à prendre conscience du fait que le sous-développement n'est pas une fatalité et que l'on peut y remédier grâce à une action collective, et surtout en dénonçant les rapports sociaux entre dominants et dominés, l'exclusion des paysans, des femmes et des petits travailleurs urbains des différents centres de décision. Voilà ce qui constitue les points d'actions des ONG et leur implication dans la sphère politique.

B- Les théories Économistes

Dans cette catégorie, on en distingue deux, qui sont la théorie de la subvention (the Subvention Theory), et la théorie du bien public (Public Good Theory).

- La théorie de la subvention

C'est elle qui explique l'émergence des ONG par les nombreuses subventions qu'elles perçoivent de la part des bailleurs de fonds, des institutions financières et des pouvoirs publics ; ce qui leur permet de mener à bien leurs projets et d'être plus compétitifs que certaines entreprises.

- La théorie du bien public

Celle-ci explique l'émergence des ONG par la défaillance de l'Etat à assurer les

²⁰ Ibid

besoins primaires de la population ; cette fonction première de l'Etat qui « a charge de construire des infrastructures et de pourvoir aux conditions matérielles pour une vie meilleure des populations ». Mais à cause du manque de ressources suffisantes, l'Etat ne parvient pas à assurer à tous ses citoyens un minimum de bien-être. C'est de cette manière que se créeront des organismes tant locaux que nationaux pour subvenir aux besoins qui ne concernent ni par l'Etat, ni le marché²¹

2. Définition et caractéristiques des ONG :

a- Définition :

Le terme ONG recouvre une très large palette d'organisations de nature différente et il n'existe pas de définition précise et unanimement acceptée de ce que signifie ce terme. Il n'y a pas de définition juridique uniforme dans les différents pays du Nord, et une étude récente montre qu'il serait très difficile de parvenir à une définition commune ne serait-ce que pour les pays de l'Union européenne²².

Les définitions que l'on trouve peuvent être plus ou moins larges, en comprenant l'ensemble des acteurs non gouvernementaux (y compris les organisations professionnelles, le secteur privé), ou en se limitant, comme nous le faisons dans ce dossier, aux organisations à but non lucratif actives dans la solidarité internationale.

Nous retenons que la définition du spécialiste des relations internationales Marcel Merle (1923-2003) : est considéré comme une O.N.G. « tout groupement, association ou mouvement constitué de façon durable par des particuliers appartenant à différents pays en vue de la poursuite d'objectifs non lucratifs ». Et puisqu'il ya les ONG, qui sont enflait l'équivalent des associations au niveau internationales qui n'ont pas le but le profit, qui sont composées d'individus, qui défendent des causes dans le but non lucratif. Alors il y a les ONG militantes et d'autres sont purement techniques.

Il y a par exemple une ONG qui réunit les philatélistes qui n'a pas un poids politique très important, et puis bien sûr on connaît les grandes ONG de plaidoyer (AMNESTY, Médecin sans frontières, Médecin du Monde, handicap internationale...)

²¹ Ibid.

²² Gérard Perroulaz, Le rôle des ONG dans la politique de développement : forces et limites, légitimité et contrôle. *Annuaire Suisse de Politique de Développement*, Février 2004, P 9.

Sans oublier qu'il y a aussi ce type spécial : les faux, des ONG qui sont créés par les Etats pour déguiser l'action, et pour se faire passer pour ce qu'elles ne sont pas, dont il faut vraiment se méfier.

La notion d'intérêt public, le souci universaliste et l'indépendance vis-à-vis des autorités politiques constituent également des éléments de définition. Cependant, ce dernier critère ne doit pas faire oublier que les pouvoirs publics – États ou Union européenne, par exemple – sont de très importants bailleurs de fonds pour les O.N.G. et que celles-ci peuvent agir de pair avec des institutions telles que l'O.N.U. ou ses organes subsidiaires.

Elles œuvrent dans des domaines aussi divers que l'aide humanitaire, la défense des droits de l'homme (Amnesty Internationale) ou l'environnement (WWF). Elles peuvent se spécialiser dans l'action d'urgence ou dans le développement. Lors de leurs missions, elles mènent des actions de veille et d'information.

De plus en plus organisées et professionnalisées, capables de mobiliser la « société civile », les O.N.G. peuvent jouer un rôle d'acteur de la décision publique sur la scène nationale et internationale. Certaines d'entre elles font d'ailleurs du lobbying l'essence de leur action. Elles illustrent, d'une certaine façon, le processus de mondialisation par lequel des activités internationales de plus en plus nombreuses échappent au contrôle strict des États.

b- Les Caractéristiques :

Le travail des ONG et des Nations unies a permis d'ouvrir de nouveaux espaces de dialogue entre organisations internationales, Etats, syndicats, entreprises et ONG dans des domaines comme la promotion du commerce équitable, la lutte contre le travail des enfants et l'amélioration des conditions de travail. Il ne s'agit plus pour les ONG de se borner à dénoncer certains agissements d'entreprises multinationales par exemple, mais de collaborer avec les autres acteurs pour un meilleur respect de normes environnementales ou sociales²³.

Pour faire une classification des ONG, une approche différente et intéressante serait de regrouper les ONG selon des caractéristiques qui les différencient essentiellement, tel que l'affirme Basile Kenmogne, de la bureaucratie administrative des institutions gouvernementale que de la « rigidité » des bureaux d'étude. De ce fait ce dernier va les distinguer ainsi qu'il suit :

²³ Ibid. P 17

- Les ONG qui du fait de leur capacité à agir « au ras du sol », atteignent les pauvres et les secteurs sociaux les plus défavorisés ;

Savoir défendre une cause et orchestre cette cause et cette défense à l'échelle mondiale comme les ONG Advocacy Network et Handicap International, qui ont pour rôle de dénoncer les mines anti-personnel, ces organismes jouent un rôle important contre la peine de mort pour dénoncer les exécutions aux USA, en Chine, en Iran, en Arabie saoudite... La campagne d'information qui court souvent plus vite que les états eux-mêmes.

- Les organisations flexibles qui adaptent leurs solutions aux réalités locales écartant ainsi la rigidité inopérante des plans préétablis ;

La fonction de l'écriture de la norme, de plus en plus les ONG se substituent aux Etats pour écrire le droit international public pour écrire les conventions nationales, par exemple la cour pénale internationale (CPI), un exemple parmi tant d'autres qui montre pourquoi ces ONG deviennent des vrais acteurs internationaux, quelques-unes mêmes se substituent purement et simplement aux états pas seulement dans l'écriture de la norme.

- Les ONG à capacité d'agir au moindre coût : les microprojets et micro-entreprises dans lesquels elles interviennent utilisent du matériel peu coûteux et les charges financières sont réduites.

Leurs Trans nationalités, c'est leur extrême universalisation, leur répartition à l'échelle mondiale. Exemple Amnesty la grande ONG de défense de droit de l'homme présente dans 162 Pays ; Fédération Internationale de Droits 150 Pays, Transparence Internationale (c'est la grande ONG qui surveille et mesure le degré de corruption Pays par Pays, cette dernière a des correspondants dans 77 Pays, Nous avons aussi notamment OXFAM qui est spécialisé dans la sécurité alimentaire.

- Les ONG à capacité innovante : agissant au niveau local au moindre coût et sur une échelle réduite (villages, localités etc.) Elles drainent une capacité financière qui leur donnent une capacité à agir dans l'espace mondiale très élevé d'autant plus que cette aide est privée, plus les ONG sont indépendantes, et notamment indépendant de l'Etat. Raison pour laquelle certaines

ONG comme Médecin Sans Frontière refuse tout argent public de manière à ne pas être contrôlé le moins du monde par les Etats.

- Les ONG sans buts lucratifs qui gèrent les crédits de l'aide au développement avec plus de rigueur et moins d'opacité.

Approvisionner de leur propre ressources financières, ressources symboliques, un capital de prestige et une capacité d'influence, elle n'a pas d'équivalent au sein de nos sociétés nationales.

3. Les différents types des ONG

Les ONG ont différents domaines d'intervention, ce qui conduit à les classer dans au moins deux grandes catégories :

- a- Les **ONG de plaidoyer**, comme RENAF ou Human Right Watch. Parmi celles-ci, un groupe non négligeable d'ONG n'a pas pour but la défense de l'intérêt public, mais des ambitions idéologiques ou commerciales. On y trouve des lobbys de toute nature, en particulier des lobbys économiques et étatiques ;
- b- Les **ONG humanitaires**. Elles mettent en place des programmes d'aides, éducatives ou caritatives par exemple. Les ONG de ce dernier type se regroupent parfois en collectifs, en plateformes ou en réseaux suivant leur domaine d'intervention ou particularités (Coordination Sud, ASAH, CRID, etc.).

Les **ONG humanitaires** peuvent elles-mêmes se subdiviser en deux grands domaines d'intervention :

- les ONG caritatives (Médecins sans frontières, Médecins du monde, la FISCR, le CICR, Handicap International, Solidarités International, ALIMA, etc.), souvent spécialisées dans l'aide d'urgence ; une partie d'entre elles sont à base confessionnelle, comme le Secours catholique, ou le Secours islamique France ;
- les **ONG de développement** (Plan International France, CCFD-Terre Solidaire, GERES, Le Gret, Association universelle d'espéranto, ACF, Heifer International, etc.) engagées sur des programmes à long terme. En général ces dernières sont plus discrètes, les ONG d'urgence étant souvent plus médiatisées.

Certaines ONG internationales ont une approche dite « **globale** », intervenant à la fois sur des urgences humanitaires, des programmes de développement et des activités de plaidoyer (Oxfam international, CARE, etc.). De même, la distinction entre les Organisations de Solidarité Internationale (OSI) et les Organisations de Solidarité Internationale des Migrants (OSIM) a permis de rendre visibles les actions initiées par les organisations créées ou animées par des personnes vivant hors des pays d'origine, mais qui agissent pour promouvoir des initiatives de développement en lien avec leurs pays d'origine²⁴.

Selon leurs domaines d'activité et de compétence

D'autre part, dans un souci de relever les compétences indéniables d'analyse et d'action dans certains domaines (environnement, droits humains, aide humanitaire, promotion des femmes, commerce international, promotion de la paix) il convient de rassembler les ONG autour de certains domaines d'activité, ou pôles de compétences. C'est dans cette optique que Philippe Ryfman propose de renoncer à des définitions unidimensionnelles, qui ne couvrent souvent qu'une partie de la réalité, pour donner le nom d'ONG aux entités qui réunissent un faisceau de cinq caractéristiques à savoir :

- La notion d'association (soit le regroupement de personnes privées) avec un projet non lucratif au bénéfice d'autrui.
- La forme juridique d'association à but non lucratif, selon les droits nationaux.
- Le fait d'être un espace autonome face à l'Etat ou des puissances privées. L'Etat ne doit pas être à l'origine de la création de l'ONG même si celle-ci peut avoir des liens avec l'Etat. La même autonomie doit exister face à l'économie privée, l'Eglise, des sectes ou des groupes criminels.
- « La référence à des valeurs impliquant, en même temps qu'un engagement librement consenti, la volonté affichée d'inscrire l'action associative dans une dimension citoyenne insérée dans un cadre démocratique. » L'ONG devient ainsi un des segments de ce que l'on appelle la « société civile ».
- Le caractère transnational de l'action : une action qui est menée dans un autre pays (que le pays d'origine) où elle cherche à défendre les droits humains ou à intervenir pour la protection de l'environnement et développement durable.

Cette approche permet d'appréhender le monde des ONG avec une certaine prudence, en étant conscient que les organisations utilisant l'étiquette « ONG » peuvent être de nature très

²⁴ Palec, L, SOMMAIRE LESONG MÉDIATIONS POLMQUES ET GLOBALISATION, (2003), P. 34

différente, telles les ONG de pure création gouvernementale (GONGOs, governmental NGOs ; en français ONGOG, organisations non gouvernementales organisées par le gouvernement) ou les organisations mises sur pied par des entreprises ou des milieux défendant des intérêts commerciaux (BINGOs, business NGOs)²⁵.

Selon leurs domaines d'activité et de compétence

D'autre part, dans un souci de relever les compétences indéniables d'analyse et d'action dans certains domaines (environnement, droits humains, aide humanitaire, promotion des femmes, commerce international, promotion de la paix) il convient de rassembler les ONG autour de certains domaines d'activité, ou pôles de compétences. C'est dans cette optique que Philippe Ryfman propose de renoncer à des définitions unidimensionnelles, qui ne couvrent souvent qu'une partie de la réalité, pour donner le nom d'ONG aux entités qui réunissent un faisceau de cinq caractéristiques à savoir :

- La notion d'association (soit le regroupement de personnes privées) avec un projet non lucratif au bénéfice d'autrui.
- La forme juridique d'association à but non lucratif, selon les droits nationaux.
- Le fait d'être un espace autonome face à l'Etat ou des puissances privées. L'Etat ne doit pas être à l'origine de la création de l'ONG même si celle-ci peut avoir des liens avec l'Etat. La même autonomie doit exister face à l'économie privée, l'Eglise, des sectes ou des groupes criminels.
- « La référence à des valeurs impliquant, en même temps qu'un engagement librement consenti, la volonté affichée d'inscrire l'action associative dans une dimension citoyenne insérée dans un cadre démocratique. » L'ONG devient ainsi un des segments de ce que l'on appelle la « société civile ».
- Le caractère transnational de l'action : une action qui est menée dans un autre pays (que le pays d'origine) où elle cherche à défendre les droits humains ou à intervenir pour la protection de l'environnement et le développement durable.

Cette approche permet d'appréhender le monde des ONG avec une certaine prudence, en étant conscient que les organisations utilisant l'étiquette « ONG » peuvent être de nature très différente, telles les ONG de pure création gouvernementale (GONGOs, governmental NGOs ; en français ONGOG, organisations non gouvernementales organisées par le

²⁵ Ibid. P47

gouvernement) ou les organisations mises sur pied par des entreprises ou des milieux défendant des intérêts commerciaux (BINGOs, business NGOs)²⁶.

4.Champ d'action des ONG et la population ciblée :

Plusieurs éléments caractérisent la diversité des champs d'intervention des ONG de solidarité internationale.

Missions :

Elles caractérisent le « cœur de métier » des ONG, le type d'actions qu'elles mènent. On distingue :

- Le développement et les services de bases : réponse à des besoins élémentaires de populations en situation précaire en cherchant des solutions pérennes ;
- L'éducation au développement : information et sensibilisation des populations aux questions du développement ;
- Le financement : mobilisation de ressources pour des actions d'urgence ou de développement ;
- L'aide humanitaire et l'urgence : secours aux victimes de conflits ou catastrophes naturelles ;
- Le plaidoyer : défense d'une cause, d'une opinion dans le cadre des problématiques de développement ;
- Le renforcement de la société civile : appui à la structuration des acteurs du Sud (ONG, associations, syndicats, etc.) ;
- La veille politique : suivi du positionnement des acteurs étatiques sur les questions de développement.

Il est important de souligner que nombre d'ONG interviennent sur plusieurs types de missions à la fois.

²⁶ Philippe Ryfman, Les organisations non gouvernementales (ONG) : un acteur incontournable de l'aide Humanitaire, mars 2007, P. 21-45.

Domaines d'intervention :

La plupart des ONG se spécialisent sur un ou plusieurs des domaines d'intervention ou thématiques suivants :

- L'action sociale et la lutte contre l'exclusion
- L'agriculture
- L'alimentation
- L'aide publique au développement et les mécanismes innovants
- Le commerce équitable
- La culture et la communication
- Le développement économique et local
- Les droits
- L'eau et l'assainissement
- L'éducation et la formation
- L'éducation au développement
- L'environnement et le climat
- Le genre (approche fondée sur l'étude des rapports sociaux entre les femmes et les hommes)
- L'habitat
- Le microcrédit
- La santé
- Le volontariat (organisation de missions professionnelles à l'étranger sur la base du statut de volontaire de solidarité internationale).

Populations ciblées :

Les retraités et les chômeurs étaient parmi les plus touchés. Les ONG ont souvent dû compléter et parfois remplacer les services de l'Etat pour fournir une assistance aux personnes en situation de grande précarité. Un autre défi pour les ONG était d'établir de nouvelles relations avec les autorités publiques et de s'assurer de l'indépendance politique nécessaire à leurs actions²⁷.

²⁷ Jean-Pierre GOLLE, La Contribution Des ONG à La Lutte Contre La Pauvreté et l'exclusion Sociale En Europe, n.d P. 21 32

Même si les interventions cherchent à bénéficier aux populations locales dans leur ensemble, certaines ONG, dans leurs modalités d'action, vont privilégier certains groupes de population :

- Les décideurs et leader d'opinions
- Les enfants / les jeunes
- Les personnes exclues pour leur appartenance sexuelle
- Les femmes
- Les migrants
- Les minorités locales (ethniques et religieuses)
- Les personnes malades
- Les personnes handicapées
- La population rurale
- Les prisonniers
- Les réfugiés et les déplacés
- Les membres de la société civile

Pays d'intervention :

Les ONG étendent leur action à différentes échelles en fonction de leur stratégie d'action ou de leurs moyens :

- Présence sur plusieurs continents ;
- Ciblage d'un pays ou d'une région ;
- Zones transfrontalières.

5. Les ONG et le développement en Afrique :

Si les ONG véhiculent bien des modèles alternatifs, comme dans le passé, elles jouent aussi un rôle pédagogique central dans la diffusion des nonnes et valeurs occidentales dans les autres sociétés. À ce titre, elles ont à voir avec l'altérité et concernent l'anthropologie. Elles vantent encore, pour certaines, la dignité locale, mais pour la plupart elles agissent au nom d'une société civile mondiale virtuelle, dont elles tirent leur mandat tout aussi virtuel²⁸.

²⁸ Palec, L., SOMMAIRE LESONG MÉDIATIONS POLMQUES ET GLOBALISATION ; 2003, P 201

Cependant Les ONG, qui jouent un rôle croissant en Afrique en matière de développement rural, définissent leur action en termes d'appui aux initiatives locales, notamment dans le cadre d'un « partenariat » avec les associations paysannes. Cependant, on relève fréquemment un décalage important entre discours et pratiques effectives, dans le sens d'une subordination des producteurs. Exemple dans l'Ouest de Cameroun, l'intervention non coordonnée d'une multitude d'ONG en direction d'organisations paysannes jeunes et peu structurées favorise le développement de relations ambiguës et asymétriques. Les grandes ONG se posent en interlocuteurs privilégiés des associations de producteurs, leur imposant une tutelle de fait, que les secondes s'efforcent néanmoins de réduire par de subtiles stratégies.

Étonnante destinée que celle des ONG de développement ! Longtemps marginalisées, considérées comme l'expression du volontarisme de philanthropes candides ou de militants radicaux, elles connaissent un essor spectaculaire au cours des années 1980, où elles paraissent offrir un modèle alternatif de développement, face à l'échec généralisé des grands projets coûteux à caractère techniciste. À l'accroissement considérable de leurs moyens matériels s'ajoute l'élargissement de leur champ d'action et de leurs prérogatives face au désengagement des États. Mais la fin de la guerre froide et la restructuration néolibérale du monde mettent rapidement un frein à leurs ambitions, en leur assignant essentiellement une fonction de « lien » entre l'exploitation globalisée et les besoins immédiats des groupes sociaux les plus éprouvés. D'où des incertitudes croissantes pour les ONG spécialisées en développement rural, domaine où la « visibilité » des résultats est le plus faible.

En Afrique notamment, où les formes d'encadrement « vertical » de la paysannerie par les structures étatiques sont ouvertement remises en cause, les ONG sont appelées à développer des relations de « partenariat » avec des associations de producteurs, conformément à leur philosophie et aux directives des bailleurs de fonds. Mais en quoi consiste réellement cette collaboration ? Les ONG mobilisent-elles leurs compétences techniques et relationnelles en réponse aux demandes explicites des paysans ou de leurs associations, dont elles défendent les intérêts vis-à-vis de l'extérieur ? Ou bien élaborent-elles des stratégies visant surtout à renforcer leur propre position (soumise aux aléas du « marché » de l'aide au développement), au prix d'une subordination croissante de leurs « partenaires » paysans ? Dans ce cas, comment peuvent réagir ces derniers ?

Tout ceci se répercute inévitablement sur la position (et la stratégie) des ONG au niveau de la longue chaîne qui relie les paysans du Sud aux pôles mondiaux de décision et de financement. Elles vantent encore, pour certaines, la dignité locale, mais pour la plupart elles agissent au nom d'une société civile mondiale virtuelle, dont elles tirent leur mandat tout aussi virtuel²⁹. L'expérience montre que les ONG se heurtent, dès qu'il s'agit de définir les « bénéficiaires » (ou groupes-cibles) de leurs projets, au même dilemme : comment assurer, dans le cadre d'une démarche fondée sur la participation libre et volontaire de *l'ensemble* d'une collectivité, l'implication réelle (ou même prioritaire) des éléments les plus défavorisés ? En Afrique comme ailleurs, les sociétés rurales sont marquées par de multiples formes de différenciation (où se combinent hiérarchies traditionnelles et inégalités économiques), et toute action de développement, si « communautaire » soit-elle dans ses principes, intéresse en premier lieu les groupes dominants – tandis que les groupes défavorisés, plus vulnérables aux risques, sont généralement les derniers à s'engager. Quelle que soit leur connaissance du milieu et des rapports de force locale, les ONG n'ont pratiquement aucun moyen d'agir sur ceux-ci : elles doivent donc procéder en permanence à des compromis ou des choix empiriques peu conformes à leurs orientations de base, la nécessité de justifier leur présence par des « réalisations concrètes » l'emportant sur toute autre considération. L'approche participative elle-même, loin de favoriser une appropriation effective et durable des acquis d'un projet par les groupes défavorisés, peut se trouver en *contradiction* avec un tel objectif, en renforçant dynamiques inégalitaires et processus d'exclusion au détriment des « bénéficiaires » présumés. Tout ceci s'applique dans une large mesure aux programmes d'action spécialement conçus pour les plus pauvres et/ou les femmes, notamment les programmes de micro-crédit, dont on tend de nos jours à faire une panacée.

Enfin il faut que la collaboration entre ONG et le développement en Afrique, par-delà l'extrême diversité des situations, présente d'importants décalages entre discours et pratiques réelles. Au lieu de stimuler les initiatives paysannes endogènes, la majorité des ONG recourent à des méthodes d'intervention peu éloignées des formes d'encadrement « classiques », conduisant même souvent à l'instauration d'une *tutelle* de fait. Dans le cas de l'Ouest Cameroun, la faiblesse générale des associations paysannes et les stratégies des ONG favorisent l'instauration de relations inégales, fondées sur le clivage entre producteurs et non-producteurs : les seconds

²⁹ Ibid. P 53

cherchant à imposer leur propre vision et à se rendre constamment indispensables. Toutefois, ceux-ci peuvent, en suscitant chez les premiers de subtiles formes d'adaptation ou de négociation, contribuer indirectement au renforcement de leur capacité d'organisation.

6.Source de financement des ONG :

Les particuliers, les entreprises et les fondations continuent d'alimenter les fonds des organisations humanitaires et organisations de développement, ceci dans une période économique difficile, apportant une source de financement indispensable pour faire face à la diminution des financements publics. Cette résistance des fonds privés est mise en évidence dans un rapport de Global Humanitaire Assistance (GHA), un observatoire des financements du secteur de l'humanitaire. Selon ce rapport, de 2006 à 2010, 24% de l'intervention humanitaire a été financé par des contributions volontaires privés, représentant plus de 18 milliards de dollars. En 2010, 5,8 milliards de dollars de fonds privés ont été donnés majoritairement en réponse au tremblement de terre en Haïti et aux inondations au Pakistan. Cette part privée du financement de l'intervention humanitaire est passée de 17% en 2006 à 32% en 2010. "Les financements privés sont restés significatifs malgré une crise économique majeure, ce qui, à une période où les ressources publiques sont de plus en plus limitées et où il est de plus en plus difficile de répondre à l'ensemble des besoins, en font une solution privilégiée pour de nombreuses organisations" déclare Velina Stoinova, conseillère stratégique chez GHA et auteur du présent rapport. "Cela devient donc impérative d'avoir une vision aussi claire que possible sur la capacité de ces sources de financement à répondre aux besoins des organisations humanitaires et à réduire leur vulnérabilité". Les ONG sont les premières à bénéficier des fonds privés, avec une évolution de 70% des fonds privés les concernant entre 2009 et 2010. Dans la période allant de 2006 à 2010, les ONG ont reçu annuellement et consécutivement, 1,7, 2,7, 3,2 et 4,9 milliards de dollars de fonds privés selon les estimations de GHA. À partir des données recensées, les donateurs privés représentent en moyenne 57% du revenu des ONG. En comparaison, seulement 5% des revenus des Nations Unies et 28% de ceux de la Croix Rouge ont eu pour origines des contributions privées sur la même période. MSF est l'exemple le plus révélateur en la matière³⁰. En 2010, les dons privés de cette association ont atteint 1,1 milliard de dollars, ce qui comparativement à l'aide des Etats, la placerait à

³⁰ G. Perroulaz, Le financement des ONG dans la coopération au développement et l'aide humanitaire, 2004, P49

la 2ème place derrière les Etats Unis. L'existence de MSF repose sur un principe d'indépendance, de ce fait, elle dépend pleinement des particuliers et des fondations privées, ce qui lui permet de rester neutre et d'être capable de répondre rapidement à chaque fois qu'une crise se produit, précise Velina Stoinova. Les ONG mettent en œuvre une part importante de dons privés pour le compte d'autres organisations, en particulier pour les agences des Nations Unies, bien que ces fonds soient parfois difficilement accessibles. Parmi les agences des Nations Unies, seul le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR) rassemble les données concernant le volume ou la part des dépenses mises en œuvre par des partenaires. Le HCR a ainsi distribué 2 milliards de dollars aux ONG entre 2006 et 2010

- Evolution du financement privé des ONG :

L'évolution du financement privé des ONG est bien sûr variable d'une ONG à l'autre. La base de données de l'iuéd (Institut Universitaire d'étude du développement) sur l'aide de 200 ONG environ de 1990 à 2002, ce qui représente chaque année environ 95 % à 98 % de l'aide privée totale, permet de dégager les caractéristiques et tendances suivantes³¹.

Certaines ONG, grandes ou petites, ont connu une évolution assez stable de leurs activités. On peut citer parmi elles Terre des hommes Lausanne (variations d'une année à l'autre mais évolution assez stable à long terme avec un montant total de projets oscillant

Entre 12 et 18 millions de francs par année). L'évolution du financement privé de projets est aussi assez stable par exemple pour le Département missionnaire, pour Frères de nos frères et pour Kinderdirekthilfe Kolumbien.

D'autres ONG a connu une forte expansion de leurs activités. Le Comité suisse pour l'UNICEF a par exemple pris une importance très grande dans la récolte de fonds, avec près de 22 millions de francs pour le financement de projets en 2002 (contre 12 millions en 1991).

Le marché du don est caractérisé par l'apparition de nouvelles ONG dont certaines ont pris une place importante dans la récolte de fonds auprès de la population suisse. C'est le cas de grandes ONG internationales qui se sont progressivement implantées sur le marché suisse. Citons par exemple la forte expansion de Médecins sans frontières, qui a passé d'un financement par des fonds propres de 1,1 million de francs en 1990 à 10 millions en 1998 et 23

³¹Ibid. P 50- 51

millions en 2001. World Vision est un autre exemple, qui passe de 1,9 million de francs en 1991 à 15,3 millions en 2002.

- Evolution très différencié selon les ONG :

La prudence est requise quand on analyse l'évolution de l'aide financée par les ressources propres des organisations. Les variations de l'aide privée d'une année à l'autre peuvent aussi être influencées par des facteurs statistiques, par exemple par l'augmentation du nombre d'ONG qui répondent aux questionnaires annuels (130 organisations en 1990, près de 250 organisations en 2002). En effet, les ONG ne sont pas tenues de répondre aux enquêtes statistiques ; le fait qu'une grande ONG déclare ses fonds une année et pas l'année suivante peut faire baisser le montant global de l'aide, sans que cela indique une tendance générale à la baisse.

- Financement Public des ONG :

Une partie du financement des ONG provient des pouvoirs publics (Confédération, mais aussi cantons et communes). La majeure partie de l'aide des cantons et des communes suisses est versée aux ONG pour mener des projets de coopération³². Les contributions de la confédération transitant par des ONG peuvent quant à elles prendre les quatre formes suivantes (pour un montant total de 209 millions de francs en 2002) :

Contributions de programme de la DDC à une quinzaine d'ONG (61,2 millions de francs en 2002) ; Contributions de la DDC pour l'aide humanitaire (monétaires ou en nature pour l'aide alimentaire), soit près de 20 millions de francs en 2002 ;

Mandats spécifiques (autrefois nommés projets en régie) : contribution de la DDC pour des projets définis par elle (123,9 millions de francs en 2002). À Cette somme s'ajoute les mandats spécifiques du Secrétariat d'Etat à l'économie (seco ; 4 millions en 2002). C'est quasiment de l'aide publique, dont l'exécution est confiée à des institutions privées d'entraide.

Conclusion :

Si l'acteur non gouvernemental était absent de la scène, il existerait certainement néanmoins Dans le monde d'aujourd'hui une action humanitaire. Mais elle n'aurait ni les contours, ni là

³² Ibid. le cas de la Suisse et comparaisons internationales. *Annuaire Suisse de Politique de Développement*, 23–2, 49–82. <https://doi.org/10.4000/aspd.452>

Dimension, ni l'influence qui font finalement (avec les nuances nécessaires) son efficacité et sa force, au bénéfice des populations vulnérables ou en souffrance, du fait précisément de l'existence de cette composante non gouvernementale. Somme toute celle-ci est peut-être tout simplement bien adaptée à cet univers post-westphalien, dérégulé et finalement chaotique que constitue aujourd'hui le monde³³.

Afin d'encourager le développement des ONG et de leurs activités de coopération, facteur d'amélioration et d'élargissement de l'aide au développement, comme la Banque mondiale et La FMI qui soumettent des séries de recommandations générales à certains Etats sur le plan juridique, destinés à maintenir les ONG en vie, assurer leur bon fonctionnement et protéger leurs dos, indépendamment de l'Etat et de manière transparente et responsable ». De même ils recommandent à ces ONG de restructurer leurs manœuvres ou stratégies internes et externes et de fixer ses objectifs à atteindre à court, moyen et long terme et de faire une révision à leurs mécanismes les plus pratiquants dans le but de mettre une mise à jours à ses bénévoles. À cette époque les ONG sont face à des nouveaux modèles d'organisation mondial qui demande non seulement mais aussi de retrait, les conflagrations se multiplient dans le monde, la pauvreté, la misère, le chômage, la famine, les crises et les autres phénomènes sociaux qui ne cessent d'augmenter ou de naître de jour en jour, Ainsi les crises au sein des ONG viennent de secouer la réduction des subventions des projets de développement.

³³ Ryfman, P., & Professeur, E. Les organisations non gouvernementales (ONG) : un acteur incontournable de l'aide humanitaire. (M.Ed.).

Chapitre III

Intervention des ONG au Mali pour la promotion de l'emploi des jeunes

Chapitre III : Intervention des ONG au Mali pour la promotion de l'emploi des jeunes

Préambule :

Ce chapitre porte sur la présentation du Mali, de la situation géographique, politique, économiques, du caractère de l'emploi des jeunes et bien évidemment de l'intervention des ONG au Mali dans la promotion de l'emploi des jeunes. Au cours des dernières décennies, le chômage des jeunes est devenu un problème majeur dans de nombreux pays en développement, y compris au Mali. Les organisations non gouvernementales (ONG) ont joué un rôle crucial dans la lutte contre ce fléau en mettant en œuvre des programmes visant à créer des emplois pour les jeunes, à renforcer leurs compétences et à améliorer leur employabilité. Dans ce chapitre, nous examinons les différentes interventions des ONG au Mali dans ce domaine, en nous appliquant des études de cas et des données empiriques pour évaluer leur impact. Nous étudierons également les défis auxquels sont confrontées les ONG dans leur travail en faveur de l'emploi des jeunes au Mali.

1.Présentation du Mali :

Le Mali actuel est né le 22 septembre 1960. Ce nom est un rappel et un hommage à la mémoire de l'un des grands Empires qu'a connu l'Afrique de l'Ouest : l'Empire du Mali. La République du Mali est assurément le berceau de nombreuses civilisations qui ont donné naissance à de nombreux Empires et Royaumes dont, entre autres³⁴ :

- L'Empire du Ghana (VII « -XII ~ siècles) l'Empire du Mali (XIII « -XV ~ siècles)
- L'Empire Songhaï (XVLXVI e siècles)
- Les Royaumes Bambara de Ségou et du Kaarta (XVIIIXVIII « siècles)
- L'Empire Toucouleur de EI-Hadj Omar Tall (XIX e siècle)
- Le Royaume de Sikasso de Tièba (XIX ~ siècle).

³⁴ <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR74/01Chapitre1.pdf>

Ce brassage de peuples a été à l'origine de la formation de groupes humains fortement interdépendants et dont les apports civilisationnels respectifs constituent pour le Mali une des richesses la plus enviée dans la sous-région.

Deux faits importants ont marqué l'histoire du Mali. Le premier est la pénétration de l' Islam à partir du VII siècle. Le second est l'irruption de la colonisation française en Afrique et qui prit corps et âme dans l'actuelle aire géographique du Mali à partir de 1857. L' Islam aussi bien que le colonialisme ont profondément désarticulé les structures sociales préexistantes, notamment les cuites. La colonisation française, plus que le fait islamique (religieux surtout) a imposé, par sa durée et les rapports de force, de nouvelles formes étatiques, des nouvelles structures administratives et politiques. Ces nouvelles mutations ont été té à la base de contestations et de revendications aboutissant à la naissance de l'état moderne du Mali après une vaine tentative d'unification avec le Sénégal au sein de la Fédération du Mali en 1959³⁵.

Le premier régime à vocation socialiste a été à la base de la création de plus de trente-quatre sociétés, et entreprises nationales dans l'espace de huit ans (1960-1968). Le Mali a soutenu de luttes de libération des peuples en quête de leur indépendance en Afrique notamment en Algérie, en Guinée- Bissau, et en Afrique du Sud...

Au-delà, de la création d'entreprises nationales, il y a eu aussi la création du franc- malien, ce qui signifie que la plupart des maliens gardent un bon souvenir du Président Modibo Keita renversé en 1968, par l'armée. Après la chute du de la première république, les militaires ont créé le CMLN (Comité militaire de libération nationale) avec à la clé la répression de toutes formes de revendication démocratique du peuple malien. En 1979, le comité militaire a laissé place au parti unique créé par le Général Moussa Traoré.

Avec la mauvaise gestion économique de ce dernier, le Mali comme tous autres des pays du tiers monde, est tombé sous la coupe des PAS (Programme d'ajustement structurel) imposé par la BM, et faisant sur son chemin des milliers de victimes dans les services sociaux publics tels que l'éducation, et la santé. Face à cette paupérisation, les élèves et les étudiants descendent dans les rues à la fin des années 70 pour revendiquer l'amélioration du système éducatif, et de dénoncer la dictature ainsi que les diktats des institutions financières internationales. Ces

³⁵ <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR74/01Chapitre1.pdf>

manifestations estudiantines, ont été violemment réprimées par la dictature. Bilan, plusieurs étudiants arrêtés, et le leader étudiantin Abdoul Karim Camara dit Cabral assassiné en 1981.

En 1991, grâce aux mouvements de revendication démocratique qui a secoué l'Afrique, le peuple malien a renversé la dictature de vingt-trois ans au prix de plus deux-cent morts, et plus d'un millier de blessés. En 1992, Mr Alpha Oumar Konaré a été élu à la tête de l'Etat. C'est alors qu'il engage le Mali dans le libéralisme économique sans tenir compte de la faiblesse des structures économiques du pays ; ce qui a abouti à la liquidation en moins de deux décennies de toutes les entreprises nationales (au nombre de quatre-vingt-dix en 1985) telles que :

- Huicoma (huilerie cotonnière du Mali)
- Chemin de fer
- Compagnie malienne de navigation (COMANAV)
- Société des conserves du Mali (SOCOMA)
- Société nationale des tabacs et allumettes (SONATAM)

Ainsi, les privatisations ont eu comme conséquence directe sur les travailleurs : la dislocation des familles, le renvoie des enfants des écoles, les expulsions des maisons, les divorces, la saisine des biens par les créanciers, le manque de soins pour les femmes et les enfants...

Face à ce phénomène de paupérisation, beaucoup de maliens ont immigré dans les pays limitrophes tels que la Côte d'Ivoire, certains sont allés en Afrique-centrale. C'est pourquoi, on compte plus de quatre millions de maliens qui errent dans le monde³⁶.

³⁶ https://afrique-europe-interact.net/files/pour_le_site_du_reseau_afrique_europe_interactif.pdf

Nom officiel	République du Mali (ML)
Chef de l'État et du gouvernement	Président de la transition : Assimi Goïta (par intérim depuis le 26 mai 2021). Premier ministre : Choguel Kokalla Maïga (depuis le 7 juin 2021)
Capitale	Bamako
Langue officielle	Français
Unité monétaire	Franc CFA
Population (estim.)	21 719 000 (2022)
Superficie	1 241 238 km ²

1.1 Données géographique et démographique :

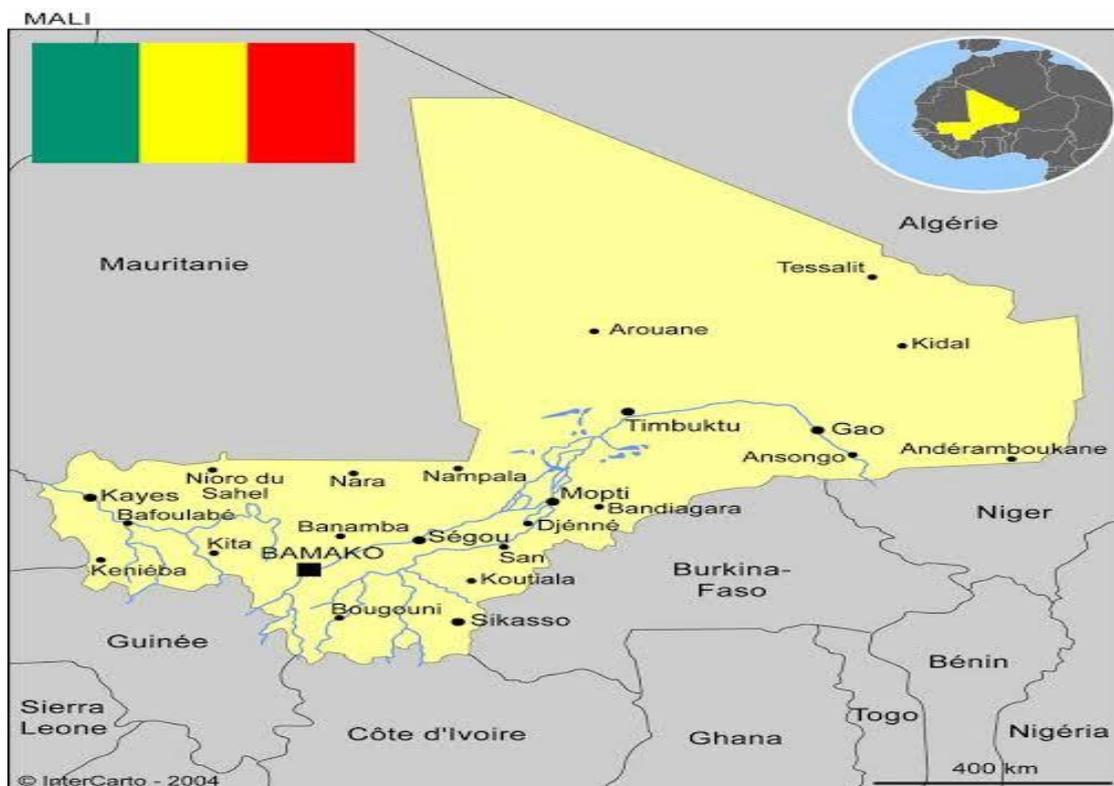
-Données géographique :

Doté d'une superficie de 1 240 190 kilomètres carrés, le Mali est le second plus grand pays d'Afrique de l'Ouest, après le Niger. Étiré entre 100 et 250 de latitude nord, des savanes soudaniennes au sud aux marges désertiques sahariennes au nord, le Mali présente un relief peu marqué, composé de plaines et de bas plateaux dépassant rarement les 350 mètres. Son point culminant est le mont Hombori Tondo (1 155 m), situé non loin de la frontière avec le Burkina Faso. La disposition zonale du climat permet de distinguer trois sous-ensembles bien marqués

L'extrême nord du pays appartient au domaine saharien. Les pluies sont rares et très irrégulières, peu efficaces du fait de l'évaporation intense, donnant, au mieux, un éphémère tapis herbacé très recherché par les troupeaux des tribus nomades. Dans sa partie au sud-

est, cette frange saharienne s'appuie sur un massif ancien, l'Adrar des Ifoghas (ou Iforas), composé de roches volcaniques et culminant à 890 mètres (Ad Esseli).

Le centre du pays relève du domaine sahélien. La pluviométrie est faible (de 200 à 700 mm/an), concentrée durant la période d'hivernage (entre juin et septembre) et surtout très variable. La saison sèche est longue et très chaude, accentuée par le souffle de le harmattan (un vent très sec chargé de poussière et de sable), ce qui explique l'adaptation de la végétation (steppe boisée ou buissonneuse). Cette bande sahélienne est le domaine de l'élevage pastoral (bœufs, moutons, chèvres) principalement mené par les Peuls et de l'agro-pastoralisme plus au sud (agriculture vivrière). Entaillés par l'érosion, les terrains. Le Mali est bordé au nord et au nord-est par l'Algérie, à l'est par le Niger, au sud-est par le Burkina, au sud par la Côte d'Ivoire, au sud-ouest par la Guinée et le Sénégal et à l'ouest par la Mauritanie



La carte du Mali

-Données démographie :

Le profil démographique du Mali est typique des pays de l'Afrique subsaharienne, où la pyramide des âges est faussée par les cohortes nombreuses de jeunes à cause d'un taux de fécondité élevé (6,4 naissances vivantes par femme, 2010-15, ONU 2017), un taux de mortalité élevé (84 décès pour 1 000 naissances vivantes, moyenne pour 2014-2015, ONU 2017), un faible PIB par habitant et un faible indice de développement humain (IDH). En 2016, le Mali avait le taux de croissance démographique le plus élevé de tous les pays de la CEDEAO : 3,0 % (Banque Mondiale). Depuis 30 ans, l'IDH au Mali s'est amélioré, allant d'un score extrêmement faible de 0,165 en 1980 à un score de 0,442 en 2016, une amélioration quand même inférieure à la moyenne de l'Afrique subsaharienne, qui est passée de 0,293 à 0,523 pendant la même période. Avant l'insurrection de 2013, le Mali avait connu une croissance économique très lente, avec des taux légèrement inférieurs à la moyenne des pays de la CEDEAO, bien que la croissance économique dépasse maintenant la moyenne de ces pays. Pendant la crise économique mondiale de 2008-2009, le PIB du Mali avait déjà baissé, et il a diminué encore après la montée de l'insécurité en 2012-2013. Par conséquent, la pauvreté, en termes absolus, demeure omniprésente. Le taux de pauvreté est passé de 55,6 % en 2001 à 47,5 % en 2006, et il se maintient en général à environ 43,6 % depuis 2009 (ONU 2017). L'économie est fortement dépendante de l'emploi informel, surtout dans les zones rurales, alors que l'emploi formel, qui se concentre dans le secteur industriel et celui des services, se trouve surtout à Bamako. À moins de 50 %, le taux de participation à la main-d'œuvre chez les Maliens âgés de 15 ans ou plus demeure le plus faible parmi les pays de la CEDEAO.

Les mêmes indicateurs démographiques indiquent aussi un écart important entre le Nord et le Sud qui reflète les niveaux récents (depuis 2013) d'insurrection suivant la rébellion des Touareg et de l'AQMI de 2012-2013. Le taux de naissances vivantes est beaucoup plus faible dans Tombouctou (31,8 ‰), Gao (32,3 ‰) et Kidal (29,3 ‰), les trois régions du nord du Mali, que dans les régions du sud du pays où il varie entre 39,7‰ (Mopti) et 44,3 ‰ (Sikasso), avec un taux de 35,7 ‰ au district de Bamako, qui est la capitale et la région la plus peuplée du Mali. Comme l'observe l'Institut national de la statistique du Mali, les taux de natalité bruts et comparatifs se groupent dans une configuration bipolaire qui reproduit la configuration nord-sud manifeste dans d'autres

Indicateurs socio-économiques (INSTAT 2009, 27-28). Le Tableau 2 présente les taux de fécondité et de natalité au Mali ventilés par région³⁷.

Tableau : Indicateurs de la croissance démographique par région

Région	Naissances vivantes ‰ (Taux brut, 2009)	Naissances vivantes ‰ (Indice comparatif, 2009)	Taux général de fécondité (2009) ‰	Indice synthétique de la fécondité (2009)
Sikasso	44,0	44,3	201,5	6,5
Bamako	43,0	35,7	164,2	5,1
Kayes	41,7	43,0	195,1	6,3
Koulikoro	41,7	43,0	194,9	6,3
Ségou	41,5	42,9	194,5	6,3
Mopti	37,4	39,7	181,1	5,8
Tombouctou	36,4	31,8	146,1	4,5
Gao	32,0	32,3	147,0	4,6
Kidal	26,9	29,3	120,4	3,6
Moyenne nationale	43,9	43,9	178,4	6,4

Source : INSTAT 2009 ; ONU 2017

1.2 Politique intérieure et extérieure :

-Politique intérieur :

Après avoir renversé le dictateur Moussa Traoré en 1991, le général Amadou Toumani Touré (dit « ATT ») a conduit une transition démocratique exemplaire, conclue en 1992 par l'élection d'Alpha Oumar Konaré qui s'est appuyé sur l'ADEMA (Alliance pour la démocratie au Mali) durant ses deux mandats. En 2002, ATT a été élu à la présidence de la République. En dix ans, le Mali est devenu une référence de démocratie en Afrique, fondée sur une politique du consensus. Aucun parti ou coalition ne disposant de la majorité absolue au Parlement, le Président avait pu former un premier gouvernement d'union regroupant toutes les principales formations politiques. Une opposition a vu le jour à l'approche du scrutin présidentiel de 2007 avec la naissance du parti du président de l'Assemblée nationale, Ibrahim Boubacar Keita (IBK). Le président Touré, soutenu par une alliance de 44 partis, a été réélu le 29 avril 2007 dès le premier tour avec 71,20 % des voix. Les élections

³⁷ Christian Lamprecht et Philippe Rosebery, Un rapport du projet Stabiliser le Mali - Centre FrancoPaix, p.8-9

législatives organisées en juillet 2007 ont consacré la suprématie de la mouvance Présidentielle, avec l'obtention de 127 sièges sur les 147 de l'Assemblée nationale. Si les élections ont à chaque fois été jugées par les observateurs nationaux et étrangers comme libres, sincères et transparentes, malgré quelques imperfections, on peut toutefois déplorer la faiblesse du taux de participation : 36% pour la présidentielle et 33% pour les législatives, chiffres qui traduisent le discrédit de la classe politique³⁸.

Le Mali a connu deux coups d'État en l'espace de 9 mois (août 2020 et mai 2021) perpétrés par cinq colonels, dont Assimi Goïta, actuellement président de la transition., Le pays traverse actuellement une phase de transition dont les modalités ont été initialement déterminées pour répondre aux exigences de la CEDEAO, puis ont été fixées dans une charte de la transition adoptée en octobre 2020. D'après le calendrier agréé avec la CEDEAO, cette période de transition devait s'achever en février/mars 2022 avec la tenue d'élections présidentielles et législatives. Les élections présidentielles ont été repoussées à février 2024 par les autorités maliennes de transition et cette prolongation de la durée de la transition a ensuite fait l'objet d'un compromis avec la CEDEAO qui, en juillet 2022, a levé les sanctions économiques et financières qu'elle avait prises contre le Mali en janvier 2022 (le Mali reste cependant suspendu de l'organisation).

Un accompagnement exigeant des partenaires internationaux a été mis en place à travers un mécanisme de suivi de la transition comprenant notamment une participation de la CEDEAO, de l'Union africaine et des Nations unies.

La crise malienne, telle qu'elle est aujourd'hui, découle également de la prise du contrôle du nord du pays par des groupes indépendantistes ainsi que des groupes terroristes de 2012 à 2013 et du coup d'État de mars 2012. Elle avait alors suscité une mobilisation importante de la France et des partenaires internationaux du Mali dans tous les domaines (sécurité, stabilisation, développement, humanitaire).

Sur le plan politique, la signature de l'accord d'Alger en 2015 avait alors constitué une avancée positive. Cependant, des difficultés importantes persistent jusqu'à aujourd'hui dans la mise en œuvre de l'accord en dépit des efforts d'appui de la médiation internationale, présidée par l'Algérie.

³⁸ <http://cidr.org/MALI-Donnees-generales-Situation,557.html>

Sur le plan sécuritaire, malgré les efforts des partenaires internationaux du Mali, la menace posée par les groupes terroristes s'est progressivement étendue vers le centre et le sud du pays, où ils s'attaquent aux symboles et aux représentants de l'Etat ainsi qu'aux populations civiles. L'opération Barkhane s'est définitivement retirée du Mali le 15 août 2022 (tout comme la taskforce européenne Bakuba) et la fin officielle de l'opération a été annoncée par le Président de la République le 9 novembre 2022³⁹.

-Politique extérieur :

Terre de passage, le Mali se situe entre deux zones géographiques et stratégiques distinctes, l'espace sahélo-saharien et l'Afrique subsaharienne. Entouré de 7 voisins, le Mali a développé une diplomatie sage et prudente, favorisant l'intégration régionale. Membre fondateur de l'UEMOA et de la CEDEAO, le Mali a été le premier à ratifier le projet d'Union africaine. Il est également membre du comité de mise en œuvre du NEPAD et de la communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD). Des personnalités maliennes de premier plan ont exercé, ou exercent, un rôle important à la tête d'organisations clés du continent : l'ancien chef de l'Etat Konaré à la présidence de la Commission de l'Union africaine, ou Soumaïla Cissé à la tête de la Commission de l'UEMOA.

Plutôt que de songer à exporter ses expériences spécifiques qui sont considérées en Occident comme exemplaires (transition démocratique de 1992), le Mali tente de sauvegarder la stabilité régionale (projet du président Malien d'organiser une Conférence régionale sur la sécurité et le développement en zone sahélo-saharienne), ou en tout état de cause de se préserver des soubresauts des crises diverses qui affectent nombre de ses voisins directs (Côte d'Ivoire, Mauritanie, Niger, Guinée). Les questions de sécurité (trafics, terrorisme) sont désormais un enjeu majeur de la préservation de ses relations de bon voisinage, notamment avec les États les plus concernés, à savoir l'Algérie, la Mauritanie et le Niger.

Le Mali a par ailleurs été un contributeur actif dans le domaine du maintien de la paix, qu'il s'agisse du renforcement des structures de prévention des conflits au sein de la Communauté Economique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ou de sa participation aux forces de maintien de la paix (RCA, Sierra Leone et Libéria). Les liens avec les États-Unis ont tendance à se raffermir. En novembre 2006, un accord de coopération de 460,8 millions de dollars sur cinq ans destiné à financer des aménagements de la zone de l'Office

³⁹ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/mali/presentation-du-mali>

du Niger et de l'aéroport de Bamako-Sénou a été signé avec la Millenium Challenge Corporation. Les Etats-Unis souhaitent par ailleurs développer leur coopération militaire dans le Nord du Mali, région stratégique dans la lutte contre le terrorisme international⁴⁰. Entouré de sept voisins, le Mali a historiquement développé, et ce avant les coups d'Etat de 2020 et 2021, une diplomatie favorisant l'intégration régionale et continentale. Membre fondateur de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), il a été le premier pays à ratifier l'Acte constitutif de l'Union africaine en 2000. Il est également membre du comité de mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) et de l'Organisation internationale de la Francophonie. Suite aux coups d'Etat de 2020 et 2021, le Mali a été suspendu de la CEDEAO, de l'Union africaine et de l'Organisation internationale de la Francophonie.

En mai 2022, le Mali a annoncé son retrait du G5 Sahel, dont il était un membre fondateur. Des personnalités maliennes de premier plan ont exercé un rôle important à la tête d'organisations clés : l'ancien chef de l'État Alpha Oumar Konaré à la présidence de la Commission de l'Union africaine (2003-2008), Soumaïla Cissé à la tête de la Commission de l'UEMOA (2004-2011), Michel Sidibé comme directeur exécutif d'ONUSIDA (2008-2019) ou encore Adama Ouane comme administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie (2015-2019)⁴¹.

1.3 Situation économique

Selon la dernière note sur la situation économique du Mali, intitulée Résilience en des temps incertains : renouveler le contrat social, l'insécurité croissante qui affecte le pays, associée à la crise socio-politique ont entraîné une reprise économique timide, plus faible que prévue, en 2021. Les perspectives de croissance pour 2022 ont été encore davantage compromises du fait des sanctions économiques, de l'insécurité alimentaire régionale et de la guerre en Ukraine.

⁴⁰ <http://cidr.org/MALI-Donnees-generales-Situation,557.html>

⁴¹ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/mali/presentation-du-mali>

Le rapport souligne que l'économie malienne n'a connue qu'un modeste rebond en 2021 (avec une croissance réelle estimée à 3,1 % soit 0,2 % par habitant) entraîné par la reprise dans les secteurs agricoles et des services, après la récession de 2020 (-1,2 %). Les progrès réalisés dans les échanges commerciaux sur la période 2019-2020, suite à la hausse des cours de l'or, se sont ensuite considérablement ralentis en 2021, privant le pays d'un des principaux moteurs de sa croissance.

Les sanctions économiques et financières imposées par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) depuis le 9 janvier 2022, ont considérablement assombri les perspectives économiques pour 2022. Le rapport suppose que si les sanctions étaient levées d'ici la fin du premier trimestre, la croissance du produit intérieur brut (PIB) en termes réels pourrait encore avoisiner les 3 % en 2022 – soit 2 % plus bas que le niveau estimé avant l'établissement des sanctions. Cependant, si les sanctions devaient être maintenues en place pour la durée du deuxième trimestre de l'année, l'économie pourrait entrer à nouveau en récession en 2022.

Les conditions de vie de la population, en particulier pour les ménages pauvres et vulnérables, sont affectées par la faible croissance et l'inflation élevée. Compte tenu de la rapide croissance démographique, la croissance modeste enregistrée en 2020 a entraîné une quasi-stagnation du revenu par habitant au cours des deux dernières années. Dans le même temps, le taux d'inflation a repris sa progression, passant de 0,5 % en 2020 à 3,9 % en 2021, et il devrait atteindre 7 % en 2022. Avec des revenus plus faibles et des prix plus élevés, le Mali devrait avoir enregistré une augmentation de son taux de pauvreté, passant de 42,5 % en 2019 à 44,4 % en 2021 selon les estimations, entraînant 375 000 personnes supplémentaires dans la pauvreté extrême. L'insécurité alimentaire se profile comme un risque majeur, particulièrement dans un contexte de sanctions prolongées et d'insécurité aggravée. L'effet de l'inflation sur la pauvreté semble particulièrement néfaste en milieu rural.

L'instabilité sociale et l'extension constante des zones affectées par les conflits continueront de plomber la croissance économique. Sans intervention, ce contexte alimentera encore les incertitudes et affectera les investissements, notamment l'investissement public, du fait du rétrécissement des marges de manœuvre budgétaires. Les attaques armées et les conflits

intercommunautaires entraveront davantage les activités agricoles et pastorales, aggravant d'autant l'insécurité alimentaire.

Pour faire face aux risques de conflit et développer la résilience du Mali, le rapport souligne le besoin de reconstruire le contrat social entre les citoyens et l'État. Pour y parvenir, il est nécessaire de rétablir une présence positive de l'État dans les zones fragiles et affectées par les conflits, particulièrement dans les secteurs de la sécurité et de la justice, en augmentant les ressources humaines et financières déployées en dehors de Bamako. L'extension des services et des investissements publics à destination des territoires mal desservis ainsi que l'augmentation de l'accès à des services de santé et d'éducation de qualité en milieu rural constitueraient également des étapes essentielles à la rénovation du contrat social⁴².

2. Caractéristiques de l'emploi des jeunes au Mali :

2.1 Caractéristiques de l'emploi de population active :

La population active est un indicateur permettant de mesurer le niveau de la main-d'œuvre disponible. Le présent chapitre présentera de façon globale la composition de cette tranche de population selon les secteurs d'activités, selon le genre et en fonction des tranches d'âge. Ensuite, il dégagera les indicateurs concernant la proportion de jeunes sur le marché du travail en termes de participation, d'incidence du chômage et de niveau d'instruction.

2.2 Population active et taux d'activité :

Estimée à 18,9 millions d'habitants en 2017 (DNP,2017), la population du Mali est caractérisée par son niveau élevé de croissance. De 9,8 millions d'habitants (RGPH,1998) la population malienne est passée à 14,5 millions d'habitants, dont 50,4% de femmes et 49,6 % d'hommes (RGPH, 2009), soit un taux d'accroissement de 3,6% sur la période de 1998-2009. À ce rythme, cette population atteindra les 23,5 millions d'habitants en 2025 et 30,3 millions en 2035 (DNP-2012). Plus de la moitié de la population malienne vit en milieu rural qui abrite plus de 62% des travailleurs (EMOP,2017). L'un des traits remarquables de cette population est sa jeunesse (plus de 56,5% de la population a moins de 20ans) dont elle représente un atout important des jeunes pour le développement socioéconomique.

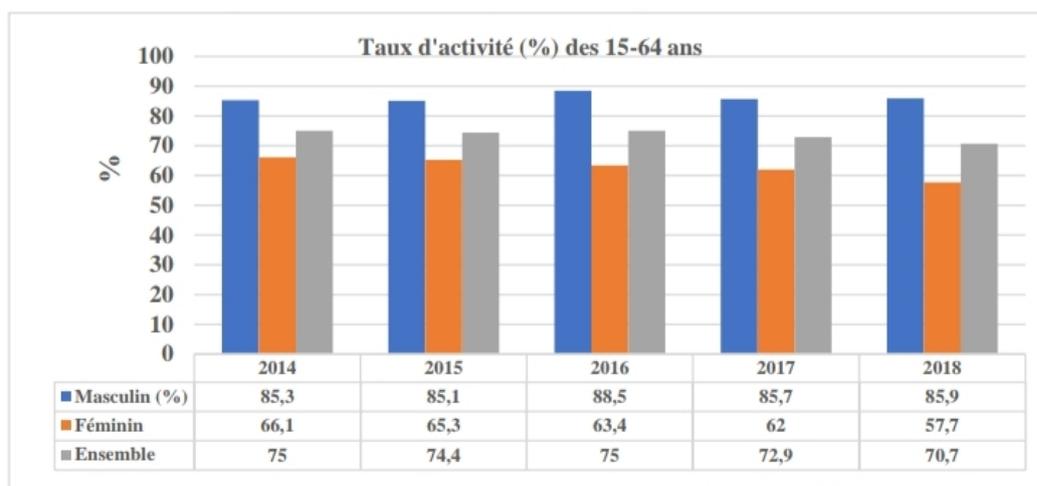
⁴² <https://www.banquemonde.org/fr/country/mali/publication/mali-economic-update-resilience-in-uncertain-times-renewing-the-social-contract>

On entend par population active, la proportion de la population en âge de travailler socioéconomiques pourvue d'un emploi ou en situation de chômage. Le taux d'activité se définit comme le ratio de la population active à la population en âge de travailler. Les inactifs sont ceux qui ne sont ni en emploi ni au chômage : jeunes de moins de 15 ans, retraités, population inactive due aux raisons involontaires, de longue durée de maladie, de foyer, personnes en incapacité de travailler (par exemple les handicapés, les malades mentaux, etc.), des personnes poursuivant encore les études, ne suivant pas de formation et autres. En pratique, la définition retenue pour la frange de la population potentiellement active n'est pas forcément celle imposée par la législation de chaque pays, mais plutôt au regard de ce qui se passe dans la vie économique et des actifs qui s'y emploient.

La limite inférieure d'âge suggérée par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) est de 15 ans, âge résolu, les pays ont cependant la possibilité de l'adapter à leur propre contexte. Il ne doit en aucun cas être inférieur à 13 ans, âge résolu. Dans cet état de résolution, force est de reconnaître que le travail des enfants constitue un phénomène complexe, multidimensionnel et multisectoriel. S'il est vrai qu'il tient à des facteurs socioculturels liés à l'éducation socio familiale, traditionnelle, il n'en demeure pas moins vrai qu'il reste un facteur pernicieux de développement économique et social. À quelques exceptions près, une loi relative à la protection de l'enfance fixe l'âge minimum d'admission à l'emploi à 15 ans²⁰. Elle autorise toutefois les enfants de 12 à 14 ans à effectuer un travail domestique ou saisonnier léger à caractère saisonnier et limite leur nombre d'heures de travail⁴³.

⁴³ www.ijafame.org

Taux d'activité des personnes âgées de 15 à 64 ans selon le sexe



Source : Auteur, à partir des données EMOP (2014-2018)

Le taux moyen d'emploi de la population exprimant la part de la population active occupée dans une population donnée est estimé à 73,6 % dans la population des individus âgés de 15 à 64 ans. Ce taux moyen augmente en fonction des taux moyens des tranches d'âge des jeunes : seulement 48,58% les 15-24 ans, 66,7% pour la tranche d'âge 25-29 et 78,78% les 30 à 49 ans. Les jeunes de moins de 25 ans sont les plus touchés par le phénomène de chômage, notamment en raison de la structure fondamentalement jeune de la population, et l'arrivée en nombre très élevé des jeunes diplômés sans emploi sur le marché du travail. Les opportunités d'emploi varient d'une localité à une autre. Le milieu urbain est une forte zone de concentration démographique comparativement au milieu rural⁴⁴.

Tableau : Taux d'activité (%) des personnes âgées de 15 à 64 ans selon la région et milieu

⁴⁴www.ijafame.org

CHAPITRE III : INTERVENTION DES ONG AU MALI POUR LA PROMOTION DE L'EMPLOI DES JEUNES

	2014	2015	2016	2017	2018	Moyennes
Régions						
Kayes	76,9	86,5	74,0	81,9	81,5	80,16 %
Koulikoro	66,2	59,5	62,8	55,9	52,0	59,28 %
Sikasso	85,3	85,6	88,1	85,7	86,9	86,32 %
Ségou	80,9	79,5	81,2	77,1	72,5	78,24 %
Mopti	79,6	76,7	79,2	81,0	76,1	78,52 %
Tombouctou	77,5	71,7	75,9	75,4	77,0	75,5 %
Gao	54,2	51,8	58,3	40,4	43,1	49,56 %
Milieu						
Bamako	64,3	66,2	67,0	64,4	62,8	64,94 %
Autres villes	64,9	64,0	67,9	62,7	63,7	64,64 %
Rural	79,0	77,8	77,9	76,4	73,7	76,96 %
Ensemble	75,0	74,4	75,0	72,9	70,7	73,6 %

Source : Auteur, à partir des données EMOP (2014-2018)

2.3 Les indicateurs du marché du travail des jeunes :

Nous choisissons de retenir la définition qui considère comme faisant partie de la catégorie de jeunes les personnes ayant entre 15 et 24 ans pour des raisons de faciliter l'analyse en termes de comparaison internationale. Sinon, au Mali, il est considéré comme jeunes, les personnes de la tranche d'âge de 15 à 40 ans selon l'Agence pour l'Emploi des Jeunes. Toutefois, dans la pratique, la définition utilisée pour élaborer une politique en faveur de la jeunesse varie selon les pays. Dans certains pays, l'arrivée sur le marché du travail peut se faire avant l'âge de 15 ans. En revanche, dans de nombreux pays, la transition entre les études et le marché du travail ne s'effectue qu'à la fin de la vingtaine ou au début de la trentaine. Néanmoins, sur la base de la réglementation de l'OIT, dans cette partie du document, les données s'appliquent généralement aux jeunes gens âgés entre 15 et 24 ans, comme le prévoit la définition internationale traditionnelle. Nous utiliserons dans notre analyse certains indicateurs clés du marché du travail des jeunes au Mali, comme l'évolution de la population jeune, le sexe, le lieu de résidence, les régions, le taux d'activité, l'incidence du chômage et les niveaux d'instruction⁴⁵.

2.4 Taux de participation des jeunes au marché du travail :

Traditionnellement, la participation des individus à l'activité économique est saisie à travers les taux – brut et net – d'activité, définis comme le rapport de la population active occupée à la population totale (pour le taux brut)

⁴⁵ www.ijafame.org

Tableau : Nombre et proportion de jeunes dans la population totale

Groupe d'âge	1976				1987				1998				2004			
	Masculin	Féminin	Ensemble	Part dans pop. totale	Masculin	Féminin	Ensemble	Part dans pop. totale	Masculin	Féminin	Ensemble	Part dans pop. totale	Masculin	Féminin	Ensemble	Part dans pop. totale
15-19	308 607	333 508	642 115	9,7 %	347 345	378 374	725 719	9,4 %	492 480	529 270	1021 750	10,4 %	471 440	547 279	1018 719	9,1 %
20-24	218 391	265 842	484 233	7,3 %	259 552	314 805	574 357	7,5 %	364 333	409 584	773 917	7,9 %	283 828	470 231	754 059	6,8 %
Ensemble	526 998	599 350	1126 348	17,1 %	606 897	693 179	1300 076	16,9 %	856 813	938 854	1795 667	18,3 %	755 268	1017 510	1772 778	16,0 %

Source : Doumbia et Traore (2005) sur la base des recensements de population pour les années 1976, 1987 et 1998 (Direction nationale de la statistique et de l'informatique) et de l'enquête auprès des ménages pour l'année 2004 (OEF). L'année 2004 n'est donc pas strictement comparable aux années précédentes.

2.4- La participation des jeunes au marché du travail :

Le recul du taux brut d'activité trouve son explication principalement dans l'augmentation du taux de scolarisation au Mali le taux net de scolarisation primaire a augmenté de 19 points sur la décennie 1988-1998 en passant de 20,9 à 39,9 pour cent (Ministère de l'éducation de base, 1998). Ce taux de scolarisation est beaucoup plus important et a beaucoup plus progressé pour les garçons passage de 26 à 47,7 pour cent) que pour les filles (passage de 15,7 à 32,6). Cette disparité dans les taux de scolarisation pourrait ainsi expliquer en partie les évolutions des taux de participation des deux sexes : recul beaucoup plus marqué chez les garçons que chez les filles. Il conviendrait toutefois d'approfondir cette analyse en l'élargissant éventuellement au secondaire et au supérieur, même si l'intervalle de temps séparant l'année 1988 de 2004 est suffisant pour que les premiers effets de l'augmentation de la scolarisation soient visibles.⁴⁶ Il aurait été intéressant, d'après les critiques de O'Higgins (2001) de calculer des taux dits de non-emploi, qui corrigent les taux

⁴⁶www.ijafame.org

de chômage de l'effet de la scolarisation ; mais l'absence de données détaillées a rendu cette démarche délicate pour le cas Malien. Enfin, l'effet de découragement, souvent avancé dans le cas des pays développés, ne nous paraît pas pertinent pour le Mali dans l'explication du recul du taux d'activité dans la mesure où les personnes se retirant du marché du travail formel – et attendant peut-être des jours meilleurs pour y revenir – exercent plus ou moins une activité dans l'informel si elles ne sont pas confinées aux tâches domestiques (comme c'est souvent le cas des femmes). Peu de (jeunes) gens peuvent en effet se permettre le «luxue» de quitter le marché du travail et de choisir l'inactivité au Mali, du fait notamment des fortes pressions sociales et du revenu souvent limité des parents⁴⁷.

2.5 Incidence du chômage parmi les jeunes :

Les questions relatives à l'emploi des jeunes ont fait l'objet d'un intérêt grandissant ces dernières années. L'économie malienne a du mal à faire face aux chocs endogènes et exogènes. En dépit des résultats enregistrés par les différents programmes, les défis liés à l'emploi demeurent. Le coefficient de corrélation entre le taux de croissance annuel de l'économie malienne et le taux de chômage des 15-64 ans (soit 19,1% au niveau de 95%). L'économie informelle occupe 73% de la population active et 1/3 des travailleurs sont des jeunes (d'âge compris entre 15 et 39 ans). Le taux de chômage des jeunes est remarquablement plus élevé que la moyenne générale (12% de l'ensemble du pays et 32% à Bamako).

Les jeunes de 18-25 ans sont les plus touchés par la sous-utilisation de la main-d'œuvre, principalement la main-d'œuvre potentielle (GREAT 2020). Le taux de chômage sous-estime cependant l'ampleur réelle du problème d'accès à un emploi stable ; en effet, les jeunes qui ne sont officiellement ni en recherche d'emploi ni sur le marché du travail ni inscrits comme élèves ou étudiants, c'est-à-dire les inactifs, ne sont pas pris en compte. À Bamako, la probabilité d'être inactif est plus importante que dans les autres villes⁴⁸.

⁴⁷ Fousseini Traoré, {Chômage et conditions d'emploi des jeunes au Mali} Centre d'études et de recherches sur le développement international Université d'Auvergne, 2005

⁴⁸

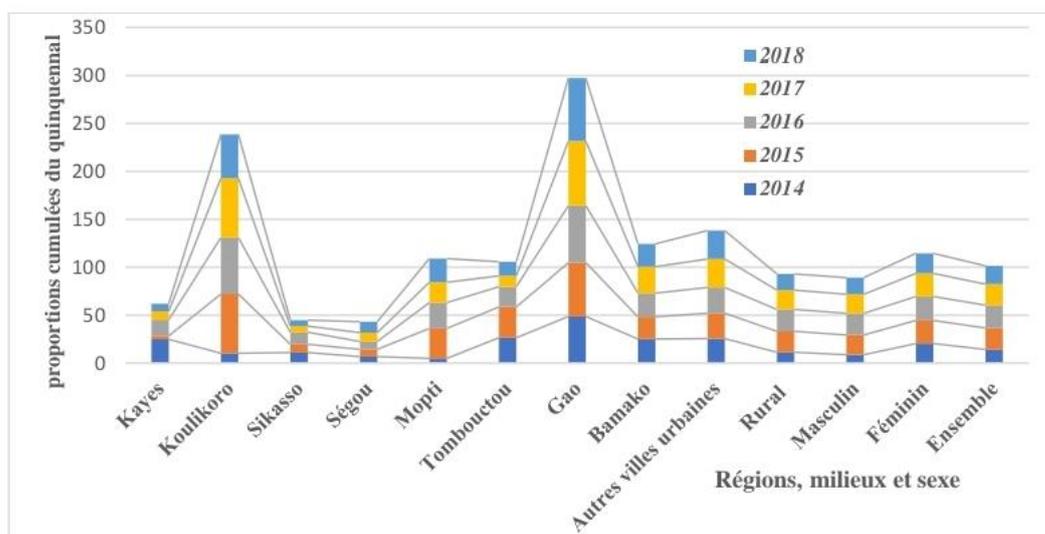
CHAPITRE III : INTERVENTION DES ONG AU MALI POUR LA PROMOTION DE L'EMPLOI DES JEUNES

Tableau : Taux de chômage des jeunes (15-24 ans) par sexe (%)

		2014	2015	2016	2017	2018	Moyennes
<i>15-65 ans</i>		10,3	10,6	10,6	9,1	8,6	9,84 %
<i>15-24 ans</i>	<i>Ensemble</i>	14,2	22,5	23,8	21,9	19,0	20,28 %
	<i>M</i>	8,7	20,7	22,6	19,8	17,4	17,18 %
	<i>F</i>	20,4	24,2	25	24,0	20,9	21,98 %

Source : Auteur, à partir des données EMOP (2014-2018)

Taux de chômage des jeunes (15-24 ans) par région, milieu et sexe (%) :



Source : Auteur, à partir des données EMOP (2014-2018)

3. Défi lié à l'emploi des jeunes :

Le Mali à l'une des populations les plus jeunes du monde avec un âge médian de 16,2 ans (USAID, 2018). Environ 65% de la population totale a moins de 24 ans (USAID, 2018). La Croissance démographique est à + 3,6 % en moyenne annuelle depuis 1998. En effet, depuis 1998, le nombre d'emplois créés chaque année par l'économie malienne, en particulier les emplois dans le secteur formel, a été bien en deçà du nombre d'arrivés sur le marché du travail. L'intensification de la crise de l'emploi des jeunes non seulement pose des problèmes d'un point de vue intergénérationnel, mais menace aussi de creuser encore l'écart en matière d'inégalité au sein de la cohorte actuelle de jeunes. Le manque d'opportunités d'emploi des jeunes et l'incapacité de la fonction publique et les collectivités à les recruter massivement constituent des défis de développement majeur auxquels le pays doit faire face, afin d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), aujourd'hui Objectifs du développement Durable (ODD).⁴⁹

Malgré la mise en place des actions gouvernementales opérant dans la sphère du travail des enfants et de l'emploi des jeunes et les tendances macroéconomiques encourageantes du pays en moyenne de 5,7 % sur la période 2014-2019, les défis liés à l'emploi des jeunes demeurent un sujet préoccupant. Les différences des taux d'emploi et de chômage entre les populations jeunes et adultes permettent également de rendre compte des défis auxquels les jeunes sont confrontés sur le marché du travail. La réduction du chômage devrait être l'un des objets fondamentaux de l'étude des économies des pays en développement.

Dans des zones de conflit, les offres d'emploi et les opportunités sont limitées comparativement aux autres localités, la situation sécuritaire et des possibilités économiques sont aussi limitées. Ces facteurs alimentent d'importants flux migratoires vers l'Afrique du Nord et l'Europe. Beaucoup de jeunes émigrent vers d'autres régions du Mali ou participent au conflit armé. À la fin de l'hiver, certains jeunes partent en exode (migration en grand nombre) pour couvrir les besoins du reste de l'année. L'incapacité de relever ce défi de chômage pour les jeunes entraînerait de lourdes conséquences pour l'économie. Au-delà des coûts économiques, les taux élevés de chômage et du sous-emploi

⁴⁹ ⁴⁹ Fousseini Traoré, {Chômage et conditions d'emploi des jeunes au Mali} Centre d'études et de recherches sur le développement international Université d'Auvergne, 2005

ont des ramifications sociales : activités criminelles, conflits armés (E. Zuehlke, 2009), la perte du lien social, hausse de la délinquance et de violence de tout genre, émigration, etc. L'insuffisance des possibilités d'emplois productifs, le manque des aspirations de liberté politique, de justice sociale et d'un meilleur avenir économique, ont constitué des facteurs importants ayant attisé sous des protestations socio-politiques. L'absence d'opportunités permettant aux jeunes de subvenir à leurs besoins fondamentaux conduira à un état de pauvreté et d'insécurité alimentaire. Une des causes majeures de cette précarité des conditions de vie réside dans la nature de la croissance économique, peu riche en emplois, et du faible niveau de diversification de l'appareil de production et des sources de croissance (Moulaye Hassane TALL, 2018).

De nombreuses initiatives ont été prises par les pouvoirs publics pour faire face aux problèmes de l'emploi au cours des deux dernières décennies dont leurs mises en œuvre posent problème. Sachant que la fonction publique ne peut absorber qu'un petit nombre de diplômés sortant des écoles et des universités, il est impératif que le système éducatif actuel malien arrive à se libérer des fondements sur lesquels il a été bâti depuis l'indépendance du Mali à la faveur d'un accompagnement des jeunes scolaires et universitaires vers les initiatives entrepreneuriales. Les jeunes ont de plus en plus du mal à trouver un emploi décent dans le secteur formel moderne de l'économie, et une proportion croissante de jeunes gens doivent se contenter d'emplois subalternes dans l'économie rurale et informelle. Le non-engagement sur la voie de l'industrialisation a un impact considérable au nombre d'emplois créés dans l'économie.

Non seulement les emplois sont plus difficiles à trouver, mais un grand nombre de jeunes devront vivre avec les stigmates d'une employabilité réduite due à un chômage anormalement long et l'éloignement du marché du travail. En outre, même les perspectives d'avenir de ceux qui réussissent à trouver un emploi sont plus sombres que celles des générations antérieures⁵⁰.

⁵⁰ International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics – IJAFAME ISSN: 2658-8455 Volume 3, Issue 2-2 (2022)

4. Implication de politique économique :

Il faut des politiques actives du marché du travail pour aider les jeunes chômeurs à retrouver un emploi, garantir l'égalité des sexes, offrir aux jeunes défavorisés une formation de rattrapage et un soutien et éliminer toutes les formes de discrimination. Il faut parallèlement travailler à avoir une croissance économique forte et soutenue avec des programmes de développement d'entreprises, vu que le travail indépendant et la création de petites entreprises constituent un moyen non négligeable pour les jeunes de trouver un emploi rémunéré. Le Mali à l'instar de beaucoup d'autres, est un pays dans lequel on ne manque pas d'exercer un quelconque métier si la volonté aussi est là. En effet, moins il y a de chômeurs, plus il y aura des personnes susceptibles de participer à la production des biens et services.

Ces personnes sont donc plus actives ; elles travaillent or selon Voltaire : « Le travail éloigne de nous trois grands maux : l'ennui, le vice, le besoin ». En outre, les opportunités d'auto-emploi et d'entrepreneuriat sont multiples à condition d'oser prendre des initiatives qui aillent dans ce sens. Les entreprises sont une importante source de connaissances quant aux contraintes et aux possibilités relatives à la création d'emploi. Le plein emploi productif des jeunes reste essentiel au maintien du développement économique. Si l'on remédie à ce problème, les retombées économiques pourraient être considérables.

Par conséquent, il faut qu'il y ait des politiques économiques prévoyant en priorité un objectif de création d'emploi dans tous les secteurs de développement socioéconomique et des programmes adéquats de développement de petites et moyennes entreprises (PME) et leur accès au financement. Ces PME peuvent constituer un moyen non négligeable pour les jeunes de trouver un emploi rémunéré. Dans le même dynamisme il faudrait également encourager la diversification de l'économie et la transformation des systèmes de production à travers le développement l'entrepreneuriat jeune et le travail indépendant et investir dans les entreprises de transformations afin de faire des innovations dans ce domaine pour absorber la sous-utilisation de la main-d'œuvre. Un modèle économique de coopérative adaptable aussi bien au milieu rural qu'au milieu urbain et à tous les niveaux de qualifications doit être élaborés et de programmes d'emploi ⁵¹

⁵¹ International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics – IJAFAME ISSN: 2658-8455 Volume 3, Issue 2-2 (2022)

5. Le programme d'entrepreneuriat TEF-PNUD au Mali :

- ❖ Le programme d'entrepreneuriat TEF-PNUD au Mali :
 - Aperçu du programme ⁵²: La Fondation Tony Delumeau est le principal champion de l'entrepreneuriat en Afrique. Notre objectif est d'autonomiser les femmes et les hommes sur tout notre continent, de catalyser la croissance économique, de favoriser l'éradication de la pauvreté et d'assurer la création d'emplois. Nous pensons que le rôle du secteur privé est essentiel pour le développement de l'Afrique et que le secteur privé doit créer à la fois de la richesse sociale et économique. Fondée par l'investisseur et philanthrope africain, Tony O. Delumeau, CFR, et représentant son engagement personnel à créer une nouvelle génération d'entrepreneurs, à travers sa société d'investissement, Hers Holdings, la Fondation est active dans les 54 pays africains.

Notre mission est mise en œuvre à travers nos programmes, nos recherches, nos communautés, nos plaidoyers et nos réunions, y compris le Forum annuel TEF, le plus grand rassemblement d'entrepreneurs en Afrique, et TEFConnect, le hub numérique africain pour les entrepreneurs. La Fondation s'appuie sur ses solides relations dans les secteurs public, privé et du développement pour mener à bien sa mission de création de prospérité pour tous. En 2015, la Fondation a lancé le programme d'entrepreneuriat TEF, un engagement de 100 millions de dollars de Tony Delumeau pour autonomiser 10 000 entrepreneurs africains sur 10 ans. S'appuyant sur le succès du programme et sa capacité unique à identifier, encadrer et financer des entrepreneurs à travers l'Afrique, la Fondation partage de plus en plus sa plate-forme de prestation robuste et travaille en partenariat avec des institutions telles que le Programme des Nations Unies pour le développement, la Banque africaine de développement, le Comité international dès la Croix-Rouge, la GIZ et United Bank for Africa Plc, pour créer un impact significatif et permanent à travers l'Afrique.

Jusqu'à présent, la Fondation Tony Delumeau a formé, encadré et financé plus de 15 847 jeunes entrepreneurs africains dans les 54 pays africains par le biais de ses programmes

⁵² <https://www.tonyelumelufoundation.org/tag/tef-pnud-mali>

d'entrepreneuriat, et fournit un soutien au renforcement des capacités, des conseils et des liens avec le marché à plus d'un million d'Africains via sa plateforme de réseautage numérique., TEFConnect.

- Aperçu du programme au Mali : Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le réseau mondial de développement des Nations Unies, et la Fondation Tony Delumeau (TEF) - le principal champion de l'entrepreneuriat en Afrique - ont ouvert des candidatures pour le programme d'entrepreneuriat TEF-PNUD Mali pour former, encadrer et financer 10 000 jeunes entrepreneurs maliens sur une période de 3 ans, dans le cadre d'une importante intervention de relance économique au Mali. Cette initiative d'autonomisation des jeunes fait partie du programme plus large d'entrepreneuriat de la Fondation Tony Delumeau et du PNUD, lancé en 2019 pour soutenir 100 000 entrepreneurs africains à travers l'Afrique.
- Les 7 pilier du programme d'entrepreneuriat TEF⁵³ :

1. Boîte à outils de démarrage d'entreprise :

Un programme de 12 semaines pour doter les startups des compétences de base nécessaires pour lancer et gérer leur entreprise à un stade précoce de croissance. Il couvre plusieurs sujets, notamment le démarrage et la mise à l'échelle d'une entreprise, le développement commercial, la stratégie marketing, la gestion efficace, la conception de produits, etc.

2. Mentorat en ligne :

Notre modèle fournit une plate-forme technologique crédible pour l'accès à des mentors de classe mondiale de toute l'Afrique et du monde. Les mentors ont fait face à des défis similaires et sont capables d'orienter nos startups vers le succès.

3. Bibliothèque de ressources en ligne :

Un recueil sur mesure de documents, d'études de cas, de vidéos, de tâches, de modèles et d'articles intéressants. Cela inclut la série de 12 semaines sur la TOE Way, partagée simultanément. Il expose les valeurs commerciales fondamentales du fondateur, dans le but de créer le bon caractère chez les entrepreneurs.

4. Rencontre :

⁵³ <https://www.tonyelumelufoundation.org/tag/tef-pnud-mali>

Des rencontres au niveau des pays et des États pour allumer le feu entrepreneurial et promouvoir une interaction étroite au sein du programme. Ces sélections facilitent les échanges personnels, la formation de liens solides entre eux et avec les hubs locaux et les principales agences gouvernementales.

5. Forum de l'entrepreneuriat du TEF :

Un forum annuel dédié de classe mondiale qui rassemble des personnes clés de l'écosystème entrepreneurial africain et mondial dans le but de tirer parti de nos pouvoirs de mobilisation pour promouvoir les entrepreneurs et l'entrepreneuriat africains ; et de se connecter avec les décideurs locaux et régionaux.

6. Capital d'amorce :

Chaque entrepreneur reçoit un capital d'amorçage non remboursable de 5 000 \$. Le capital d'amorçage est calculé sur la valeur équivalente officielle en naira de la Banque centrale du Nigeria à la date de sélection pour le programme. L'objectif est de soutenir la croissance précoce, la preuve de concept et/ou d'améliorer leur fonctionnement commercial. Ce capital d'amorçage est lié à des jalons clairs dans un plan d'affaires bien articulé et pertinent.

7. Réseau des alumni du TEF :

Le réseau d'anciens élèves comprend tous les entrepreneurs Tony Delumeau, suite à la réussite du programme de formation de 12 semaines. Le réseau en ligne et hors ligne favorise les communautés sectorielles et géographiques, la collaboration à travers l'Afrique ainsi qu'une saine concurrence.

➤ Partenariat avec l'Union Européenne pour €20m – soutien l'Entrepreneur féminin :

Nous avons été enchantés d'annoncer notre partenariat avec la Commission Européenne et l'Organisation des États de l'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP) de €20 million, pour soutenir plus de 2 500 femmes entrepreneurs, fournir des formations sensibles aux femmes, aussi bien que les capitaux d'amorçage pour les entreprises de femmes africaines pour naviguer entre les start-ups et phases premières de croissance. Les statistiques sur l'entrepreneuriat féminin en Afrique sont châtées– les femmes représentent 58% de la population africaine des auto-employés mais gagnent 34% de profit moins que la moyenne, avec un gap de financement de €20M pour les femmes africaines. Notre objectif est pour les femmes de participer au développement économique, de réaliser leur plein potentiel et accélérer l'inclusion économique. Pendant très longtemps, les femmes africaines ont enduré les obstacles

systémiques pour démarrer, croître, et pérenniser leurs entreprises. Nous allons alléger le financement, les connaissances et les contraintes de marché menaçant le gagne-pain de ces femmes entrepreneures sur le continent, et favoriser un environnement qui créera plus de revenus, emplois, croissance, et évolutivité pour les entreprises détenues par les femmes⁵⁴

6.Adja Mali-Formation et insertion professionnelle des jeunes à Ségo⁵⁵ :

➤ Description du projet :

Malgré des efforts significatifs accomplis pour développer les services sociaux de base, plus de 41% de la population malienne vit dans l'extrême pauvreté et le pays est classé 182^{ème} sur 189 pays selon l'Indice de Développement Humain du PNUD. Chaque année, environ 300 000 jeunes maliens entrent sur le marché du travail, et ce chiffre devrait augmenter pour atteindre 430.000 en 2030 selon l'Agence Nationale de l'Emploi du Mali. Le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans est estimé à 21,9% et celui des 15-35 ans à 14,9% (source INSTAT février 2018). À noter que les nombreux emplois précaires et les personnes employées en dessous du SMIC ne sont pas encore pris en compte dans les statistiques nationales alors que ces différents cas posent le problème de la qualité et de la viabilité de l'emploi (emploi décent).

À ce jour, les différentes politiques mises en place n'ont pas encore eu les effets escomptés et le problème de l'emploi des jeunes reste toujours d'actualité. La région de Ségo, peuplée de près de 3 millions d'habitants, offre de sérieuses opportunités pour la formation et l'entrepreneuriat des jeunes, notamment grâce à une économie essentiellement tournée vers la pratique des activités agro-sylvo-pastorales, l'existence d'espaces aménagés et de canaux d'irrigation. L'assemblée régionale de Ségo dispose d'un Schéma Directeur Régional de la Formation Professionnelle dont la vision de la première phase vise « Une ressource humaine bien formée et bien qualifiée en adéquation avec l'emploi et permettant à la région de Ségo d'atteindre sa vision de développement ».

C'est dans ce cadre, et forte de l'expérience de la création du centre de formation en entrepreneuriat agricole de Baguinéda, soutenu par la Coopération monégasque, qui a permis

⁵⁴ <https://www.tonyelumelufoundation.org/tag/tef-pnud-mali>

⁵⁵ <https://www.cooperation-monaco.gouv.mc/fr/Priorites/Cartographie-des-projets-en-cours/Afrique-de-l-Ouest/Mali/AJA-MALI-Formation-et-insertion-professionnelle-des-jeunes-a-Segou>

de former 920 jeunes dans les métiers agro-sylvo-pastoraux et artisanaux et d'aider à l'insertion professionnelle de 250 d'entre eux, qu'AJA Mali a choisi de mettre en œuvre dans la région de Ségou un projet de formation et d'insertion professionnelle ciblant 150 jeunes de 18 à 35 ans, dont 47% de filles.

Ce projet contribuera plus particulièrement aux ODD 4, Education de qualité, cible 4.4 « augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat » et 8 Travail décent, cible 8.6 « réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation ».

➤ Objectif général :

Renforcer l'employabilité des jeunes filles et garçons âgés de 18 à 35 ans de la région de Ségou

➤ Objectifs spécifiques :

- Créer un cadre approprié et moderne de formation et de perfectionnement des jeunes filles et garçons de la région de Ségou dans les métiers artisanaux et agro-sylvo-pastoraux.
- Développer au profit de 150 jeunes filles et garçons âgés de 18 à 35 ans de la région de Ségou des compétences qualifiantes dans un métier artisanal ou agro-sylvo-pastoral.
- Développer au profit de 150 jeunes filles et garçons âgés de 18 à 35 ans de la région de Ségou des compétences entrepreneuriales de base et des connaissances instrumentales en alphabétisation.
- Appuyer l'insertion de cent cinquante (150) jeunes filles et garçons âgés de 18 à 35 ans de la région de Ségou dans un métier artisanal ou agro-sylvo-pastoral.

➤ Bénéficiaires directs :

- 150 jeunes âgés de 18 à 35 ans (70 filles et 80 garçons)
- 30 maîtres artisans

➤ Bénéficiaires indirects :

- Les populations des communes de Ségou et de Pélengana
- Les Chambres de Métiers de la région de Ségou
- Les Chambres d'Agriculture de la région de Ségou
- Les vendeurs de produits agro-sylvo-pastoraux et artisanaux des marchés de la région

- Les familles des jeunes formés (au moins 450 personnes).

➤ Résultats attendus :

- Les jeunes filles et garçons âgés de 18 à 35 ans de la région de Ségou ont accès à un centre de formation professionnelle moderne et pérenne dans les métiers artisanaux et agro-sylvo-pastoraux.
- 150 jeunes filles et garçons âgés de 18 à 35 ans de la région de Ségou ont une connaissance technique et une qualification professionnelle dans un métier artisanal ou agro-sylvo-pastoral.
- 150 jeunes filles et garçons âgés de 18 à 35 ans de la région de Ségou ont acquis des compétences élémentaires en création d'entreprise,

Promotion et distribution commerciale, ont acquis des connaissances leur permettant de lire, écrire et assurer la comptabilité d'une micro entreprise.

- 150 jeunes filles et garçons âgés de 18 à 35 ans de la région de Ségou ont accès à un emploi décent dans un métier artisanal ou agro-sylvo-pastoral à travers la création d'une microentreprise fonctionnelle.⁵⁶

⁵⁶ <https://www.cooperation-monaco.gouv.mc/fr/Priorites/Cartographie-des-projets-en-cours/Afrique-de-l-Ouest/Mali/AJA-MALI-Formation-et-insertion-professionnelle-des-jeunes-a-Segou>

Porteur de projet	AJA Mali
Localisation	Ségou
Dates	01/12/2019 31/12/2022
Domaine d'intervention	Accès au travail décent
Financement	450 000,00 €

Source : AJA MALI - Formation et insertion professionnelle des jeunes à Ségou

7. Le fond d'appui à la création d'entreprise par les jeunes (FACEJ)⁵⁷ :

Le fond d'appui à la création d'entreprise par les jeunes/FACEJ est créé et financé par l'Ambassade du Danemark (co-financé par l'Ambassade des Pays-Bas) et mis en œuvre par un gestionnaire de fonds (le consortium PLAN-BØRNEfonden et Swisscontact)

➤ Objectif du FACEJ :

- Appuyer les jeunes sortants d'une formation technique, professionnelle ou supérieure à démarrer leur entreprise dans leur métier ;
- Appuyer les entreprises de jeunes avec un fort potentiel d'entrer en phase de croissance.

➤ Durée :

3,5 ans de 2018 à 2022

➤ Zone d'intervention :

- Région de Sikasso
- District de Bamako et zone périurbaine (Kati et Koulikoro)

⁵⁷ <https://facej.org/>

- Zone urbaine et périurbaine de Ségou, Tombouctou, Mopti et Kita

➤ Résultats attendus :

- La création de 1 100 entreprises et l'accompagnement de 330 entreprises en croissance. Le projet cible 40% de jeunes entrepreneurs femmes.
- La création effective des micros ou petites entreprises par des jeunes hommes et femmes facilitée par un dispositif d'appui et de financement ;
- La viabilité économique de ces entreprises.

➤ Cible :

- Les jeunes de 18 à 30 ans sortant des centres de formation technique et professionnelle et d'autres structures de formation, à partir du niveau CAP et équivalent jusqu'au supérieur / universitaire, ayant l'ambition de lancer des projets d'entreprise valorisant des innovations/économie verte, sans avoir bénéficié d'un appui financier du même type depuis deux ans. (Guichet 1)
- Les jeunes entrepreneurs de 18 à 35 ans, en activité, en vue d'appuyer le développement de leur entreprise existante.

➤ Bénéficiaires :

Les jeunes en création et/ou en phase de développement
D'entreprises.

➤ Ambitions :

- Assurer aux jeunes promoteurs d'entreprise un service d'accompagnement dans leurs parcours de création ou de développement d'entreprise (formation entrepreneurial, montage de business plans, financement et appui-accompagnement post financement,)
- Assurer de meilleures conditions de prêt aux jeunes particulièrement sur les taux d'intérêt ;
- Alléger les procédures pour les ouvertures de comptes et pour l'accès au crédit (garanties) en faveur des jeunes ;
- Mise en réseau des jeunes et des facilitateurs ;
- Atteindre à 40% de jeunes femmes entrepreneurs sur le nombre d'entreprise à créer et accompagner.

➤ Partenaire de mise en œuvre :

- Structures de facilitation spécialisées dans l'accompagnement des jeunes dans la création et/ou le développement d'entreprise : (incubateurs, bureaux d'études, associations/ONG, centres de formation professionnelles) ;
 - Institutions financières : banques et microfinance.
- Domaine d'intervention : Tous les secteurs d'activité sont éligibles sauf le commerce général⁵⁸.
- Les conditions financement :

Entreprise en création

Financement de base	Primes			Total maximum des subventions et primes
	Projet vert ou innovant	Projet permettant la création d'au moins 2 emplois salariés	Projet avec crédit bancaire	
Montant du prêt avec un maximum de 2 millions*	25 % du Plan d'Affaire et maximum de 1 million	25 % du Plan d'Affaire et maximum de 1 million	25 % du total des prêts et maximum de 1 million	Maximum 5 Millions et 90% du Plan d'affaire
Rétrocédé sur le compte du jeune à la fin du remboursement du prêt	Versé sur le compte du jeune entrepreneur en début d'exécution	Versé sur le compte du jeune entrepreneur en début d'exécution	Versé sur le compte du jeune à la fin du remboursement du prêt	

* Si le bénéficiaire désire un crédit supérieur au financement de base, un crédit complémentaire pourra être octroyé par la banque, facilité par le Fonds de Garantie du Secteur Privé.

Exemple 1 : Si le montant du plan d'affaire est égal à 2 millions, le bénéficiaire apportera en contribution personnelle 0,2 millions. Le restant, 1,8 millions fera l'objet d'un prêt auprès de la banque ou de l'IMF. Le bénéficiaire remboursera les 1,8 millions auxquels s'ajoutent les intérêts. À la fin des remboursements, il recevra les 1,8 millions de subvention.

Exemple 2 : Si le montant de l'investissement et du fonds de roulement est égal à 3 millions le bénéficiaire apportera une contribution personnelle de 0,3 millions. Le restant, 2,7

⁵⁸ <https://facej.org/>

millions est alors supérieur au montant du prêt de base (2 millions). Le bénéficiaire pourra demander un prêt de 2,7 millions, 0,7 million étant assuré par le FGSP SA. À la fin du remboursement du crédit et des intérêts il recevra 2,68 millions dont 2 millions de subvention et 0,68 million de prime crédit (25% du montant du crédit).

Exemple 3 : Si le montant du plan d'affaire est de 2 millions, le bénéficiaire apportera une

Entreprise en création

Financement de base	Primes			Total maximum des subventions et primes
	Projet vert ou innovant	Projet permettant la création d'au moins 2 emplois salariés	Projet avec crédit bancaire	
Montant du prêt avec un maximum de 2 millions*	25 % du Plan d'Affaire et maximum de 1 million	25 % du Plan d'Affaire et maximum de 1 million	25 % du total des prêts et maximum de 1 million	Maximum 5 Millions et 90% du Plan d'affaire
Rétrocédé sur le compte du jeune à la fin du remboursement du prêt	Versé sur le compte du jeune entrepreneur en début d'exécution	Versé sur le compte du jeune entrepreneur en début d'exécution	Versé sur le compte du jeune à la fin du remboursement du prêt	

* Si le bénéficiaire désire un crédit supérieur au financement de base, un crédit complémentaire pourra être octroyé par la banque, facilité par le Fonds de Garantie du Secteur Privé.

contribution personnelle de 0,2 millions et si le projet est innovant et permet l'emploi d'au moins 2 salariés il recevra 1 millions de primes dont la prime projet innovant 0,5 million (25% du plan d'affaire) et la prime emploi (25% du plan d'affaire). Il bénéficiera d'un prêt de 0,8 million. À la fin des remboursements il recevra 0,8 million de subvention.

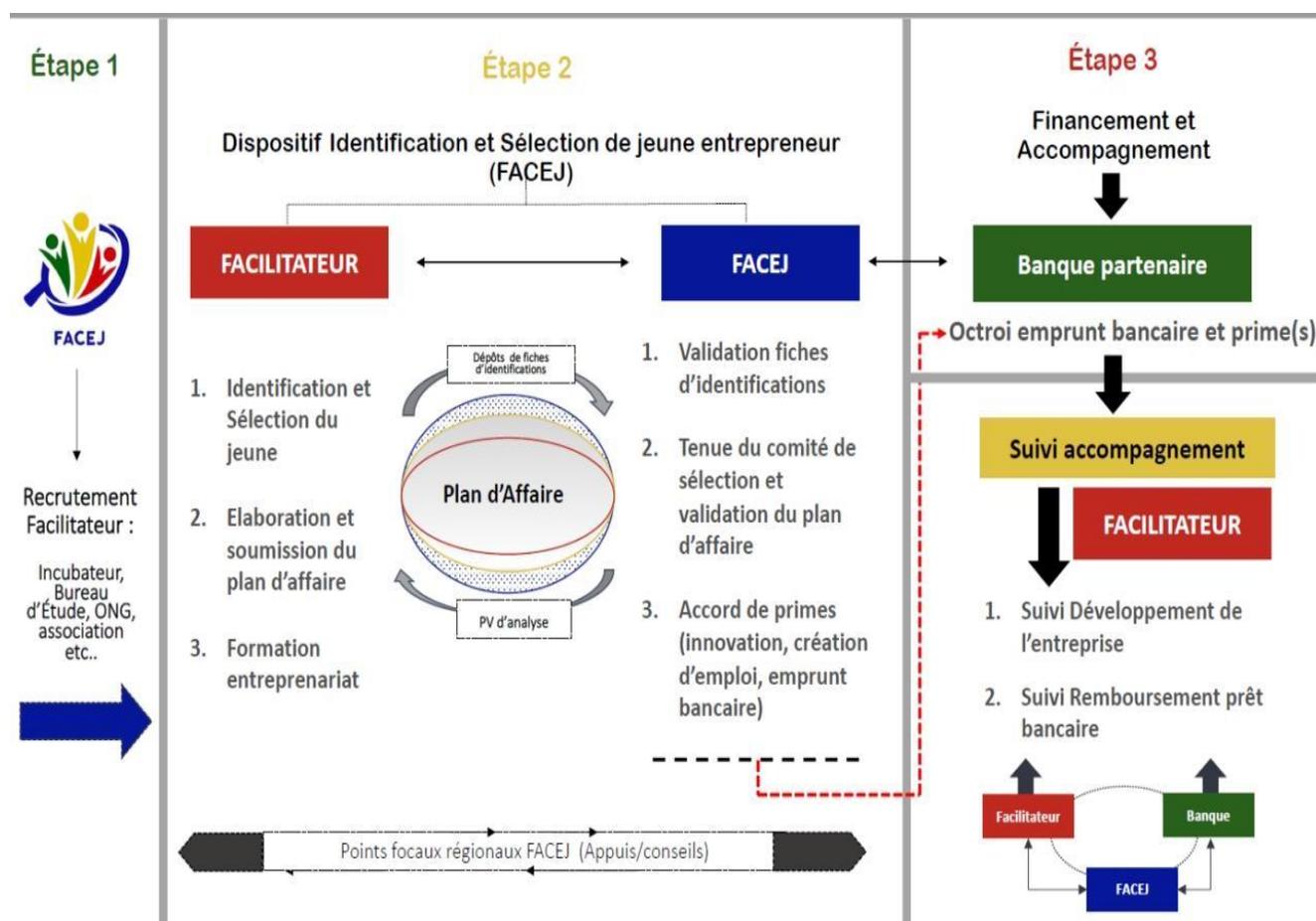
Exemple 1 :

Si le montant du plan d'affaire est égal à 2 millions, le bénéficiaire apportera en contribution personnelle 0,2 millions. Le restant, 1,8 millions fera l'objet d'un prêt auprès de la banque ou de l'IMF. Le bénéficiaire remboursera les 1,8 millions auxquels s'ajoutent les intérêts. À la fin des remboursements, il recevra les 1,8 millions de subvention.

Exemple 2 : Le montant du plan d'affaire est de 6 millions et le projet est innovant et permet d'employer 4 salariés supplémentaires. Les primes demandées sont donc de 2 millions. L'entrepreneur doit mobiliser une contribution personnelle de 2,4 millions et boucler le financement avec un prêt de 1,6 millions et recevra à la fin du remboursement du crédit et des intérêts la subvention de 1,6 millions qui lui sera versée par l'Institution bancaire.

Exemple 3 : Si le montant du plan d'affaire est égal à 10 millions, le bénéficiaire apportera une contribution personnelle de 4 millions (dont un million sur un compte bloqué). Le restant à financer, 6 millions est alors supérieur à la subvention de base maximum (5 millions). Le bénéficiaire pourra demander un prêt de 6 millions (5 millions de prêt correspondant à la subvention de base + 1 million pour boucler le financement) et recevra à la fin du remboursement du crédit et des intérêts la subvention de base de 5 millions et le prime crédit de 1 million⁵⁹

➤ Dispositifs du processus de création :



Source : <https://facej.org/>

⁵⁹ : <https://facej.org/>

8. Le projet youthtools :

Présentation YouthTools Mali ⁶⁰: présenté par M. Makono Coulibaly de FIER et M. Mamadou Traoré d'INCLUSIF, le projet YouthTools est une initiative proposée par PROCASUR en partenariat avec « FIER – INCLUSIF pour la période 2019-2021.

L'objectif de cette session a été que les participants se familiarisent avec les objectifs du projet pilote YouthTools au Mali et formulent les recommandations pour améliorer la Stratégie d'implémentation de projet.

➤ Objectif : L'objectif général stratégique du projet pilote est de doter les jeunes Ruraux ciblés de connaissances, de compétences et des ressources nécessaires pour améliorer leur bien-être économique et accumuler de l'épargne.

- Contexte et justification : Insuffisance de l'éducation financière qui se traduit dans une incompréhension des Jeunes sur le fonctionnement et les procédures des SFD ; manque de confiance envers les SFD ; le coût élevé de la collecte et de gestion pour les SFD ; manque de stratégies et de mécanismes spécifiquement adressés aux jeunes ruraux par les SFD ;

Difficultés des jeunes à développer des idées d'entreprises innovantes ;

Difficultés à gérer les activités quotidiennes de leurs entreprises ;

Déficit de capacités entrepreneuriales pour développer des réseaux et diversifier leurs débouchés commerciaux ;

Le retrait massif par les jeunes des subventions constituées en dépôts à terme (DAT) au niveau du SFD à la fin du cycle de leur projet.

- Théorie du Changement :

But : Les jeunes ruraux saisissent et créent de nouvelles opportunités d'emploi

➤ Objectif Stratégique : Les jeunes ruraux ciblés sont dotés de connaissances, de Compétences et des ressources nécessaires pour améliorer leur bien-être économique et accumuler de l'épargne.

Résultat Intermédiaire : Amélioration de la qualité de l'éducation financière disponible et de l'encadrement dans la formulation des plans d'affaires.

⁶⁰ <https://www.youthtools.org/wp-content/uploads/2020/07/Rapport-Laboratoire-de-Terrain-Mali-FR.pdf>

- Stratégie : Développer des modules de formation centrés sur le marché et adaptés à des connaissances pratiques/contextuelles, notamment l'éducation financière, le mentorat et les compétences/aptitudes à la vie quotidienne.
 - Stratégie : Établir des relations avec les acteurs du secteur privé afin d'offrir des formations pratiques, et du coaching.
 - Stratégie : Renforcer les capacités des prestataires de services existants, afin de mieux engager les jeunes et de renforcer leurs compétences.
 - Résultat Intermédiaire : Disponibilité et accessibilité accrues de services et produits financiers adaptés aux jeunes ruraux.
 - Stratégie : Promouvoir des produits et services de crédits et d'épargne.
 - Stratégie : Veiller à ce que les SFD offrent des produits et services financiers adaptés aux jeunes de manière transparente.
- Approche de la mise en œuvre :
- Renforcement des capacités : Renforcer les jeunes en matière d'éducation financière, en gestion et dans les compétences de la vie nécessaires pour être un entrepreneur prospère.
 - Accès aux services financiers : Enseigner aux jeunes les principes et les avantages de l'épargne et des prêts pour développer leurs actifs financiers.
- Résultats attendus :
- Effet 1 : Les capacités entrepreneuriales des jeunes ruraux du Mali et l'encadrement auquel ils ont accès sont améliorées
- Produit 1.1 : Une étude de base du projet pilote, basée sur les expériences du FIER, sur les déterminants de l'inclusion financière des jeunes ruraux sont établis.
- Produit 1.1 : Des outils de renforcement de l'inclusion financière des jeunes ruraux sont développés.
- Produit 1.3 : Les capacités d'accompagnement des jeunes ruraux, des SFD et des ONG locales prestataires de services de formation, d'appui conseil et d'ingénierie de projet sont renforcées.
- Effet 2 : l'approche d'inclusion financière des jeunes ruraux du Mali développé par le FIER est améliorée.
- Produit 2.1 : Des produits et services financiers adaptés aux besoins des jeunes ruraux sont développés.
- Produit 2.2 : Une étude de validation de l'efficacité des outils testés est établie.

➤ Partenaires stratégiques pour l'élaboration des outils :

Projet Youth Leadership, Entrepreneurship, Access and Development (YouLead) du Nigeria durables qui offrent des moyens de subsistance durables dans leurs communautés.

➤ Présentation du Laboratoire de Terrain :

Ce laboratoire de terrain intervient dans le cadre du projet YouthTools financé par le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA) et développé en partenariat entre PROCASUR, FIER et INCLUSIF au Mali. Le Laboratoire de Terrain (LT) est un espace et un événement en même temps, où différentes parties prenantes (équipes techniques des projets, jeunes ruraux, champions locaux et partenaires) se rencontrent. Le LT au Mali est basé sur les expériences contextuelles et pratiques, les connaissances et l'expertise des personnes et des organisations qui ont participé, à des niveaux différents dans la mise en œuvre des outils pour l'inclusion financière des jeunes ruraux. Le LT a contribué à l'élaboration d'outils adaptés pour doter, les jeunes ruraux ciblés, de connaissances, de compétences et des ressources nécessaires afin d'améliorer leur bien-être économique et accumuler de l'épargne.

Dans le cadre du LT, les invités internationaux encore appelés solutions partenaires 1 avec les équipes du FIER & INCLUSIF ont discuté et analysé différents outils liés à la mobilisation de l'épargne, l'éducation financière et l'accompagnement des jeunes entrepreneurs ruraux. Avec l'apport de ces différents acteurs, il a été possible d'avoir une compréhension Approfondie de ces outils et d'y incorporer les améliorations nécessaires adaptées au contexte de FIER & INCLUSIF et du Mali. Ainsi, avec la participation active des différentes parties prenantes, en particulier les acteurs nationaux, la conception du projet pour tester les outils développés durant le LT fut finalisée. Le LT a également créé les conditions nécessaires pour le démarrage rapide du projet, ainsi que la validation et la mise à l'échelle des outils testés.

Objectifs du laboratoire de terrain. L'objectif général du Laboratoire de Terrain est de finaliser le Plan d'Action 2020 d'un pilote qui vise à tester des outils innovants pour le développement de services financiers et éducation financière adaptés aux jeunes bénéficiaires du FIER et INCLUSIF au Mali afin d'améliorer l'inclusion financière de ce groupe⁶¹.

⁶¹ <https://www.youthtools.org/wp-content/uploads/2020/07/Rapport-Laboratoire-de-Terrain-Mali-FR.pdf>

➤ Les objectifs spécifiques s'articulent à :

- Utiliser une approche participative dans la révision et la validation des principales solutions proposées pour le projet et des défis soulignés, ainsi que de définir le rôle et les responsabilités de toutes les parties prenantes à l'élaboration des outils.
- Échanger directement avec les ONG d'accompagnement, les SFD et les jeunes champions sur leurs expériences et les leçons à tirer du travail mené jusqu'à présent avec les jeunes concernant la mobilisation de l'épargne et l'éducation financière des jeunes.
- Établir une stratégie et un mécanisme pour la gestion de l'implémentation du pilote, les appuis nécessaires, et le suivi et l'évaluation du pilote (explorer les mécanismes existants).
- Convenir un Plan de Travail 2020 de YouthTools au Mali qui détaille les activités, les rôles et les responsabilités, y compris ceux concernant les ressources financières, matérielles et humaines.

Les enseignements tirés de ce processus sont multiples et sont liés aux expériences apportées du Nigeria, du Kenya et du Cameroun mais aussi à la réflexion menée parmi les participants lors des sessions de travail et des visites de terrain. En particulier, les participants ont identifié, à partir des présentations et des échanges avec les présentateurs et de leurs bonnes pratiques, une série d'outils qui ont été sélectionnés pour répondre aux défis et aux faiblesses des jeunes ruraux en matière de formation à l'entrepreneuriat, de relation avec les SFD et de coaching. Sur la base de ces exercices de réflexion, les participants ont élaboré un plan d'action 2020 qui sera, dans un deuxième temps, revu, ajusté et mis en œuvre par YouthTools en collaboration avec FIER & INCLUSIF et les partenaires au Nigeria et au Kenya.

Le présent rapport narratif est la somme de tous les travaux menés jour après jour pendant les 5 jours du déroulement du laboratoire de terrain.



➤ Présentation du programme FIER :

M. Makono Coulibaly, Responsable de l'appui à l'Insertion et à l'entrepreneuriat rural au Projet FIER, a présenté le projet FIER. Le projet est une initiative de l'état malien à travers le Ministère de l'emploi et la formation professionnelle, qui bénéficie de l'appui technique et financier du FIDA.

Au Mali, 180 000 jeunes arrivent chaque année sur le marché de l'emploi sans débouchés. Cette analyse a permis à l'État d'élaborer la Politique Nationale de Formation professionnelle Orientée vers l'Emploi pour les jeunes, suivie de la stratégie Nationale à travers le Programme Décennal de Formation Professionnelle pour l'Emploi (PRODECPE) de 2012 à 2023. Le projet FIER est une des composantes de ce Programme Décennal pour améliorer l'employabilité des jeunes ruraux à travers la formation professionnelle et l'entrepreneuriat des jeunes ruraux dans les filières porteuses au Mali. Financé par le FIDA sur une convention prête avec l'état malien d'un montant de 8 milliards 945 millions de francs CFA, avec une contribution du PAPAM (achevé) à 4, 33 milliards, et aujourd'hui INCLUSIF qui y contribue à hauteur de 4 milliards en remplacement de PAPAM arrivé à

terme. En plus les Institutions de microfinance contribuent à hauteur de 1, 32 milliards, les bénéficiaires pour 2, 13 milliards, et l'état malien pour 2, 13 milliards.

- Objectif : Le Projet FIER vise à faciliter l'accès des jeunes ruraux à des opportunités d'insertion et d'emplois attractifs et rentables dans le domaine du secteur primaire dont l'Agriculture y inclus la pêche, l'élevage, le maraichage, et les activités économiques connexes. Pour cela la finalité du projet FIER est de contribuer à la réduction de la pauvreté en milieu rural et dans les zones où il intervient pendant les 8 ans de mise en œuvre qui partent du 1er octobre 2014 à septembre 2022.
- Ciblage : Le projet FIER cible 100 000 jeunes ruraux en quête d'emploi qui ont entre 15 et 40 ans. Les jeunes ruraux cibles se subdivisent en deux groupes, à savoir les jeunes pré-adultes de 15 à 17 ans. Qui bénéficieront de la formation préprofessionnelle qui va les préparer à l'insertion préprofessionnelle. Le deuxième groupe se constitue de jeunes de 18 à 40 ans répondant à 2 trajectoires différents : ceux qui veulent aller aux Activités Génératrices de Revenu (AGR) et les jeunes qui sont déjà en activité en Micro Entreprise Rurale (MER). Pour ces derniers, FIER contribue pour les assister à l'extension de leurs activités. L'une des spécificités chez FIER dans le choix des jeunes ruraux, est la parité de 50% (hommes et femmes).
- Composantes du programme :

Composante 1 : Renforcement de capacités institutionnelles des structures d'appui et le renforcement des capacités des Centres de formation professionnelles (CFP) des jeunes ruraux bénéficiaires. Avec pour objectif la formation 20 000 jeunes ruraux par le dispositif de formation professionnelle, 51 000 jeunes par les unités mobiles de formation (prestataires en formation professionnelle) et les CFP.

Composante 2 : Appui aux initiatives et à l'insertion des jeunes ruraux. FIER doit créer, 11 980 activités génératrices de revenus et créer 1200 entreprises rurales dans les filières agricoles et connexes porteuses sélectionnées, pour la création de 40 000 emplois. Le FIER assiste les structures d'appui en renforcement de capacités aux jeunes selon les initiatives spécifiques proposées par ces derniers jeunes préalablement sélectionnés par les structures

d'accompagnement. Le FIER accorde un appui financier aux jeunes et les accompagne pendant une année dans le démarrage de leurs entreprises⁶².

Composante 3 : Coordination et de suivi pour assurer la mise en œuvre conformément aux indicateurs du projet FIER. Les attentes de résultats de formation de 10 Centres de Ressources (CDR), 8 Dispositifs de Facilitation de Proximité, et 80 conseillers en entreprise de qualité, font face à des obstacles communs à l'augmentation des épargnes des jeunes à hauteur de 25% au niveau des SFD. Ils vont de l'élaboration des plans d'affaires, du développement d'activités génératrices de revenus, de la faible mobilisation de l'épargne des jeunes, au faible niveau de renforcement de la capacité des acteurs. D'où le défi principal de fidélisation des jeunes aux SFD et pérenniser le financement des jeunes ruraux par les SFD au-delà du projet.

➤ Résultats atteints : A mis parcours, les réalisations du projet FIER sont satisfaisantes. Nous pouvons citer entre autres : la création/consolidation et financement de 8 464 AGR sur 11 980 prévues soient 70,6% ; la consolidation et financement de 668 MER, Donnant 55,66% des objectifs de FIER ; en ajoutant les 977 projets économiques dont 930 AGR soit 77,6 % et 47 MER soit 39,1% en attente de financement au niveau du projet INCLUSIF. En ce qui concerne le genre, les femmes représentent 47% des Projets créés/consolidés et financés. De son démarrage à nos jours, FIER a suscité la création de 13 nouveaux guichets SFD sur les 17 guichets attendus à la fin du projet, Soit une réalisation de 76,47%. Même si ces résultats sont encourageants, beaucoup D'efforts restent à faire pour améliorer le taux d'épargne des jeunes qui est d'environ 15% dans les zones d'intervention de FIER sur les objectifs de 25%.

Une série de recommandations a été tirée de cette présentation, visant à contribuer à l'amélioration du taux d'épargne des jeunes, qui reste encore un défi majeur du projet :

- La contractualisation avec les organismes spécialisés dans la gestion de l'information, de la communication et de la connaissance, dans les différents cercles pour la réalisation d'évaluations d'impacts.
- L'appui aux structures d'accompagnement pour la finalisation de la stratégie de réseautage des jeunes et du développement du plan de communication ainsi qu'un plan d'actions opérationnelles. L'organisation des ateliers de formation

⁶² <https://www.youthtools.org/wp-content/uploads/2020/07/Rapport-Laboratoire-de-Terrain-Mali-FR.pdf>

des formateurs sur l'approche intégrée chaîne de valeur et les plateformes d'innovation, pour permettre aux jeunes ruraux de mieux exploiter les opportunités qui peuvent exister sur toute la chaîne de valeur.

- La création des liens entre les jeunes entrepreneurs pour renforcer les échanges de solutions et bonnes pratiques et augmenter les débouchés commerciaux.
- Soutenir l'émergence du Réseau des Jeunes Ruraux Bénéficiaires de FIER (RJRFIER)²
- Renforcer l'engagement des SFD dans le processus de fidélisation des clients, Spécifiquement les jeunes ruraux bénéficiant de l'accompagnement de FIER et INCLUSIF.
 - Réaliser une analyse plus approfondie sur l'accès au marché par les jeunes entrepreneurs ruraux qui permettent de mieux comprendre les
 - Contraintes auxquelles ils font face et développer des actions pour les battre⁶³.

Échanges entre YouthTools et les participants :

Q : Sur la présentation, il manque parmi les acteurs clés les banques et les assurances, pourquoi ?

R : Cela est relatif à la structuration des systèmes financiers au Mali. Les procédures proposées par le projet au Mali ressortent de la compétence des SFD plutôt que des banques. Il n'est pas exclu qu'un jeune entrepreneur qui s'épanouit dans le dévouement de son entreprise puisse ouvrir un compte auprès d'une banque et solliciter son accompagnement. L'assurance agricole est nouvelle au Mali et s'installe petit à petit avec l'appui de certains partenaires au développement. Dans le cadre du projet INCLUSIF il ressort dans l'analyse et le développement de capacité la mise en place d'un dispositif national d'assurance agricole. Une fois le dispositif installé, le mécanisme de formation des jeunes ruraux sera aussi développé et exécuté avec l'ensemble des acteurs afin de familiariser les jeunes ruraux avec les l'assurance agricole. Il faut une analyse approfondie à la suite des aléas climatiques qui peuvent affecter les productions agricoles.

Q : Nous, les jeunes nous avons des défis d'alimentation des animaux, et l'eau à suffisance pour les animaux, est ce que le projet vise travailler sur ce sujet ?

R : C'est une initiative que nous avons discutée, si vous arrivez à vous mettre en réseau, vous pouvez avoir accès facilement à l'aliment bétail subventionné. L'achat groupé est toujours moins cher. Pour ce qui concerne l'accès à l'eau, nous solliciterons d'autres partenaires qui interviennent dans ce domaine.

⁶³ <https://www.youthtools.org/wp-content/uploads/2020/07/Rapport-Laboratoire-de-Terrain-Mali-FR.pdf>

CHAPITRE III : INTERVENTION DES ONG AU MALI POUR LA PROMOTION DE L'EMPLOI DES JEUNES

➤ Travail en groupe sur les exercices S.W.O.T. :

L'exercice S.W.O.T. a été l'opportunité pour les participants de mener l'identification des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces pour l'inclusion financière des jeunes ruraux au Mali, la formation professionnelle et le développement des entreprises dans l'agriculture et l'agrobusiness. Les participants ont également mené une analyse approfondie des résultats de l'exercice et de leur implication sur le projet pilote YouthTools. Les résultats de l'exercice sont présentés sur le tableau ci-dessous⁶⁴.

Tableau : Résultats triple analyse SWOT

DOMAINE	DIMENSION INTERNE DU PILOTE		DIMENSION EXTERNE DU PILOTE	
	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
Institution – microfinance	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne couverture géographique ; - Agents formés sur l'éducation financière ; - Connaissance de la zone ; - Formation des agents sur le crédit agricole ; - Produits et services diversifiés ; - Expertise sur le financement agricole ; - Existence de guichets mobile, - Convention FIER/SFD. 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de ressources financières et humaines, - Insuffisance d'outils de gestion et de sensibilisation ; - Faible sensibilisation des jeunes ; - Absence de stratégie de marketing ; - Absence de prime d'incitation à l'épargne ; - Faiblesse de technologie ; - Faible capacité des agents à faire la promotion des produits et services des SFD - La faible maîtrise des plans d'affaires par les agents de crédit. 	<ul style="list-style-type: none"> - La sécurité de la zone ; - L'accompagnement des partenaires (Etat, Projets, ONG) - Population jeune - L'existence de groupes d'épargne traditionnelle ; - La digitalisation - Politique de l'état pour le développement du secteur de la microfinance ; - Existence des filières agricoles, - Marché pour le financement du monde rural. 	<ul style="list-style-type: none"> - Globalisation du marché financier ; - L'écart technologique - Les aléas climatiques ; - L'insécurité ; - Instabilité politique ; - Echecc des autres SFD.
formation des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Existence./disponibilité d'acteurs de formation et de renforcement des capacités - Existence et jeunesse de facilitateurs villageois pour assurer la continuité de la formation post projet - Existence de curriculum de formation des jeunes porteurs d'AGR ou MER. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible exploitation de l'opportunité d'existence d'acteurs de formation et de renforcement des capacités - Faible capacité d'appropriation par les bénéficiaires des formations techniques - Visite d'échanges interne non réalisées - Faiblesse du taux d'alphabétisation - Faible capacité d'utilisation des outils de gestion mis en place - Faible appropriation des outils de gestion par les bénéficiaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence./disponibilité d'acteurs de formation et de renforcement des capacités - Offre de formation en éducation financière disponible - Opportunités de visites d'échange interne entre bénéficiaires de zones différentes - Existence de prestataires de formation en entrepreneuriat - Existence et diversité des besoins de formation pour les jeunes porteurs d'AGR et de MER. 	<ul style="list-style-type: none"> - Prestataires de formation qualitativement faibles pour assurer les formations requises - Financement des jeunes sans les formations requises préalables (alphabétisation et éducation financière par exemple) - Formation en éducation financière non adéquate - Outils de gestion mis en place par les acteurs d'accompagnement (ONG) plutôt que produit par les bénéficiaires eux-mêmes.
Mentorat des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> -Disponibilité d'outils de suivi et de gestion -Disponibilité de structure d'encadrement ; -Disponibilité de structure de financement -Disponibilité de plan de travail -Disponibilité de partenaires financiers et techniques -La durée de l'encadrement est suffisante ; - disponibilité de fonds ; -adhésion des jeunes au projet ; -existence de mécanisme de suivi. 	<ul style="list-style-type: none"> -Faible niveau d'alphabétisation des bénéficiaires -Insuffisance de personnel, -difficulté d'accès d'ouverture de compte due à l'insuffisance de moyens devant les implications, -l'inexpérience des jeunes en gestion d'entreprise ; -volume de travail élevé par agent d'encadrement (ex : 99 à 120 bénéficiaires par encadreurs) ; -irrégularité des suivis auprès des jeunes. 	<ul style="list-style-type: none"> -Organisation de session de formation en alphabétisation -Renforcement des capacités des encadreurs au contact des bénéficiaires -La mise en place du système de facilitation de proximité ; -possibilité d'intégrer et d'appuyer les projets de transformation des produits agricoles. 	<ul style="list-style-type: none"> - La non appropriation des actions du projet par acteurs locaux -L'instabilité/le changement de politique -La concurrence des intervenants similaires -La suspension des financements -Les catastrophes naturelles ; - le retrait systématique des caisses des fonds DAT par les jeunes.

⁶⁴ <https://www.youthtools.org/wp-content/uploads/2020/07/Rapport-Laboratoire-de-Terrain-Mali-FR.pdf>

Conclusion :

En conclusion, le chapitre met en l'importance des organisations non gouvernementales (ONG) dans la lutte contre le chômage des jeunes au Mali. Les ONG ont mis en place des programmes pour créer des emplois, renforcer les compétences et améliorer l'employabilité des jeunes. Malgré ces interventions, des défis persistent pour les ONG dans leur travail en faveur de l'emploi des jeunes au Mali. Ce chapitre offre un aperçu de la situation actuelle et de l'impact des ONG dans ce domaine crucial pour le développement économique et social du pays.

Chapitre IV : La méthodologie et la technique de recherche utilisée

Chapitre IV : La méthodologie et la technique de recherche utilisée

Préambule

Dans ce chapitre, nous allons décrire la méthode et la technique empruntées pour entamer notre sujet d'étude, aussi faire part des difficultés rencontrées à côté de quelques définitions retenues pour expliciter la technique exploitée.

1.Méthode utilisée :

Afin de procéder à des recherches pour un mémoire, les méthodes conseillées sont l'approche épistémologique (la méthode empirique et la méthode déductive) et la méthode de recherche qualitative et quantitative car elles sont complémentaires.

Dans le cas de notre mémoire, il était question pour nous en premier temps de procéder à un travail empirique (enquête de terrain) pour la vérification de nos hypothèses auprès de quelques ONG installées au MALI, aussi parmi les bénéficiaires grâce à notre réseau et capital social. Pour ce faire, nous avons épuisé du temps et élaboré un plan de travail pour rentrer en contact avec notre échantillon notamment via réseaux sociaux, et conversations téléphoniques, mais nous avons rencontré des problèmes pour maintenir le contact par défaut de connexion et de couverture en réseaux au Mali car ce dernier reste limité en usage des techniques de technologies de l'information et de télécommunication. Cette contrainte a entraîné un changement en matière de vérification de nos hypothèses au profit de l'exploration de documents officiels notamment les rapports d'activités. Alors, nous avons choisi deux rapports d'activités comme matériaux, pour rendre compte des efforts consentis par les ONG au mali quant à la promotion du travail des jeunes afin de répondre à nos questionnements et discuter nos hypothèses.

2.La technique utilisée :

Travailler sur des documents notamment des rapports d'activités en guise de rendre compte et d'analyse nécessite l'exploitation de techniques adaptées. Dans notre cas d'étude, nous avons opté pour l'analyse de contenu.

3. Définition de l'analyse de contenu

« L'analyse de contenu est une technique indirect utilisée sur des productions écrites, sonores ou audiovisuelles, provenant d'individus ou de groupes ou portant sur eux, dont le contenu se

présente sous forme de non chiffrée. L'analyse de contenu est sans doute la plus connue des techniques d'analyse de données secondaires. C'est la technique tout indiquée pour analyser non seulement des productions actuelles, mais aussi celle du passé, car elle permet de mettre un événement, une action individuelle ou collective pour lesquels des traces écrites existent. L'analyse de contenu est l'outil par excellence des historiennes et historiens, des sociologues, politologues et psychologues qui s'intéressent à l'étude des cultures étrangères, des médias en général (littérature, Manuel scolaire, téléromans, émissions pour enfants, messages publicitaires, nouvelles et chansons) de la personnalité »⁶⁵

4. Les étapes de l'analyse de contenu :

La méthode d'organisation de l'analyse, se décline en trois phases : la pré analyse, l'exploration, et le traitement des résultats et l'interprétation. La mission de ces phases et le fait d'approfondir pour autant les textes qu'on devrait analyser.

La première phase c'est celle du pré analyse qui contient la lecture flottante, la formulation de la problématique et des hypothèses et des objectifs. « C'est la phase d'organisation proprement dit. Elle correspond à une période d'intuition. Mais elle a pour objectif l'opération réalisation et la systématisation des idées de par de manière à aboutir à un schéma précis du déroulement des opérations successives, il s'agit d'établir un programme. Il peut être flexible, c'est-à-dire permettre l'introduction d'une nouvelle procédure en cours d'analyse mais il doit être précis »⁶⁶

La 2^e phase c'est l'exploration matérielle, {qu'il s'agisse de procédure appliquée manuellement ou d'opération effectuées par ordinateur le déroulement du programme s'accomplit mécaniquement. Cette phase longue et fastidieuse, consiste essentiellement en Opération de Codage »⁶⁷

Par rapport au Codage, {le codage est le processus par lequel les données brutes sont transformées systématiquement et agrégées dans les unités qui permettent une description précise des caractéristiques pertinentes de contenu }

⁶⁵ Ibid. p. 157.

⁶⁶ Ibid. p. 93.

⁶⁷ Ibid. p.100

La 3^e phase est le traitement des résultats et l'interprétation : soit l'analyse des opérations statistiques (pourcentage par exemple) ou plus complexe (analyse factorielle).⁶⁸

5. les étapes retenues dans notre recherche :

Pour rendre compte et analyser le rôle des ONG dans la promotion de l'emploi des jeunes au mali, nous avons procédé comme suit :

Suite à la sélection de deux rapports, nous avons opéré en 1^{er} temps des observations quant à la forme et le contenu de ces deux documents, en deuxième, entamé des lectures platoniques ensuite approfondies pour explorer et parcourir le contenu. En troisième temps nous avons été dans la conquête et le repérage des éléments pertinents en lien étroit avec nos questionnements de recherche. Dans un temps supérieur, nous avons discuté et confronté les éléments pertinents soustrait avec nos hypothèses et avons achevé le processus d'analyse par des conclusions suite à une comparaison entre les deux rapports retenus. Un regard personnel s'est développé autour du rôle des ONG au mali et un avis est exprimé en clôture.

6. Les avantages et les inconvénients de l'analyse de contenu :

« L'analyse des contenus peut demander beaucoup de temps mais permet l'examen en profondeur de document. Les documents peuvent se prêter à la comparaison à une étude dans le temps et à des analyses variées, tout en ne reflétant qu'une partie de la réalité, celle de son ou de ces auteurs ». ⁶⁹

Il faut savoir que l'analyse de contenu demande beaucoup de temps, c'est-à-dire la lecture et encore la relecture des documents sélectifs en cherchant exhaustivement ces documents pour décrypter la réalité qui manifeste plusieurs phénomènes qu'on devrait étudier. Donc les recherches sur le corpus sélectionné, demandent une multiplication approfondie des études minutieuse pour enfin dévoilé cette réalité cryptée qui nous cache la vérité dissimulée et à nos limites en temps qu'être humain.

Un autre inconvénient de cette technique que les documents ne reflètent pas totalement la réalité parce que le chercheur ou l'enquêteur voit selon sa vision et sa compréhension limitée devant les choses et ces cinq sens sont limitées à voir complètement la réalité comme elle est. « Un document ou un ensemble de documents ne décrivent pas toute la réalité. Les auteurs ne peuvent

⁶⁸ Laurence BARDIN, Ibid. p.102

⁶⁹ Maurice ANGERS, initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines, édition Casbah Alger, p. 157.

rendre compte qu'une partie de la réalité, celle qu'ils connaissent et encore là, en négligeant consciemment ou inconsciemment ce qui ne leurs semblables pas opportun. »⁷⁰

7. Les difficultés rencontrées dans la recherche :

- L'accès restreint aux données empiriques a été le plus grand frein à notre mémoire de recherche, nous avons été privé de notre terrain d'enquête et cela est dû à la distance qui nous sépare. Sans les données du terrain, il est difficile pour nous de générer de nouvelles connaissances ou d'obtenir des résultats significatifs pour le mémoire de recherche.
- Absence d'expériences et non maîtrise de l'analyse de contenu de documents officiels

Conclusion :

Dans ce chapitre nous avons tenté d'apporter une clarification à la méthodologie ainsi qu'à la technique utilisée au sein de notre travail. Il consisté a expliqué très brièvement le procédé par lequel nous nous sommes servis pour traiter le problème en question.

⁷⁰ Maurice ANGERS, initiation pratique à la méthodologie des sciences sociales. p. 157.

Chapitre V :
Rapports d'activités des ONG
&
Compte rendu et analyse

Chapitre V : Rapports d'activité des ONG & compte rendu et analyse

Préambule : ce chapitre regroupe tout d'abord les rapports d'activité des ONG mais aussi la lecture et l'analyse de contenu des différents rapports choisis, il apportera un peu plus d'éclaircissement à la mise en œuvre du processus du chapitre

1. Rapport annuel 2021 du FADEV Investissement solidaire en Afrique

Martin Fleury Président du Directoire



Chers sociétaires

2021, année où l'environnement géopolitique pèse particulièrement sur les pays de la CEDEAO et donc sur le développement de nos activités, particulièrement en cette fin d'année au Mali où les incertitudes retardent et contrarient la mise en place de l'aide au développement. L'Afrique peut paraître fragile, menacée voire instable, néanmoins elle change. Les Africains sont ouverts sur le monde, ils sont jeunes, ils pratiquent d'une manière ou d'une autre la démocratie, l'échange des idées. Les sociétés africaines modernes sont trop complexes, trop métissées, trop diverses, trop désireuses au fond d'émancipation pour rester enfermées dans des formats décrétés par les militaires. Du haut de la pyramide à la base, la descente peut être rapide surtout avec des populations de plus en plus impatientes. Juste un chiffre pour éclairer cette envie de changement : L'âge médian en Europe est de 42.2 ans contre 19.6 ans en Afrique, le monde de 2050 sera africain. 2021, c'est aussi l'année post première vague, les chiffres d'affaires de nos entreprises se sont tous contractés sans exception, les plus vulnérables remonteront la pente difficilement. Dans ce contexte notre rôle est de limiter l'impact du conjoncturel en adaptant au cas par cas notre accompagnement financier et aussi de toujours renforcer les compétences de chaque intervenant de notre chaîne de valeurs. 2021, c'est aussi l'année de l'explosion de la désinformation et des fake news, soyez certains que chaque jour, nous œuvrons pour rapprocher les peuples pour que chacun puisse voir le monde de l'endroit où il se trouve, sans préjugés.

L'essentiel de l'année 2021

L'offre de financement en Afrique est rare, chère et peu adaptée aux PME africaines. FADEV propose un financement se situant entre 15 000 et 125 000 euros ainsi qu'un appui stratégique, technique et technologique.

Après l'année 2020 et la crise sanitaire mondiale, l'Afrique de l'Ouest a dû continuer à affronter les difficultés en 2021, notamment au Mali. Il est donc important pour FADEV de continuer à investir, car les entreprises ont encore plus besoin de soutien et de solidarité en cette période.



Nos 4 axes stratégiques



Rendre le financement accessible aux PME en Afrique



Renforcer les capacités des entreprises et des partenaires locaux



Développement et formalisation



Consolider l'impact social des entreprises

Les chiffres clés

28 entreprises
29 entreprises

accompagnées

(depuis 2005)

650 000 € de
capital

1 Émission d'un titre
participatif pour
225 000€ en 2021

4 pays
d'intervention

785 017€ investis

273 emplois créés
ou consolidés

Activités et gouvernance

Les temps forts 2021

Le retour des missions en Afrique

En 2021 nous avons pu à nouveau **nous rendre en Afrique** pour rencontrer ^{les} entreprises que nous accompagnons, après l'année 2020 où nous avons été empêchés de voyager.

Nous avons donc pu faire **4 missions en 2021 : une au Sénégal** pour rencontrer nos nouveaux partenaires sur place, et rendre visite aux ^{premières} entreprises pré identifiées par nos partenaires ; **trois au Mali** pour renforcer nos partenariats, rencontrer notre nouveau

partenaire, Yeleenma Consulting, rendre visite aux entreprises de notre portefeuille, à celles en procédure d'investissement et à celles pré identifiées, mais également pour dresser les fondations de la première société d'investissement solidaire au Mali : Koulikoro Investissement.



Organisation d'une levée de fonds au Mali

Après une expulsion prématurée, l'entreprise de séchage de fruits USK a dû interrompre son activité en 2020. Grâce à notre partenaire malienne Korotomou Cissé, nous avons pu organiser une levée de fonds spécifique pour finaliser la construction de sa nouvelle unité de production. Cette levée de fonds exceptionnelle, une première au Mali, a permis à l'entreprise de trouver un nouvel associé spécialisé dans la distribution de Produits alimentaires, et d'effectuer l'augmentation de capital envisagée. Cette

nouvelle unité sera prête début 2022 juste avant la saison des mangues, l'entreprise pourra ainsi reprendre son développement.

Un portefeuille de 11 entreprises

Entreprises	Pays	Secteur d'activité	Entrée FADEV	Emplois consolidés et/ou créés au 31/12/2021
Rhyna-CI	Côte d'Ivoire	Produits pharmaceutiques 	2016	♂ 10 ♀ 5
Rama Cereal	Côte d'Ivoire	Agroalimentaire 	2018	♂ 2 ♀ 58
Fruitscam	Cameroun	Agroalimentaire 	2016	♂ 3 ♀ 30
Capco	Cameroun	Produits cosmétiques 	2018	♂ 4 ♀ 4
Kmerpad	Cameroun	Serviettes hygiéniques 	2019	♂ 3 ♀ 36
MIF	Mali	Imprimerie 	2017	♂ 8
USK	Mali	Agroalimentaire 	2018	♂ 1 ♀ 23
Maya	Mali	Agroalimentaire 	2020	♂ 2 ♀ 6
Fulbe&Khem	Mali	Compléments alimentaires 	2021	♂ 5 ♀ 2
La Miellerie l'Abeille	Mali	Miel et produits connexes 	2021	♂ 2
Merveilles du Sahel	Mali	Agroalimentaire 	2021	♂ 2 ♀ 11



Trois nouveaux investissements en 2021

Fulbe&Khem



Fulbe&Khem est une entreprise malienne spécialisée dans la commercialisation de compléments alimentaires, à base de plantes naturelles. **Elimane HANNE, fondateur et Directeur Général de Fulbe&Khem** Après des études de comptabilité, économie et gestion à Assas Paris II, Elimane HANNE, athlète franco-malien, met fin à son cursus scolaire et se concentre sur sa carrière sportive. Il se spécialise dans le 400m et devient champion d'Europe en 2011 et recordman de France du

4x400m, 12 sélections en équipe de France. Globe-trotteur passionné par les traditions ancestrales du monde ainsi que par la nature et ses bienfaits, il décide de créer son entreprise.

Pour concrétiser son projet professionnel, il fait appel au Docteur Hervé STEPHAN, entraîneur international et chercheur chez Arkopharma l'Institut National du Sport et l'Expertise de la Performance



ancien et à de de

Paris. En janvier 2015, il crée Fulbe&Khem Sarl, entreprise spécialisée dans la production et la commercialisation de compléments alimentaires, à base de plantes naturelle appelées « super-aliments ». Fulbe&Khem a pour principal objectif d'offrir au public malien, régional et international, l'opportunité de vivre de manière plus saine, d'atteindre un bien-être et ceci en développant des produits naturels, écologiques et abordables en termes de coût. Fulbe&Khem entend faciliter l'accès à des produits de qualités, efficaces et sûrs. Afin de mener cette mission à bien, le promoteur a misé sur l'approfondissement des connaissances de médecines traditionnelles ancestrales, combiné aux avancées technologiques qu'on connaît aujourd'hui. La médecine par les plantes continue en effet de connaître un succès colossal. L'idée est donc née de proposer des compléments

alimentaires à base de plantes naturelles principalement issus de la médecine traditionnelle africaine.

L'entreprise a pour objectif :

- L'accroissement de la production pour répondre à la demande croissante
- Le recrutement de nouvelles salariées.

Son projet de développement :

Fulbe&Khem souhaite rehausser le niveau de son activité, à travers l'augmentation de sa capacité de production et l'acquisition de nouveaux équipements modernes et plus adaptés au contexte du marché pour satisfaire sa clientèle.

Pour atteindre ces objectifs, l'entreprise a fait appel à des investisseurs dont FADEV qui devrait permettre de financer :

- **L'augmentation de la capacité de production**

Afin de répondre à une demande croissante du marché local mais aussi de la sous-région, l'entreprise a besoin d'optimiser son outil de production en acquérant de nouveaux équipements.



FADEV soutient Fulbe&Khem et investit 121 554 euros



La Miellerie l'Abeille

La Miellerie l'abeille est une entreprise malienne qui propose du miel local de qualité à la population de Bamako, ainsi que des produits issus de la transformation du miel, tels que du savon ou des crèmes.



Bourama TRAORE, promoteur et gérant de la Miellerie l'Abeille

Bourama TRAORE a suivi plusieurs formations professionnelles dans le cadre de la création de son entreprise.

Ces formations étaient centrées sur la création d'entreprise, la transformation de produits agroalimentaires, la production de savons, mais également sur la gestion d'entreprise, sur la comptabilité et sur le management des micros, petites et moyennes entreprises. Grâce à tout cela, il a pu créer la Miellerie l'Abeille, une entreprise de production, de vente de miel local et de vente produits liés au miel tels que les savons et de la crème cire d'abeille. Le miel a une importance capitale dans la tradition Malienne. Etant un produit naturel, il est très apprécié et très souvent utilisé pour son effet thérapeutique ou son apport nutritionnel. Le miel est cultivé au Mali d'avril à Juillet. L'objectif de la Miellerie l'abeille est de proposer du miel local de qualité à la population de Bamako, ainsi que des produits issus de la transformation du miel, tels que du savon ou des crèmes. L'entreprise participe à la valorisation des ressources locales avec la récolte d'un miel issu des ruches locales.

Voici les produits développés par la Miellerie l'abeille :

Miel : Le Miel constitue le principal produit de la Miellerie l'abeille. Après la récolte du Miel auprès des différents collecteurs dans les différentes zones, le miel est acheminé au sein de l'unité où il est conditionné sous différents formats de 1L, 1/2L et 1/4L. Le miel est très recommandé à Bamako, chaque année la Miellerie est en rupture de stock.

Savon au Miel : Le savon au miel est idéal pour les peaux sensibles. Il est adoucissant, nourrissant pour les corps, visage et cheveux. Le savon est le résultat d'une réaction chimique entre un corps gras et un alcali.

Crème de Miel à base de propolis : Parmi les vertus les plus reconnues du crème de miel, son pouvoir hydratant est particulièrement prisé pour tous les types de peau. Hydrophile, il maintient le taux d'hydratation de la peau pour prévenir la sécheresse cutanée.



L'entreprise a pour objectif :

- L'accroissement de la production en constituant un stock important de matières premières ;
- Mettre en place une distribution par internet ;
- Mettre plus en avant la crème de Propolis ;

Son projet de développement : L'entreprise souhaite développer son activité et commercialiser ses produits par WhatsApp ou internet.

Pour atteindre ces objectifs, l'entreprise a fait appel à FADEV pour financer :

- L'augmentation de la capacité de production avec l'achat de nouveaux matériels
- De nouveaux emballages, en verre plus écologiques
- La mise en place d'une distribution par internet

FADEV soutient la Miellerie l'abeille et investit 23 400 euro

Merveilles du Sahel



C'est en mars 2017 dans la cour de la maison familiale que l'entreprise démarra ses activités. Aujourd'hui, elle dispose d'une unité de production ainsi que d'une boutique dédiée au « consommer local ». Les produits de « Les Merveilles du Sahel » sont considérés comme des produits de base de la consommation locale. Désormais, de plus en plus de femmes et d'hommes ont moins de temps pour cuisiner les mets traditionnels. L'entreprise propose des produits céréaliers précuits afin de diminuer les temps de préparation habituels (minimum de 3 à 4 heures).

L'un des objectifs des Merveilles du Sahel est de s'investir dans la lutte contre la pauvreté. L'entreprise constitue un débouché naturel pour les agricultrices et les maraichères, leur permettant ainsi d'éviter les gaspillages post récoltes et d'écouler leurs différents produits. Il est en effet assez courant de les voir être obligées de brader leur production ce qui détériore leurs revenus. Pour son activité, l'entreprise achète des fruits, des céréales, des légumes et des épices provenant généralement de zones rurales qu'elle transforme en produits de grande consommation



L'entreprise a pour objectif :

- La disponibilité des matières premières étant saisonnière, l'acquisition du fonds de roulement permettra à la promotrice de constituer un stock de matière première moins cher et important pour ne pas être en rupture de stock sur la période de production et pouvoir servir le marché régulièrement en toute la période de l'année.
- L'acquisition de nouveaux équipements permettra aussi d'augmenter la capacité de production.

Pour atteindre ces objectifs, la promotrice a donc demandé à être soutenue par FADEV avec la volonté de créer des emplois et contribuer fortement au développement de l'économie locale.



Grâce à l'accompagnement de FADEV, l'entreprise pourra :

- Valoriser les ressources locales et les filières de production locale, délaissées par les structures d'encadrements publiques orientées vers les cultures d'exportation,

grâce à des accords de partenariat avec des producteurs locaux regroupés en association ou en coopérative

- Avoir un impact environnemental : Les Merveilles du Sahel n'utilise aucun produit chimique. Toute la transformation se passe sans additifs chimique.
- Avoir un impact social grâce à la consolidation et création d'emplois
 - Inciter le « consommer local » grâce à un point de vente et de distribution de ses produits agro-alimentaires. À travers cette boutique elle propose à sa clientèle une large gamme de produits céréaliers, de jus de fruits et d'épices maliennes.

FADEV soutient Merveilles du Sahel et investit 44 160 euros

résultats Financiers

Produits: Ils s'élèvent à 27 877€ et proviennent essentiellement

- Des subventions
- Et des intérêts sur comptes courant d'associé versés par les entreprises accompagnées

Charges d'Exploitation Elles s'élèvent à 246 433 € et proviennent essentiellement :

- Des salaires
- Des frais d'accompagnement des entreprises en Afrique
- Des frais liés au fonctionnement de FADEV (location des bureaux, expertise comptable ...)

Le résultat net (perte) s'établit à – 13 597 €.

Compte tenu du capital social de 639 526 EUR au 31 décembre 2021, la solidité financière de la Coopérative est bonne. La valeur nette comptable de la part sociale ressort en baisse pour l'année à venir à 9,19 € suite aux provisions que nous avons dû passer.

Faire des provisions sur des entreprises est inhérent à notre métier. En revanche, nous souhaitons cette année réévaluer la valeur de notre participation au sein de l'entreprise USK, au prix d'entrée du nouvel associé en 2021, mais cela n'a pas été autorisé par notre Commissaire aux Comptes. Ce manque à gagner de 15 000€ nous contraint à présenter une nouvelle fois un résultat perte pour cette année. Notons aussi que les charges d'exploitation lors du lancement de la SCIC en 2015 et 2016, en décalage avec la subvention de l'AFD, continuent également de peser sur la valeur nette.



Perspectives 2022

En 2022, nous souhaitons accélérer notre processus d'investissement, notamment au Mali avec la création d'une société de droit malien : **Koulikoro Investissement**.

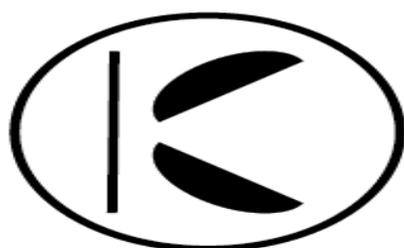
Cette société en commandite simple regroupant plusieurs associés entrepreneurs maliens, sera gérée par FADEV.

Le chômage des jeunes est sans doute le désespoir de tous les Maliens. Les petites et moyennes entreprises maliennes, comme dans toute économie du monde, sont la colonne vertébrale du développement social et économique du pays : elles joueront un rôle prépondérant dans la **création d'emplois stables et formels**.

Dans cet environnement, la valorisation de produits locaux et la modernisation du secteur agroalimentaire sont les réponses les mieux adaptées aux enjeux de l'employabilité des jeunes et des femmes, les secteurs de l'agriculture et de la transformation agroalimentaire étant les principaux pourvoyeurs d'emploi du Sahel.

Notre mission avec Koulikoro Investissement sera de contribuer à la **construction d'un secteur privé performant** et responsable et **d'accompagner le changement de modèle de croissance** en créant et renforçant les unités de transformations de matières premières locales pour répondre aux besoins spécifiques de la population et en exportant des produits finis.

Notre ambition est d'accompagner 40 entreprises dans tout secteur avec une dominante pour la valorisation des ressources agricoles avec un appui aux unités de transformation et de créer un écosystème sur Bamako autour de ces entreprises.



Koulikoro
Investissement

Investissements solidaires au Mali

1.1. Compte rendu et analyse du 1er rapport FADEV :

Ce présent travail est un compte rendu issu du rapport annuel 2021 du FADEV investissements solidaire en Afrique, le rapport en question regroupe l'ensemble des travaux réalisés au Cameroun, en Côte d'Ivoire et au Mali en 2021, selon nos besoins et la trajectoire de notre travail de recherche nous avons opté exclusivement pour les parties du rapport concernant le Mali pour éviter de sortir du contexte de notre cadre de recherche, l'intégralité du rapport se trouve sur le lien suivant : <https://www.undp.org/tag/annual-report-0?type=publications>.

L'intervention sociologique est la pratique d'une théorie, l'actionnalisme, qui affirme l'existence d'acteurs et de logiques d'action, et qui cherche à établir un lien entre les deux. Les acteurs sont envisagés comme disposant de capacités d'action, mais également comme capables de rendre compte des actions et des situations dans lesquelles ils s'engagent. C'est la raison pour laquelle l'intervention sociologique s'appuie sur la capacité réflexive des acteurs. Par le biais de la méthode, les acteurs sont invités à entreprendre un travail de réflexion, voire d'introspection, qui place en son centre l'analyse de la manière dont ils lisent et interprètent le monde social et qui interroge leur capacité à agir et à intervenir sur ce monde. L'objectif de la méthode est bien de révéler les rapports sociaux, de les analyser, afin de démêler les différentes dimensions structurant l'action des acteurs.⁷¹

Le Fonds Afrique Développement (FADEV) est actif depuis 2005. C'est l'année durant laquelle le compartiment « Fonds Afrique » a été créé au sein de la coopérative GARRIGUE, investisseur solidaire en France. En 2013 ce compartiment est transformé en une structure indépendante : le FADEV, avec la création d'une société coopérative d'intérêt collectif sous forme de société anonyme (SCIC SA) un statut très contemporain permettant de réunir différentes parties prenantes, des particuliers, des entreprises africaines, des fondations, des acteurs de l'économie sociale et solidaire, des agences de développement et des salariés autour d'un même objet social par nature à vocation à soutenir l'intérêt général.

Le FADEV apporte un appui financier sous forme de prise de participation au capital et de prêt en compte courant associé, et un accompagnement technique de proximité pendant toute la

⁷¹ A. Touraine, F. Dubet, Z. Hegedu, M. Wieviorka, Luttés étudiantes, *ibid.* ; La prophétie antinucléaire, Paris, Seuil, 1980 ; Le pays contre l'État. Luttés occitanes, Paris, Seuil, 1981.

durée de sa présence au capital de l'entreprise, dans un rôle d'associé actif aux côtés (mais pas à la place) du chef d'entreprise et en s'interdisant d'être intrusif.

Le FADEV apporter des solutions à la problématique globale de réduction de la pauvreté en Afrique par l'appui au secteur privé et la logique entrepreneuriale, elle place sa mission sociale au cœur de son projet d'entreprise, se donne pour mission de contribuer au développement d'un secteur privé responsable en Afrique, au travers d'une démarche coopérative, en prenant en compte de façon cohérente des volets économique, social et environnemental.

L'objectif général du FADEV est d'élaborer un modèle de développement soutenable et reproductible au bénéfice des populations locales en Afrique. Toutes les parties prenantes de l'entreprise –sociétaires, Directoire, collaborateurs salariés, entreprises bénéficiaires, partenaires techniques – participent à la mise en œuvre de cette mission.

FADEV favorise la création d'un tissu économique de qualité par un soutien financier et extra-financier adapté aux petites entreprises locales (PME). Le FADEV soutient en priorité les entreprises innovantes et porteuses d'une plus-value sociale. L'impact social est prioritaire sur la rentabilité financière. Ces entreprises procurent des emplois salariés donc des revenus stables à la population, contribuent au financement de la collectivité par l'impôt et génèrent des effets d'entraînement sur les filières en amont et en aval de leur activité. Par son approche innovante, basée sur des partenariats étroits avec des structures locales dans le renforcement de capacités, et son ciblage sur les petites entreprises, le FADEV remplit une faille dans l'offre de financement à destination des entreprises africaines.

FADEV a reçu le 13 mars 2014 le label Finansol. Le label Finansol est un gage du caractère solidaire de mission du FADEV.

Les offres de financement des PME en Afrique sont de plus en plus rares et chères pour la plupart aussi très peu adaptables, FADEV propose un financement allant de 15 000 € jusqu'à 125 000 € en plus d'un appui stratégique, technique et technologiques.

Le FADEV compte en Afrique un portefeuille de 11 entreprises réparties entre le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Mali ; sur les 11 entreprises du FADEV le Mali en compte 6 entreprises les 5 restantes sont réparties entre le Cameroun et la Côte d'Ivoire. Ces entreprises interviennent dans divers secteurs d'activités comme : les produits pharmaceutiques, Agroalimentaire, produits cosmétiques, serviette hygiénique, imprimerie.

À l'horizon de l'année 2021 le FADEV a procédé au financement de trois 3 entreprises au Mali :

1. Fulbe&khem :

Elimane HANNE, fondateur et Directeur Général de Fulbe&Khem, financé à hauteur de 121 540 € par le FADEV. Son entreprise spécialisée dans la production et la commercialisation de compléments alimentaires, à base de plantes naturelle appelées « super aliments ».

En plus de vouloir offrir au public malien, régional et international, l'opportunité de vivre de manière plus saine, d'atteindre un bien-être et ceci en développant des produits naturels, écologiques et abordables en termes de coûts Fulbe&Khem a aussi comme objectif l'expansion de sa production pour répondre à la demande croissante Il a aussi l'ambition du recrutement de nouveau salariées.

L'entreprise Fulbe&Khem compte à son actif 7 salarié dont 5 hommes et 2 femmes

2. La Miellerie l'abeille : Après avoir suivi plusieurs formations professionnelles dans le cadre de la création de son entreprise, des formations étaient centrées sur la création d'entreprise, la transformation de produits agroalimentaires, la production de savons, mais également sur la gestion d'entreprise, sur la comptabilité et sur le management des micros, petites et moyennes entreprises, Bourama TRAORE, promoteur et gérant de la Miellerie l'Abeille s'est vu accordé un financement de 23 400 € par FADEV.

Son entreprise lui permet non seulement la production et la vente de miel mais aussi de la crème de cire d'abeille et du savon issue de la transformation. L'entreprise a pour objectif d'augmenter sa production, souhaitant faire sa distribution par internet d'avoir plus de visibilité et de clients à travers les réseaux sociaux.

L'entreprise Miellerie l'abeille emploie deux salariés le reste du travail est fait par des machines.

3. Merveilles du Sahel :

Les activités de cette entreprise se sont vues démarrées dans l'enceinte de la cour familiale à l'époque. Financé à hauteur de 44 160 € par FADEV l'entreprise dispose aujourd'hui d'une unité de production et d'une boutique destinée à la vente locale des produits.

L'entreprise les Merveilles du Sahel est spécialisée dans la fabrication des produits traditionnelle céréaliers prêts cuit et des boissons faites à partir des produits locaux sans aucun produit chimique

Dans sa quête de lutte contre la pauvreté les Merveilles du Sahel achète pour son activité des fruits, des céréales, des légumes et des épices provenant généralement de zones rurales qu'elle transforme en produits de grande consommation.

Cette activité permet d'éviter aux agriculteurs et aux maraichères les gaspillages après la récolte et de pouvoir vendre leurs produits sur marché parce qu'il n'est pas rare de voir des producteurs obligés de liquider le rester de la production pour pouvoir minimiser les pertes.

Suite au soutien de FADEV l'entreprise pourra valoriser les ressources locales abandonner face aux produits étrangers, créer des emplois stables en faveur d'autres jeunes et aussi un impact environnemental et positive pour la consommation des consommateurs grâce à ces produits sans composants chimiques.

L'entreprise emploie 13 salariés dont 11 femmes et 2 hommes.

Nous essayerons de faire la lumière sur nos questionnements posés dans la problématique :

- En quoi consiste au juste la responsabilité et l'intervention des ONG pour le développement de l'emploi des jeunes du Mali ?

Départ et d'autres les ambitions du FADEV dans le cadre du développement de l'emploi des jeunes, le FADEV aspire tout d'abord à rendre le financement accessible aux PME en Afrique et cela dans une multitude de secteur tel que : l'agroalimentaire, les produits pharmaceutiques, les produits cosmétiques etc.

Nous pouvons également ajouter que le FADEV apporte aussi un appuie stratégique, technique et technologique tout au long du processus. Si nous faisons référence aux trois entreprises financer par le FADEV au cours de l'année 2021, nous remarquons que tous le trois ont un cheminement Commun tels que : l'utilisation de produit locaux qui sont écologique et qui sont transformés sur place, par une main-d'œuvre Sur place ce qui permet de consolider des emplois en faveur d'autres jeunes.

Cet ensemble d'éléments sont très prisé en compte par le FADEV d'autant plus qu'ils assurent le développement local de ses secteurs. Donc nous pouvons affirmer que le choix de ses

entreprises qui sont financées par le FADEV n'est pas dû au hasard, c'est dans le but d'apporter une touche sur non seulement l'emploi des jeunes mais aussi le développement économique local.

Contrairement aux autres ONG spécialisés dans le domaine de l'humanitaire tels que : le Croissant rouge, la Croix rouge, Action contre la faim... et qui ont plus tendance à embaucher les jeunes au sein de leur bureau sous des contrats CDI et CDD, le FADEV se contente de financer les PME en faveur des jeunes et travail avec des jeunes maliens qui ont souhaité s'impliquer bénévolement en tant que référence au près des jeunes débutants dans l'entrepreneuriat.

- Comment les ONG parviennent-elles à sillonner et à nourrir l'entrepreneuriat chez les jeunes du Mali ?

En effet pour pouvoir sillonner l'entrepreneuriat chez les jeunes gens au Mali, le FADEV pour son compte s'appuie sur un réseau de partenaires locaux tels que :

- Consult step qui se trouve être un cabinet d'étude proposant une gamme variée de services d'appuis aux entreprises, organisation communautaire, et organisation non gouvernementale.
- Yeleema consulting : qui est également un cabinet de conseil en stratégie et management. Ils accompagnent les PME et les Startups et dans la réalisation de leurs objectifs et le déploiement de leurs projets.
- KC ELIT : est une agence qui offre aux entrepreneurs une expertise et un cadre favorable au développement d'entreprises à fort potentiel. KC ELITE propose à la fois des programmes de formation, de coaching ou d'accompagnement, selon les besoins identifiés avec l'entrepreneur. KC ELITE propose à la fois des programmes de formation, de coaching ou d'accompagnement, selon les besoins identifiés avec l'entrepreneures.

Les premières interventions du FADEV en Afrique date d'il y'a 6 ans de cela, c'est aussi cette expérience qu'il a puis acquérir durant ses nombreuses années qui lui ont permis d'avoir une parfaite maîtrise du terrain à avoir ce dont ils ont besoins pour la bonne marche des projets.

Cette obsession entrepreneuriale des jeunes est notamment nourrie par leurs désirs à être indépendant financièrement ou du moins à éviter un travail salarial.

- Quelles sont les entraves et les difficultés recensées par les ONG, empêchant la poussée de l'avant de l'emploi des jeunes au Mali ?

Au cours de l'année 2021 les produits : s'élèvent à 227 877 euros et proviennent essentiellement des subventions et des intérêts sur comptes courants d'associé versés par les entreprises accompagnées. Les charges d'exploitation : s'élèvent à 246 433 euros et proviennent essentiellement des salaires, des frais d'accompagnement des entreprises en Afrique, des frais liés au fonctionnement de FADEV (location des bureaux, expertise comptable...). Le résultat net des pertes s'établit à 13 597 euros. La solidité financière de la coopération est bonne. Mais cela n'empêche ce manque à gagner les a contraintes à présenter un résultats perte pour l'année 20121. Nous pouvons ainsi en conclure que le manque à gagner des entreprises à leurs débuts sur marché impact direction l'organisme du FADEV.

En plus de cela, s'ajoute aussi le manque d'expérience professionnelle des jeunes débutants entrepreneurs qui peut être un véritable calvaire pour la continuité des projets, d'où les formations et l'accompagnement du FADEV.

- Quels jugements et regards sont portés par les jeunes bénéficiaires d'emploi et de financement vis-à-vis des efforts consentis par les ONG pour l'ascension de l'emploi des jeunes au Mali ?

À voir le parcours et le rapport de travail existant entre le FADEV et les bénéficiaires, mais également la série de vidéo de témoignages des bénéficiaires, accessible sur le site du FADEV dans la rubrique vidéo et aussi sur leur chaîne YouTube.

Nous sommes en mesure d'affirmer que les Jeunes bénéficiaires de financement ont un regard plus tôt positif, partager et prometteur vis-à-vis des effort consentis par les ONG pour l'emploi des jeunes.

Bilan des trois entreprises financées par FADEV au cours de l'année 2021 :

- En termes de financement FADEV a apporté Un coup total de 165 714 €
- Créent des emplois, qualifiés et non qualifiés
- Produire des biens et services adaptés aux marchés des consommateurs africains et accessibles à leur bourse

- Contribuent à la redistribution sociale
- Contribuent au développement de filière économiques /chaines de valeur
- Peuvent, une fois sensibiliser, contribuer positivement à l'environnement et en tout cas réduire leur pollution.
- Le nombre d'emploi consolidé par les trois entreprises se solde à 22 emplois comprenant les deux genres

Encours au Mali

Entreprises	Pays	Secteur d'activité	Entrée FADEV	Encours au 31/12/2021
MIF	Mali	Imprimerie 	2017	65 000€
USK	Mali	Agroalimentaire 	2018	90 100€
Maya	Mali	Agroalimentaire 	2020	71 200€
Fulbe&Khem	Mali	Compléments alimentaires 	2021	72 460€
La Miellerie l'Abeille	Mali	Miel et produits connexes 	2021	23 400€
Merveilles du Sahel	Mali	Agroalimentaire 	2021	44 160€
TOTAL				366 320€



NB :

De son implantation au Mali en 2017 à nos jours FADEV a procédé à un investissement global de 366 320€ au profit de six entreprises dont : MIF, USK, MAYA, Fulbe&Khem, Miellerie l'abeille, Merveilles du Sahel pour un minimum de 72 emplois consolider. De sa première intervention en 2013 à nos jours FADEV compte en Afrique 16 entreprises accompagnées et 271 emplois créés ou consolider.

C'est le cas également de la méthode retenue par les sociologues des organisations : comme le précise E. Friedberg, l'enjeu de la restitution est à la fois d'expérimenter directement la pertinence des analyses, mais également de faire en sorte que la connaissance devienne une

public knowledge où chacun sait ce que tout le monde sait, élément décisif pour rendre possible le changement au sein de l'organisation.⁷²

Enfin, on notera que, plus largement, le fait d'intervenir pour créer un espace de réflexivité a progressivement gagné les techniques d'entretien individuel.⁷³

Conclusion :

L'action du FADEV se concentre sur les PME et l'impact de cette action sur le développement économique des territoires est indéniable. Le FADEV ne s'impose pas de proportions en termes de genre lors du choix des investissements. Cependant, nous avons remarqué que la majorité des entreprises qui sollicitent un accompagnement du FADEV sont gérées par des femmes, 55% des PME du portefeuille du FADEV sont gérées par des femmes et elles représentent également 86,65% des emplois des PME de le FADEV. C'est dans cette même optique que 54,5% des PME du portefeuille de FADEV interviennent dans le secteur de la transformation agroalimentaire Et 35,5% restant interviennent dans le secteur de l'hygiène du bien-être et de la santé.

⁷² Erhard Friedberg, « L'analyse sociologique des organisations », Pour, 28, 1972.

⁷³ Y compris chez les plus ardents défenseurs de la rupture épistémologique : cf. Pierre Bourdieu, La misère du monde, Paris, Seuil, 1993.

1,89 million d'UC. Au terme du projet le Mali disposera d'un centre d'excellence TIC comportant une grande école de formation, des facilités pour la recherche et l'innovation et l'incubation ainsi qu'un centre d'affaires.

Évaluation des besoins

L'intervention de la Banque favorisera au Mali la création des bases pour une pleine intégration des TIC au développement socio-économique, conformément aux priorités de développement du pays. En réponse aux besoins en ressources humaines spécialisées, dans un horizon de cinq (5) ans, estimés par l'étude de faisabilité à 500 ingénieurs et 3000 techniciens (pour la formation initiale) et 1500 techniciens (pour la formation professionnelle continue), le Complexe Numérique de Bamako contribuera à la formation des compétences en nombre et en qualité dans les domaines des TIC ainsi qu'à la création de nouveaux métiers nés du développement des TIC. L'appui de la Banque au Complexe Numérique de Bamako constitue aussi une contribution à la mise en œuvre des recommandations de la communauté internationale au *Sommet Connect Africa* tenu à Kigali en 2007 relatives à l'appui au développement d'une masse critique de compétences en TIC requises pour l'économie du savoir, surtout à travers l'établissement de Centres d'excellence nationaux et régionaux et le renforcement des capacités nationales. Après le Centre d'excellence TIC de Kigali pour lequel la Banque a approuvé un financement en 2010, le Complexe Numérique de Bamako est le second centre auquel la Banque contribue dans le cadre des recommandations de ce Sommet.

Valeur ajoutée pour la Banque

Les priorités du Complexe Numérique de Bamako sont conformes à celles définies dans la Stratégie à Moyen Terme de la Banque 2008-2012 (Pilier 4 Enseignement Supérieur, Science et Technologie) et la Stratégie des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Il s'agit d'un projet unique permettant de mettre en œuvre à la fois les 3 piliers de la Stratégie pour l'Enseignement Supérieur, la Science et la Technologie, à savoir (i) centre d'excellence, (ii) développement d'infrastructures et (iii) liaison avec les secteurs productifs. Le projet est préparé conjointement par le Département du Développement Humain (OSHD) et le Département des Infrastructures (OITC) qui en suivront la mise en œuvre.

Gestion des connaissances

Le processus de conception du projet constitue une contribution au développement de connaissances en ce qui concerne la mise en place d'une institution intégrant la formation des compétences et la recherche d'une part, et d'autre part la dynamisation de l'entrepreneuriat dans

le domaine des TIC par un dispositif d'incubation et une implication du secteur privé. Ce modèle pourra être adapté et appliqué à d'autres contextes. Les informations relatives à cette expérience seront disponibles au public par les canaux de communication de la Banque.

RAPPORT ET RECOMMANDATION DE LA DIRECTION DU FONDS AFRICAÏN DE DEVELOPPEMENT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRET AU MALI POUR LE PROJET COMPLEXE NUMERIQUE DE BAMAKO

La Direction soumet le présent rapport et la recommandation concernant une proposition de prêt de 14 millions d'Unités de Compte (UC) au Mali pour le financement du Projet Complexe Numérique de Bamako.

I Orientation stratégique et justification

1.1 Liens du projet avec la stratégie et les objectifs du pays

Le projet s'inscrit dans le contexte du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) 2007-2011 et du Pilier I du DSPAR 2008-2011 « amélioration de l'environnement du secteur privé ». L'un des objectifs du CSCR est de promouvoir une croissance annuelle forte de 7,0%, par la génération de richesses et la création d'emplois à travers des secteurs porteurs dont celui des Technologies de l'Information et des Communications (TIC). En conformité avec le CSCR, le DSPAR à travers son pilier I vise à (i) promouvoir la bonne gouvernance afin de rendre l'environnement des affaires plus propice au développement et (ii) améliorer la compétitivité du secteur privé de manière plus directe. En liaison avec le CSCR, la vision de la Politique Nationale et le Plan Stratégique National des TIC (2005) est « *l'utilisation des TIC pour lutter contre la pauvreté, accélérer le développement économique, social et culturel du pays, assurer son insertion effective dans la Société de l'Information et du savoir, atteindre les objectifs du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté et ceux du Millénaire* ».

Bien que la Banque ait, dans le contexte du DSPAR, retenu d'appuyer le Gouvernement pour améliorer l'accès du secteur privé aux facteurs de production, aux services financiers et promouvoir le secteur des services, y compris celui des TIC, le manque de ressources humaines qualifiées et l'absence d'un cadre entrepreneurial adéquat ne permettent pas aux TIC de jouer pleinement leur rôle dans la promotion de la bonne gouvernance et de la compétitivité du pays. Le projet mettra en place un dispositif durable permettant de lier la formation des compétences au niveau supérieur à l'entrepreneuriat et à la création d'emplois. Cette approche est aussi

conforme aux objectifs définis par le Programme décennal de développement de l'éducation (PRODEC) adopté en 2000 et aux orientations définies au Forum national sur l'éducation (novembre 2008). L'orientation générale retenue par le Forum est « *promouvoir un enseignement supérieur et une recherche scientifique de qualité aux coûts maîtrisés impliquant l'industrie et le secteur privé* ». Il a été aussi recommandé de systématiser l'utilisation des TIC en vue de développer les bibliothèques virtuelles et l'enseignement à distance, de développer des centres d'excellence nationaux et sous-régionaux.

La Politique Nationale et le Plan Stratégique National des TIC accordent aussi une grande priorité au développement des capacités nationales à travers son Volet « Education et Renforcement des capacités » dont les 4 objectifs sont : (i) Intégrer les TIC dans les programmes de l'éducation formelle et non formelle, dans l'administration scolaire et la recherche scientifique ; (ii) Élaborer et mettre en place un plan de formation initiale des ressources humaines dans le domaine des TIC ; (iii) Élaborer et mettre en œuvre un plan de formation continue des ressources humaines dans le domaine des TIC ; et (iv) Assurer l'emploi et la compétitivité des ressources humaines dans le domaine des TIC. Dans ce contexte, le Gouvernement avec l'appui des partenaires au développement a entrepris des projets dans le domaine des TIC visant notamment la mise en place de l'Intranet de l'Administration et le développement du réseau national de fibre optique. Le présent projet est en synergie avec ces activités et contribuera à leur durabilité à travers ses actions de renforcement de capacités.

1.2 Justification de l'intervention de la Banque

L'appui de la Banque au Complexe Numérique de Bamako constitue aussi une contribution à la mise en œuvre des recommandations de la Communauté internationale au *Sommet Connect Africa* tenu à Kigali en 2007. En effet l'objectif principal de ce Sommet était de mobiliser les ressources financières, techniques et humaines afin de réduire les disparités en infrastructures TIC sur le continent et permettre l'accès des populations à la connectivité à moindre coût. Les participants au Sommet dont des Chefs d'Etat, la BAD, l'UIT, la Commission de l'UA ont adopté plusieurs objectifs dont « *l'appui au développement d'une masse critique de compétences en TIC requises pour l'économie du savoir, surtout à travers l'établissement d'un réseau de Centres d'excellence dans chacune des sous-régions d'Afrique et le renforcement des capacités dans chaque pays* ». Dans l'esprit des recommandations de ce Sommet, la Banque soutient les initiatives nationales jugées compatibles et susceptibles d'avoir une portée régionale.

Il existe au niveau national une demande de compétences en TIC non satisfaite. Se fondant sur le Plan stratégique national pour le développement des TIC, l'étude de faisabilité du complexe numérique a estimé les besoins du Mali pour un horizon de cinq (5) ans à 500 ingénieurs et cadres intermédiaires (équivalent Maitrise ou Bac+5), 3000 techniciens supérieurs et cadres (équivalent Licence ou Bac+3) et 1500 techniciens issus de la formation professionnelle continue. Il est prévu que le complexe numérique, à partir de 2016, forme par an 30 ingénieurs, 100 techniciens en formation initiale et 750 en formation continue de courte durée (salariés et demandeurs d'emploi). Il n'existe aucune institution dans le pays pouvant satisfaire ces besoins qui vont certainement augmenter avant que ce complexe numérique ne démarre ses activités de formation.

Tout en étant une institution malienne le Complexe Numérique de Bamako contribuera également à satisfaire une partie des besoins des pays de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest ne disposant pas d'une telle structure intégrant dans le domaine des TIC la formation, la recherche de projets innovants pour la modernisation de la gouvernance de l'Etat et de l'économie et l'incubation d'entreprises en liaison avec le secteur privé. On peut citer à titre d'exemple, le Livre Blanc *Préparer l'entrée de l'UEMOA dans la Société de l'Information*⁷⁴ dans lequel l'Union identifie entre autres contraintes majeures « le manque de ressources humaines qualifiées (ingénieurs en télécommunication, administrateurs systèmes et réseaux, infographistes, webmasters, info médiateurs, développeurs de logiciels, concepteurs de produits et services multimédia, etc..). Pour promouvoir les TIC auprès de l'ensemble des acteurs économiques et sociaux de la sous-région et favoriser l'entrée des pays dans la Société de l'Information, l'une des stratégies retenues par l'Union est d'appuyer la mise en place de formations régionales de haut niveau. Par ses activités, le Complexe Numérique de Bamako contribue à la mise en œuvre de cette stratégie pour le Mali et pour les pays intéressés.

L'intervention de la Banque favorisera au Mali la création d'une base pour une pleine intégration des TIC au développement socio-économique. En effet, le Complexe Numérique de Bamako contribuera à la formation des compétences en nombre et en qualité dans les domaines des TIC ainsi qu'à la création de nouveaux métiers nés du développement des TIC. Ces priorités sont conformes à celles définies dans la Stratégie à Moyen Terme de la Banque 2008-2012, la Stratégie des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), la Stratégie pour l'Enseignement Supérieur, la Science et la Technologie concernant l'appui de

la Banque au renforcement de l'enseignement supérieur, au développement des TIC dans tous les secteurs et à la mise en place de centres d'excellence en sciences et technologie. Le projet, à travers le complexe numérique - qui en résultera, s'inscrit bien dans la stratégie de l'enseignement supérieur, de la science et de la technologie de la Banque dont les 3 piliers sont : (i) les centres d'excellence, (ii) les infrastructures et (iii) la liaison de la formation aux secteurs productifs.

1.3 Coordination de l'aide

Au Mali, le secteur de l'Éducation (du primaire au supérieur y compris la formation professionnelle) dispose d'un Programme Décennal de Développement de l'Éducation (PRODEC) avec un Programme d'Investissement Sectoriel de l'Éducation (PISE) d'une durée de 10 ans déclinée en 3 phases. La première phase de ce programme a couvert la période 2001-2005, la seconde 2006-2009, et la troisième 2010-2012. Un Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) a été élaboré à cet effet depuis la première phase du PISE et actualisé pour les PISE II et III. La BAD, l'AFD, l'Allemagne, les Pays Bas, le Canada, l'UNICEF et la Banque mondiale participent au financement du PISE. Il existe un Groupe Thématique sectoriel bien organisé qui constitue le cadre partenarial au sein duquel la Banque et les autres partenaires au développement se retrouvent pour discuter les questions liées au développement de l'éducation et de la formation en général. En revanche, il n'existe pas de cadre de concertation bien défini entre les partenaires au développement ni un programme en ce qui concerne les TIC. Toutefois, comme l'indique l'Appendice III (Principaux projets connexes) plusieurs partenaires (la Corée, la Chine, l'Union Européenne par exemple) financent des projets dans le secteur des TIC administrés par le MPNT. La BAD est désignée chef de file des Partenaires Techniques et Financiers au Mali en 2011.

Description du projet

1 _Composantes du projet

L'objectif de développement du projet est d'accroître l'utilisation des TIC en vue d'améliorer la productivité et la compétitivité du Mali. Le projet jettera les bases pour un renforcement durable du rôle des TIC dans le développement économique et social du pays. Il s'agit d'établir un Pôle numérique de référence pour (i) former les compétences de haut niveau en TIC ; (ii) générer des projets autour des TIC, et (iii) proposer un cadre de développement favorable aux entreprises existantes ou voulant se créer dans le secteur des TIC.

Le projet d'une durée de cinq (5) ans, permettra de mettre en place et rendre opérationnel le complexe numérique qui sera le pôle du développement des TIC au Mali. Les deux premières années de mise en œuvre seront consacrées à la mise en place du partenariat stratégique sur lequel repose le programme de formation et de recherche, aux études architecturales détaillées et démarrage de la construction et équipement des nouvelles infrastructures. Les activités du partenaire stratégique (définition des programmes et contenus de formation, échange d'enseignants, recyclage des formateurs nationaux) permettront de démarrer la formation dans les locaux provisoires dès la fin de la seconde année d'exécution du projet. Les activités de tout le complexe démarreront dans les nouvelles infrastructures à la fin de la troisième année d'exécution du projet. Il est prévu que l'assistance du partenaire stratégique se poursuive jusqu'à la sortie de la première cohorte d'ingénieurs et la consolidation des activités du complexe numérique, tous volets compris permettant la prise en main totale de l'institution par le Mali. Le complexe Numérique de Bamako aura le statut d'un établissement public à caractère scientifique et technologique. Le processus d'instruction du dossier pour la création officielle de cet établissement est en cours. Le Gouvernement transmettra à la Banque la preuve de cette création c'est-à-dire la publication dans le journal officiel des textes portant création, organisation et fonctionnement du Complexe numérique. Le processus d'approbation de ces textes inclut l'adoption par le Conseil des Ministres et l'Assemblée Nationale.

Les composantes et les activités du projet sont résumées dans le tableau ci-après :

Tableau 2.1 : Composantes du projet

#	Composante	Coût estimatif (en mls UC)	Description des composantes
1	Formation initiale et continue	10,37	<p>Cette composante vise à mettre en place un Techno Centre, constituant une grande école qui à travers la formation initiale et la formation continue générera des compétences TIC pour le Mali et les pays de la région. Le centre pourra former par an 30 ingénieurs, 120 techniciens supérieurs en formation initiale et 750 fonctionnaires et demandeurs d'emplois en formation continue. La formation continue vise à spécialiser et qualifier des cadres maliens à travers des filières courtes, selon un dispositif de formation tout au long de la vie. Les candidats à ces formations proviendront de l'Administration ou du secteur privé et pourront préparer à des certificats de compétences professionnelles TIC ou des diplômes de type licence ou master. Comme indiqué à l'Annexe Technique C2 (provenant de l'étude de faisabilité), le schéma de fonctionnement du Techno Centre prévoit également une analyse périodique des besoins en compétences TIC en vue de vérifier l'adéquation du dispositif mis en place pour répondre au mieux à la mission du centre. Les activités pour cette composante sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place d'un partenaire stratégique ▪ Construction et équipement du centre ▪ Développement des contenus de formation initiale et continue et du programme de recherche ▪ Formation des formateurs ▪ Programme d'échanges d'enseignants et de chercheurs □ <p>Plateforme de e-learning</p>

2	<p>Entreprenariat, recherche et innovation TIC</p>	11,16	<p>En plus de la formation, le complexe numérique offrira un environnement favorable aux partenariats entre le secteur public et le secteur privé, entre les chercheurs et l'industrie, contribuant ainsi à la promotion de la recherche, des innovations technologiques (applications TIC) et la création de nouvelles entreprises et des emplois durables dans le domaine des TIC. Le complexe numérique permettra d'assurer un lien entre la formation, le développement d'innovations technologiques (nouvelles applications) et l'utilisation de ces innovations pour les services et l'industrialisation dans le domaine des TIC. À cet effet, il est prévu des constructions d'infrastructures et l'acquisition d'équipement, TIC y compris la mise en place d'une connectivité de haut débit en se basant sur le réseau de fibre optique déjà disponible au Mali. Les structures suivantes seront créées et dotées de personnel adéquat. Elles bénéficieront aussi de l'assistance du partenaire stratégique :</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Un Techno Village. Structure de veille et d'animation de réflexions et de projets autour des TIC, il a un rôle générateur de projets innovants basés sur les TIC au service de la modernisation de la gouvernance de l'Etat et de l'économie malienne et des pays de la sous-région. D'une capacité d'accueil de 600
#	Composante	Coût estimatif (en mls UC)	Description des composantes

			<p>Personnes et équipé de moyens de communication et de traitement de l'information haut de gamme, il offrira un cadre d'intégration pour la formation, la recherche et l'industrie. Il s'agira de mettre en place les infrastructures (constructions et équipements) et le personnel de gestion</p> <p>□ Un Techno Parc, abritant (a) un Centre de Données (<i>Data Centre</i>) qui est le cœur du dispositif technique, (b) un Incubateur d'Entreprises pour les meilleurs ingénieurs afin qu'ils puissent créer leurs propres PME TIC au bout de deux années de soutien et (c) un Centre d'Affaires susceptible d'accueillir des sociétés des secteurs des technologies. Dans le cadre du programme d'incubation, les jeunes diplômés admis au programme sur la base d'un projet reconnu porteur bénéficieront de la logistique du cadre numérique exceptionnel offert par le Techno parc (connectivité haut débit, bureaux équipés d'ordinateurs et autres équipements TIC, centres de ressources numériques) et de l'appui et l'encadrement du personnel technique dans le domaine de l'entrepreneuriat leur permettant ainsi d'opérationnaliser leur projet de création d'entreprise □ La direction du Technopole.</p>
--	--	--	--

Solutions de substitution envisagées et causes de rejet

La possibilité de mise en place des programmes de formation spécifiques en TIC à travers le renforcement des institutions existantes telles que la Faculté des Sciences et Technique et l'Ecole des ingénieurs n'a pas été retenue car une telle approche ne permet pas d'atteindre les objectifs du Complexe numérique de Bamako qui ne se limitent pas à la formation et visent aussi à créer un environnement favorable à l'entrepreneuriat et à la création des emplois dans le domaine des TIC. L'originalité de l'approche retenue par la Banque pour cette opération réside dans le fait qu'à travers les structures intégrées du complexe numérique, elle (i) contribue à mettre en place un complexe numérique d'excellence regroupant le développement des compétences, la recherche et l'innovation, (ii) appuie la création de nouvelles entreprises par le biais de l'incubation et (iii) crée un cadre favorable à l'implication directe du secteur privé dans le développement des TIC. Ce cadre physique, intellectuel et entrepreneurial se

caractérise d'une part par la présence d'un centre de formation de haut niveau pouvant satisfaire les besoins changeants des acteurs privés et aussi à travers lequel ils peuvent directement influencer les profils de formation et d'autre part par la disponibilité de ressources humaines, logistiques et matérielles pour la recherche et les innovations technologiques pouvant générer de nouveaux produits commercialisables.

Le tableau ci-après présente la solution de substitution envisagée et les causes de son rejet

Tableau 2.2 : Solution de substitution envisagée et causes du rejet

Solution de substitution	Brève description	Raison du rejet
Développement des formations en TIC au niveau de l'Ecole Nationale des Ingénieurs	Mettre en place des programmes de formation initiale et continue en TIC à l'Ecole Nationale des Ingénieurs (ENI) pour satisfaire les besoins nationaux	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Contrairement à l'ENI dont la mission principale est la formation le Complexe Numérique de Bamako comporte plusieurs volets et lie la formation, la recherche et l'innovation et vise la promotion des emplois et l'entrepreneuriat dans le domaine des TIC <input type="checkbox"/> La nouvelle approche proposée par le complexe numérique visant une étroite liaison entre la formation et l'entrepreneuriat nécessite un changement de culture institutionnelle qu'il sera difficile de réaliser dans le contexte d'une institution d'enseignement supérieur classique <input type="checkbox"/> L'ENI ne dispose pas d'un espace adéquat pour abriter le complexe numérique proposé

Type de projet

Il s'agit d'un projet d'investissement autonome. L'approche de l'appui budgétaire sectoriel dans le cadre du Programme Education n'a pas été retenue car le complexe numérique : (i) concerne le domaine spécifique des TIC, (ii) n'est pas inclus dans ce programme Education en

cours, et (iii) comporte plusieurs activités ne relevant pas uniquement de l'éducation et de la formation. Dans ce contexte, le présent projet, à travers ce complexe numérique vise à jeter les bases d'un programme de développement des TIC au Mali. À cet effet, il est prévu des études sectorielles pour soutenir cette approche programme dans le cadre de Politique Nationale et du Plan Stratégique des TIC.

2.4 Coût du projet et dispositifs de financement

Le coût total du projet, hors taxes et hors douane, est évalué à 23,10 millions d'UC (16,51 milliards de FCFA au taux de change en vigueur en mai 2011 1 UC = 715 FCFA), dont 16,27 millions d'UC (70,43%) en devises et 6,83 millions d'UC (29,57%) en monnaie locale. Ce coût est financé par un prêt du FAD d'un montant de 14,00 millions d'UC (60,6%), un prêt de l'AFD (financement parallèle) d'un montant de 7,21 millions d'UC (31,2%) et le Gouvernement du Mali pour un montant de 1,89 millions d'UC (8,2%). Le tableau 2.7 ci-dessous présente le financement par catégorie de dépenses et sources de financement.

La contribution de la contrepartie s'élève à 8,2% du coût total du projet et le FAD et l'AFD prennent en charge 91,8% de ce coût. En vertu des dispositions de la section 4.2.2 de la Politique de la Banque relative aux dépenses éligibles au financement du Groupe de la Banque (version révisée du 19 mars 2008), le FAD est autorisé à accorder un financement de plus de 90% du coût total du projet, au cas par cas, sous réserve des conditions suivantes, que remplit le Mali :

Sur la base de cette politique, le FAD a déjà pris en charge la totalité des coûts en monnaie locale et en devises pour un projet précédent, à savoir le Projet d'élargissement de la route Pont Woyowoyanko – Point Y à Bamako, approuvé le 27 octobre 2010

Les tableaux 2.3, 2.4 et 2.5 ci-dessous présentent les coûts du projet par composante, source de financement et catégories de dépenses, et le tableau 2.6, le calendrier de dépenses par composante. Les coûts ont été déterminés sur la base des informations obtenues auprès des structures officielles et divers autres acteurs du marché national et opérateurs TIC. Il a été retenu une hausse des prix de 6% et un taux d'aléas physiques de 6%. Les coûts détaillés sont à l'annexe.

Zone et bénéficiaires visés par le projet

Le projet sera réalisé sur le territoire du Mali. Le Complexe Numérique de Bamako qui en résultera servira tous les Maliens remplissant les conditions requises et les ressortissants des

pays de la sous-région pourront y être admis. Il existe déjà une tradition de mobilité d'étudiants au niveau de ces pays. Le complexe numérique accueillera les étudiants ainsi que les stagiaires (agents de la Fonction Publique et des institutions privées) désireux d'acquérir des compétences dans le domaine des TIC. La plateforme de *e-learning* qui sera mise en place permettra un accès élargi à la formation à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Le capital de compétences que constitueront les citoyens formés au sein de l'institution permettra d'améliorer progressivement la performance de l'Administration Publique et du Secteur Privé et de générer de nouveaux emplois par la création de nouvelles entreprises dans le secteur des TIC qui connaît un développement rapide dans le pays et la sous-région comme l'indique le taux de pénétration de la téléphonie mobile qui est passé de 0% en 2000 à 50% en 2010. En effet, en plus des cinq nouvelles entreprises qui émaneront des pépinières du complexe numérique par an avec une capacité d'emplois de 6 personnes au moins chacune, il est estimé qu'au moins 80% des ingénieurs, 50% des techniciens et des demandeurs d'emplois formés par dans ce complexe numérique seront engagés par les entreprises publiques et privées

2.6 Approche participative pour l'identification, la conception et la mise en œuvre du projet

Le processus de préparation du projet a comporté des rencontres avec divers acteurs concernés dont les représentants des différents départements ministériels, les partenaires techniques et financiers, les opérateurs de services de télécommunication, la société civile et le secteur privé opérant dans le domaine des TIC. Cette concertation avec l'ensemble des acteurs a permis de dégager les priorités de développement national, les attentes et les besoins exprimés par les uns et les autres, les objectifs stratégiques de la politique nationale, et les éléments d'un plan stratégique national en matière de Technologies de l'Information et de la Communication. Les partenaires techniques et financiers (ACDI, AFD, Banque Mondiale, et USAID), les autres ministères concernés (enseignement supérieur, éducation de base, formation professionnelle, jeunesse et emploi...), le secteur privé (Conseil National du Patronat du Mali, Chambre de commerce et d'industrie, écoles privées de formation en TIC ont été consultés. La participation à l'atelier organisé en début mai 2011 par le Gouvernement et la Banque Mondiale sur les réformes de l'enseignement supérieur a offert l'occasion à l'équipe d'évaluation de la Banque de discuter avec les parties prenantes nationales et les partenaires au développement. La conception du projet et le dispositif proposé pour son exécution et son suivi ont tenu compte de ces consultations avec les parties prenantes.

Prise en considération de l'expérience du Groupe de la Banque et des leçons tirées dans la conception du projet

La conception du projet a bénéficié des enseignements tirés de la mise en œuvre de projets financés par la Banque au Mali et ailleurs, ainsi que des expériences acquises à partir de ceux financés par d'autres bailleurs de fonds. À ce jour, la Banque a financé 6 opérations dans le secteur de l'éducation et de la formation au Mali (cinq projets et une étude). La seule opération en cours est le Projet d'Appui au Programme Décennal de Développement de l'Éducation (PRODEC) communément appelé Education IV. Toutes les opérations achevées ont connu une durée d'exécution plus longue que celle prévue en raison de retard dans la satisfaction des conditions préalables à l'entrée en vigueur et au premier décaissement, les capacités insuffisantes des équipes de gestion et une coordination insuffisante entre les acquisitions d'équipement et la construction des infrastructures. Tenant compte de l'expérience passée, il est prévu d'apporter dès la signature de l'accord de prêt par les parties, une assistance technique à l'équipe de gestion du projet intégrée au Secrétariat Général du MPNT, de limiter le nombre de conditions préalables et réaliser une planification intégrée des constructions et des équipements. Le bureau national de la Banque (MLFO) suivra au quotidien le démarrage et les progrès du projet afin d'éviter tout retard dans l'exécution.

Par ailleurs, la Banque a acquis une expérience dans la conception et la mise en œuvre d'opérations visant le renforcement des capacités dans le domaine des TIC (tant sur le plan des infrastructures de base que celui de la formation et de l'application des TIC) qui constitue un atout pour la présente opération. Au nombre des opérations similaires, il convient de mentionner le Projet d'appui à l'Université Virtuelle Africaine, approuvé en 2004, et qui vient de s'achever et deux projets en cours, à savoir le Projet de renforcement des capacités dans le domaine de la formation à distance dans les pays de l'Afrique australe (SADC), approuvé en 2006, et le Projet d'appui au Centre d'excellence régional en TIC de Kigali, approuvé en 2010. Tous ces projets comportent des composantes visant le renforcement des infrastructures ainsi que le développement et la mise en application d'applications pour divers secteurs avec un accent sur l'enseignement et la formation à distance. Une leçon majeure provenant du projet de Kigali et prise en compte dans le présent projet est la nécessité d'un partenaire stratégique.

Dispositions en matière d'exécution

Organe d'exécution

La gestion de l'exécution du projet sera intégrée aux structures du Ministère de tutelle. Elle est distincte de l'administration du complexe numérique qui sera mise en place au cours de

l'exécution du projet. Une équipe sera mise en place sous la supervision du Secrétaire Général du Ministère. Cette équipe composée de cadres du Ministère et d'autres institutions nommés par le Ministre comprendra : un Directeur, un Spécialiste en génie civil, un Spécialiste en Formation et Programmes, un Spécialiste en Passation des Marchés, un Spécialiste en Suivi-évaluation, et un Spécialiste en gestion financière. Les candidats retenus sur la base de termes de références précis seront soumis à l'avis de la Banque. L'équipe du Ministère sera appuyée par une assistance technique dans les domaines d'intervention du partenaire stratégique et qui lui servira d'interface avec ce dernier.

Le partenaire stratégique retenu permettra un transfert du savoir et offrira une formation de qualité aux étudiants, aux chercheurs d'emplois et aux fonctionnaires en poste. Ce sera une institution académique étrangère ayant les qualifications et l'expérience avérée en matière de formation et de recherche dans les domaines des TIC. L'équipe de faisabilité a permis de conclure à la disponibilité d'institutions susceptibles d'être intéressées à jouer ce rôle. Le processus du recrutement de ce partenaire est programmé de manière à permettre la mise en place de ce partenariat technique avant fin 2012 pour lui permettre de préparer la première rentrée prévue pour septembre 2013 dans les locaux provisoires. Sous la supervision administrative et technique de l'organe d'exécution du projet au Ministère des Postes et des Nouvelles Technologies, ce partenaire stratégique sera chargé de la conception et de la mise en œuvre des programmes de formation et de recherche aux normes académiques universelles et de la mise en place du programme d'incubation. Il élaborera et exécutera un programme de formation initiale et continue des formateurs pour assurer l'existence d'une masse critique d'enseignants et chercheurs permanents pour le Techno Centre. Il est prévu qu'au moins 3 enseignants sur 10 soient des femmes afin de promouvoir une culture de l'équité. Les ressources sont prévues dans le projet pour prendre en charge les services liés au partenariat stratégique.

Dispositions pour les acquisitions

Le projet adoptera les règles et procédures de la Banque pour les acquisitions de biens et travaux et les règles et procédures de la Banque pour l'utilisation des consultants. Une revue du système national de passation de marchés du Mali menée par la Banque en 2010 et dont les résultats ont été soumis au Gouvernement pour avis, a permis de faire les constats selon lesquels, les appels d'offres nationaux (AON) du Mali répondent globalement aux principes posés par les bonnes pratiques internationales en la matière. Cependant, pour les besoins de l'exécution du projet de la BAD à travers les procédures nationales, quelques ajustements seront nécessaires pour

assurer une bonne adéquation desdites procédures nationales préconisées par le cadre juridique et réglementaire malien avec les prescriptions des procédures de la Banque relatives notamment à la participation des entreprises publiques, la forme des groupements, les conditions d'octroi de la préférence, les conditions de révision de prix. Sur la base de ces constats et jusqu'à ce que les ajustements nécessaires aient été effectués par les autorités, il est recommandé l'utilisation des Règles et Procédures de la Banque dans le cadre de l'exécution de ce projet.

Suivi

L'agence d'exécution est responsable des activités de suivi et d'évaluation. Toutes les structures impliquées dans l'exécution du projet prépareront et transmettront à l'agence d'exécution des rapports trimestriels et annuels d'exécution de leurs activités. L'agence d'exécution assurera la rédaction du rapport de synthèse et sa transmission à la Banque. Tous les rapports devront être conformes aux formats de la Banque et à la fin de l'exécution du projet, l'agence d'exécution, avec l'appui d'un consultant, rédigera et transmettra à la Banque un rapport d'achèvement. Les rapports seront établis trimestriellement et annuellement en conformité avec les directives de la Banque en la matière et seront soumis au MPNT et à la Banque.

Le système de suivi et évaluation sera conçu en se fondant sur les indicateurs « SMART⁷⁵ » d'effets et de produits définis dans le cadre logique et mentionnés au paragraphe 2.8. Les ressources nécessaires ont été prévues à cet effet sur les ressources du FAD et sur la contrepartie du Gouvernement. En outre, la Banque effectuera au moins deux (2) missions de supervision par année. Le bureau national de la Banque (MLFO) fera partie de toutes les missions de suivi et assurera également le suivi rapproché de l'exécution du projet. Au terme de vingt-quatre mois de mise en œuvre, le projet fera l'objet d'une revue à mi-parcours. Le rapport d'achèvement du projet sera préparé conjointement par l'emprunteur et la Banque. Le calendrier de réalisation des principales activités se résume comme suit :

Tableau 4.2 : Calendrier de réalisation des principales activités de suivi

Période	Repère	Processus de suivi/rétroaction
Nov. 2011	Projet lancé avec personnel en charge de l'exécution	La mission de lancement organisée avec une équipe pluridisciplinaire

Mai 2012	Recrutement du cabinet d'appui (assistance technique)	Assistance technique en place
Août 2012	Etudes architecturales achevées	Rapport soumis et validé
Déc. 2012	Partenaire stratégique en place et opérationnel	Equipe permanente en place

1.3. 2.1 Compte rendu et analyse du 2e rapport (FAD) :

Ce projet est le fruit d'un partenariat entre le gouvernement du Mali et la Banque africaine de développement (BAD). Son objectif est de former des ressources humaines compétentes et de numériser l'économie du Mali en vue de l'entrée du pays dans la société de l'information. Le rapport en entier sur ce lien <https://www.afdb.org> > [Project-and-Operations](#)

L'objectif de développement du projet est d'accroître l'utilisation des TIC en vue d'améliorer la productivité et la compétitivité du Mali. Le projet jettera les bases pour un renforcement durable du rôle des TIC dans le développement économique et social du pays. Il s'agit d'établir un Pôle numérique de référence pour former les compétences de haut niveau en TIC, générer des projets autour des TIC, et proposer un cadre de développement favorable aux entreprises existantes ou voulant se créer dans le secteur des TIC. Un projet administré et financé l'ONG Le FAD (Le Fonds Africain de développement), Le FAD contribue à la promotion du développement économique et social dans 38 pays africains les moins développés en fournissant des financements concessionnels pour des projets et des programmes, ainsi qu'une assistance technique pour des études et des activités de renforcement des capacités.

L'étude de faisabilité à 500 ingénieurs et 3000 techniciens (pour la formation initiale) et 1500 techniciens (pour la formation professionnelle continue), le Complexe Numérique de Bamako contribuera à la formation des compétences en nombre et en qualité dans les domaines des TIC ainsi qu'à la création de nouveaux métiers nés du développement des TIC.

Nous essayerons de rendre patent nos questionnements poser dans la problématique de notre recherche d'après le rapport sélectionné sur l'intervention des ONG.

- **En quoi consiste au juste la responsabilité et les interventions des ONG pour le développement de l'emploi des jeunes Maliens ?**

Le Complexe numérique de Bamako de par sa mission à deux (2) principales vocations : La première c'est de transformer les jeunes du pays, c'est-à-dire accompagner la jeunesse

Maliennes dans la formation professionnelle et la pratique, dans l'objectif de réduire le chômage et la pauvreté ;

La formation continue vise à spécialiser et qualifier des cadres maliens à travers des filières courtes, selon un dispositif de formation tout au long de la vie. Les candidats à ces formations proviendront de l'Administration ou du secteur privé et pourront préparer à des certificats de compétences professionnelles TIC ou des diplômes de type licence ou master.

Le deuxième c'est le développement de l'écosystème, l'innovation et l'entrepreneuriat. L'intervention de cette ONG contribue à dynamiser le secteur du numérique et des TIC au Mali et de faire du pays un hub-technologique à vocation sous régionale à travers la mise en place d'un centre d'excellence et d'un cluster industriel pour les entreprises.

Le projet de cette ONG constitue une énorme contribution dans la promotion de l'emploi et joue un rôle important dans le bien être des Maliens en investissant dans le secteur numérique.

En plus de cela l'intervention des ONG favorise au Mali la création d'emploi au développement socio-économique, conformément aux priorités de développement du pays et contribuera également à satisfaire une partie des besoins des pays de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest ne disposant pas d'une telle structure intégrant, dans le domaine des TIC, la formation, la recherche de projets innovants pour la modernisation de la gouvernance de l'Etat et de l'économie et l'incubation d'entreprises en liaison avec le secteur privé ainsi le Mali pourra se servir de l'occasion pour renforcer ces relations diplomatique avec ces pays de l'Afrique de l'Ouest afin d'en tirer d'autres profit.

• Comment les ONG parviennent -elles à sillonner et nourrir l'entrepreneuriat chez les jeunes de Mali ?

Le processus de conception du projet de cette ONG (La Banque FAD) constitue une contribution à l'amélioration des compétences des jeunes, la dynamisation de l'entrepreneuriat dans tous les domaines par un dispositif d'incubation et la création d'emploi durable et des nouvelles entreprises.

Cette ONG arrive à sillonner l'entrepreneuriat chez les jeunes Maliens à travers un projet lancé avec personnel en charge de l'exécution, c'est-à-dire cette mission de lancement est organisée avec une équipe pluridisciplinaire, qui a eu un impact dans divers domaines et élargie le nombre de bénéficiaires d'emploi

- Recrutement du cabinet d'appui (assistance technique), une assistance technique est mis en place
- Etudes architecturales achevées, Rapport soumis et validé
- Partenaire stratégique en place et opérationnel, Equipe permanente en place
- Démarrage travaux construction du Complexe Numérique de Bamako, Visite de chantier de construction
- Démarrage formation dans locaux provisoires, Première promotion d'élèves ingénieurs et techniciens admis
- Revue à mi-parcours, Mission organisée par équipe pluridisciplinaire
- Premier groupe d'enseignants locaux en place, Enseignants recrutés et recyclés par partenaire stratégique
- Travaux achevés et locaux équipés, Réception provisoire positive
- Démarrage activités dans nouveaux locaux du complexe Numérique de Bamako, Tout personnel en place et 3 composantes du complexe numérique opérationnel dans nouveaux locaux. Cet accompagnement vient soutenir l'émergence d'entreprise innovante et sociale au tour de certains domaines tels que (une grande école de formation, des facilités pour la recherche et l'innovation et l'incubation ainsi qu'un centre d'affaires). Pour développer et nourrir l'idée et l'esprit d'entreprendre de la jeunesse, Cette intervention de la technopole est au tour de trois (3) axes principaux poussée en Science Managériale à travers les business school pour permettre de développer ou parfaire un business plan (Un document qui résume l'idée de projet, les moyens qu'on veut y mettre ; la structure de faire des projections sur l'avenir). Les conférences sur l'innovation et l'entrepreneuriat par les professionnels et chercheurs visant à pousser les bénéficiaires dans leurs élans de créativité. Et enfin des concours de création d'entreprise et des jeux à l'internationale permet aux bénéficiaires à se mesurer à des entrepreneurs au monde entier et de défendre leurs projets face aux potentiels investisseurs.

● **Quelles sont les entraves et les difficultés recensées par les ONG, empêchant la poussée de l'avant de l'emploi des jeunes au Mali ?**

Parmi les difficultés rencontrées par La Banque du Fonds Africain du développement durant ce projet (Complexe Numérique de Bamako) on peut premièrement citer :

L'insuffisance d'enseignants et chercheurs et autres spécialistes qualifiés pour assurer durablement une formation de qualité,

La poussée de l'avant de l'emploi des jeunes Maliens est très souvent aussi retardée par le manque de rentabilité dans les débuts dû au manque de qualification et l'égalité de chance hommes- femmes, l'accès aux services financiers reste encore limité aux femmes et entrave un véritable entrepreneuriat féminin.

De l'étude de cas du Mali sur le genre et l'emploi conduite par la Banque, il ressort que la probabilité d'obtenir un emploi salarié est plus forte pour l'homme que pour la femme, même lorsque l'abstraction est faite de tous les facteurs potentiellement influents tels que le niveau de scolarité, l'âge, l'état matrimonial, de facteurs structurels / économiques, la région / le lieu de résidence. Cette situation est liée en partie à la faible proportion de femmes ayant une formation générale et professionnelle requise ainsi qu'à des conditionnements culturels et sociaux liés à l'inégalité.

Difficultés à mobiliser les ressources de la contrepartie dans les délais prévus, souvent du a la capacité nationale limitée de gestion d'un projet d'une grande envergure dans plusieurs domaines.

• **Quels jugements et regards sont portés par les jeunes bénéficiaires d'emploi vis-à-vis les efforts consentis par les ONG pour l'ascension de l'emploi des jeunes au Mali ?**

Ce nouveau projet constitue une unique opportunité pour le pays ainsi que ses jeunes évoluant dans le domaine des TIC de se performer dans ledit domaine, c'est à dire améliorer leurs compétences avec les formations offertes. Ainsi ces ONG sont perçues comme les sauveurs par ces bénéficiaires, qui sombrait dans le chômage et avaient une certaine inaccessibilité dans le marché du travail Le projet Complexe Numérique de Bamako contribue à l'amélioration de la qualité de la formation en TIC dans le pays.

Nous pouvons affirmer que les jeunes Maliens bénéficiaires de formation et d'emploi porte énormément d'estime à ces ONG, ils ont un regard plutôt positif et bâtisseurs et partagé sur les efforts consentis par ces ONG, vis-à-vis des bonnes actions qu'elles posent qui affecte positivement le bien-être de beaucoup de jeunes Maliens en difficultés.

L'intervention de cette Banque a permis à beaucoup de jeunes informaticiens ou ayant pour ambition de le devenir de retrouver de l'espoir d'exercer le domaine de son choix ; et aussi de s'épanouir dans leur vie quotidienne, et a aussi facilité la création d'un climat favorable à la création d'entreprises TIC, à la diffusion des bonnes pratiques et à la culture TIC dans le pays et dans la sous-région. De manière également directe, la formation de compétences TIC générera des opportunités importantes pour nombre de demandeurs d'emploi ou d'employés en

quête de recyclage ou de promotion en incluant les femmes et les jeunes filles afin de faciliter leur accès à l'emploi qualifié.

En somme le Projet est vu des regards des jeunes comme une opportunité de Développement des Compétences et Emploi de la Jeunesse Malienne, qui abrite une compétition de plans d'affaires, ouverte aussi aux acteurs du numérique. Un grand support de l'économie malien qui impact positivement sur l'emploi au Mali.

Dès que le projet intègre le dispositif d'incubation, l'ONG offre des différents principaux de support dans le processus de création d'une entreprise, talque le Support scientifique, Managérial pour leur permettre de bien appréhender le marché et d'établir les prévisions des chiffres d'affaire réaliste, et nous avons aussi un support juridique pour les formalités de la création d'entreprise mais aussi pour verrouiller les questions de la propriété intellectuel, Et enfin le support financier, une expertise apporter à travers le réseau de business (Secteur privé)... Grace au collaboration avec les experts du domaine.

Il existe au niveau national une demande de compétences en TIC non satisfaite. Se fondant sur le Plan stratégique national pour le développement des TIC. Le complexe numérique forme par an 30 ingénieurs, 100 techniciens en formation initiale et 750 en formation continue de courte durée (salariés et demandeurs d'emploi). Il n'existe aucune institution dans le pays pouvant satisfaire ces besoins qui vont certainement augmenter avant que ce complexe numérique ne démarre ses activités de formation.

Les métiers TIC constituent de nouvelles opportunités pour les femmes afin de les insérer dans le milieu du travail en étant compétitives et autonomes. Le projet contribuera à accroître le nombre des femmes pouvant accéder à des emplois durables.

Conclusion

L'appui de la Banque au Complexe Numérique de Bamako constitue aussi une contribution à la mise en œuvre des recommandations de la Communauté internationale au Sommet Connect Africa tenu à Kigali en 2007. Le Complexe Numérique de Bamako offre un cadre physique, intellectuel et entrepreneurial exceptionnel (présence d'un centre de formation de haut niveau pouvant satisfaire les besoins changeants des acteurs privés et aussi à travers lequel ils peuvent directement influencer les profils de formation ; disponibilité de ressources humaines,

logistiques et matérielles pour la recherche et les innovations technologiques pouvant générer de nouveaux produits commercialisables.

1.4.2. Comparaison des deux rapports :

Les rapports de ces ONG intervenant dans la promotion de l'emploi des jeunes au Mali peuvent être sujets à certaines critiques. Voici quelques points à prendre en considération :

Manque de coordination : Il existe un grand nombre d'ONG intervenant dans le domaine de l'emploi des jeunes au Mali, ce qui peut entraîner un manque de coordination et de collaboration entre elles. Cela peut conduire à des efforts dispersés et à une utilisation inefficace des ressources.

Manque de durabilité : les interventions du FADEV et du projet d'appui du centre numérique de Bamako ont tous les deux des limites dans la durée de leur intervention au Mali.

Dépendance excessive aux financements extérieurs : Ces ONG peuvent souvent dépendre de financements extérieurs pour mener leurs projets. Cela peut créer une situation de dépendance et de vulnérabilité, car les financements peuvent être limités dans le temps ou se tarir complètement. Lorsque les financements cessent, les initiatives de création d'emplois peuvent également disparaître, entraîner les jeunes sans soutien durable.

Manque de prise en compte des réalités locales : Ces ONG, en raison de leur nature internationale, peuvent ne pas toujours prendre en compte les réalités locales dans leurs approches. Elles peuvent apporter des modèles ou des solutions importées d'autres pays ou contextes, qui peuvent ne pas être adaptées ou applicables au contexte malien. Cela peut entraîner un manque de pertinence et de pérennité des initiatives de promotion de l'emploi.

Faible implication des bénéficiaires : Il est essentiel d'impliquer les jeunes bénéficiaires dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des projets d'emploi. Cependant, certaines ONG peuvent avoir une approche descendante, où les décisions sont prises de manière centralisée sans tenir compte des besoins et des aspirations réelles des jeunes. Cela peut réduire l'appropriation des projets par les bénéficiaires et entraîner une faible adhésion et une faible durabilité des initiatives.

1.5. 3 Regard et avis personnels sur les ONG :

2. Les deux rapports des ONG précédemment analysés ont tous les deux des traits bien spécifiques et communs à chacun. Bien vrai aussi qu'ils ont aussi des difficultés mais cela n'empêche, selon nos observations qu'on a pu faire à travers les récits de nos proches qui ont ou qui avaient eu à être employé par une ONG ou à être financé pour un projet d'entreprise par une ONG.
3. Nous pouvons en déduire que peut être qu'il est possible que ces ONG et le gouvernement ont d'éventuels problèmes entre eux, sinon dans le camp des populations touché par ces interventions il existe un regard plus tôt Positif.
4. Nous irons jusqu'à affirmer qu'un grand nombre des jeunes surtout ceux qui débute leur carrière professionnelles préférés largement à être employé par une ONG où être financé par ces ONG dans le but de créer son entreprise aspirant à être indépendant financièrement.
5. Ces jeunes trouvent qu'avec ces ONG même en étant employé la plupart d'entre eux arrive à économiser et à financer des petits business de côté de façon à accroître leurs fortunes personnelles, cela est plus à faire quand ils travaillent pour les ONG que pour le gouvernement parce que ces ONG payé plus tôt bien par rapport à l'état et cela et accompagné aussi par des assurances santé et autres.

5. Discussion des hypothèses

Première hypothèse : La responsabilité et l'intervention des ONG consiste à créer des emplois au sein de leurs locaux ou à financer des PME en faveur des jeunes Maliens pour le développement de l'emploi.

Le FADEV aspire tout d'abord à rendre le financement accessible aux PME en Afrique et cela dans une multitude de secteur tel que : l'agroalimentaire, les produits pharmaceutiques, les produits cosmétiques etc. Cette affirmation est appuyée par Fulbe&Khem, la Miellerie l'abeille, Merveilles du Sahel trois entreprises financé par FADEV au cours de l'année 2021 ainsi qu'ainsi les autres entreprises financé avant 2021.

Concernant le Complexe numérique de Bamako financé par le FAD, il se donne comme objectif de transformer les jeunes du pays, c'est-à-dire accompagner la jeunesse Malienne dans la formation professionnelle et la pratique, dans l'objectif de réduire le chômage et la pauvreté,

que le développement de l'écosystème, l'innovation et l'entrepreneuriat. L'intervention de cette ONG contribue à dynamiser le secteur du numérique et des TIC au Mali et de faire du pays un hub-technologique à vocation sous régionale à travers la mise en place d'un centre d'excellence et d'un cluster industriel pour les entreprises.

De par ses rapports de cause à effet, nous pouvons confirmer ainsi la première hypothèse de la recherche, même si nos deux ONG eux n'embauche pas directement au sein de leur local il existe néanmoins des ONG spécialisé dans ce domaine.

Deuxième hypothèse : Les ONG parviennent à sillonner l'entrepreneuriat chez les jeunes Maliens grâce à des partenaires ou à une expérience acquit de par les interventions passées dans le domaine et cela est nourri par le désir des jeunes à être indépendant.

En effet pour pouvoir sillonner l'entrepreneuriat chez les jeunes gens au Mali, le FADEV pour son compte s'appuie sur un réseau de partenaires locaux tels que : Consult step, YeleenMa consulting, KC ELITE.

Grâce à ces interventions sur le territoire du Mali qui date des années 2017 nous pouvons affirmer que le FADEV à une parfaite maîtrise du terrain.

Concernant le FAD qui à financer le centre numérique de Bamako Il arrive à sillonner l'entrepreneuriat chez les jeunes Maliens à travers un projet lancé avec personnel en charge de l'exécution, c'est-à-dire cette mission de lancement est organisée avec une équipe pluridisciplinaire, qui a eu un impact dans divers domaines et élargie le nombre de bénéficiaires d'emploi. Cette intervention de la technopole est au tour de trois (3) axes principaux poussée en Science Managériale à travers les business school pour permettre de développer ou parfaire un business plan (Un document qui résume l'idée de projet, les moyens qu'on veut y mettre ; la structure de faire des projections sur l'avenir). Ce projet a également connu son apparition à partir des années 2012 à nos jours.

Nous pouvons ainsi nous pencher sur les faits pour affirmer que cette hypothèse est également confirmée.

Troisième hypothèse : Parmi les entraves et difficultés recensée par les ONG, le manque de rentabilité des PME à leur début qui se répercute sur la situation financière de l'ONG en question à financer des futur PME et le manque d'expérience professionnel constitue la principale entrave à l'emploi des jeunes.

Parlant du FADEV au cours de l'année 2021 les produits : s'élèvent à 227 877 euros et proviennent essentiellement des subventions et des intérêts sur comptes courants d'associé versés par les entreprises accompagnées. Les charges d'exploitation : s'élèvent à 246 433 euros et proviennent essentiellement des salaires, des frais d'accompagnement des entreprises en Afrique, des frais liés au fonctionnement de FADEV (location des bureaux, expertise comptable...). Le résultat net des pertes s'établit à 13 597 euros. Nous pouvons ainsi en conclure que le manque à gagner des entreprises à leurs débuts sur le marché impacte direction l'organisme du FADEV, et cela peut freiner le financement de nouvelles PME, en plus aussi du manque de formation professionnelle des jeunes.

Parmi les difficultés rencontrées par Le Fonds Africain du développement durant ce projet (Complexe Numérique de Bamako) on peut premièrement citer : L'insuffisance d'enseignants et chercheurs et autres spécialistes qualifiés pour assurer durablement une formation de qualité, la poussée de l'avant de l'emploi des jeunes Maliens est très souvent aussi retardée par le manque de rentabilité dans les débuts dû au manque de qualification et l'égalité de chance hommes- femmes, l'accès aux services financiers reste encore limité aux femmes et entrave un véritable entrepreneuriat féminin.

À l'appui de ces données prélevé sur les différents rapports étudiés, nous pouvons ainsi affirmer que notre troisième hypothèse est également validée.

Quatrième hypothèse : Les jeunes bénéficiaires d'emploi et de financement ont un regard plus tôt positif, partager et prometteur vis-à-vis des efforts consentis par les ONG pour l'emploi des jeunes.

Les trois entreprises financées par le FADEV au cours de l'année 2021 ont réalisé en termes :

De financement FADEV a apporté Un coup total de 165 714 €, Créent des emplois, qualifiés et non qualifiés, Produire des biens et services adaptés aux marchés des consommateurs africains et accessibles à leur bourse, Contribuent à la redistribution sociale, Contribuent au développement de filières économiques /chaines de valeur, Peuvent, une fois sensibiliser, contribuer positivement à l'environnement et en tout cas réduire leur pollution. Le nombre d'emploi consolidé par les trois entreprises se solde à 22 emplois comprenant les deux genres.

Il existe au niveau national une demande de compétences en TIC non satisfaite. Se fondant sur le Plan stratégique national pour le développement des TIC. Le complexe numérique forme par

an 30 ingénieurs, 100 techniciens en formation initiale et 750 en formation continue de courte durée (salariés et demandeurs d'emploi).

L'ensemble de ces opportunités profite bien au jeunes Maliens dans le cadre de la promotion de l'emploi des jeunes et les jeunes bénéficiaires des financement et d'offre d'emploi ont un regard plus tôt positif, partager et prometteur vis-à-vis des effort consentis par les ONG pour l'emploi des jeunes.

Cela nous permet bien évidemment de confirmer notre quatrième et dernière hypothèse de la recherche.

Conclusion générale

Conclusion générale :

De façon générale, nous sommes en mesure d'affirmer que notre travail de recherche nous a permis d'identifier les ONG actives dans la promotion de l'emploi des jeunes au Mali, ainsi que les types de programmes et d'initiative qu'elles mettent en œuvre. Cela nous a été rendu possible notamment après avoir pu définir les caractéristiques qui différencient les types d'ONG et leurs domaines d'intervention (voir chapitre II).

L'évaluation de l'impact des programmes des ONG pour la promotion de l'emploi des jeunes sur les bénéficiaires ainsi que sur la population locale ciblée a permis de savoir le rôle des ONG dans le renforcement des capacités des jeunes entrepreneurs en particulier ce qui concerne l'accès aux financements, la formation professionnelle et le suivi de ces derniers.

En effet, au cœur de notre recherche nous avons pu retenir que ce n'est point l'ensemble des ONG qui interviennent dans le domaine du financement des jeunes. Il existe des ONG qui sont spécialisées dans le cadre du financement des jeunes comme ceux de nos deux rapports et plusieurs d'autres encore.

Ils en existent aussi des ONG tels que : Oxfam, UNHCR etc qui s'occupent du recrutement des jeunes qui sont aptes à travailler au sein de leurs bureaux respectifs comme des salariés, ils sont embauchés sous des CDI et des CDD selon les besoins de l'organisation.

Les ONG s'engagent en quelques sortes dans divers domaines tels que la formation professionnelle, l'entrepreneuriat, le soutien à la création de petites et moyennes entreprises (PME) ainsi que la mise en place de programmes d'insertion professionnelle. C'est aussi la raison qui nous a poussé à formuler la question centrale de notre problématique comme suit :

En quoi et comment les ONG jouent-elles un rôle dans la promotion de l'emploi des jeunes au Mali ?

Les ONG jouent un rôle essentiel dans la promotion de l'emploi des jeunes au Mali en mettant en œuvre diverses initiatives et programmes. Voici quelques-unes des façons dont les ONG contribuent à cet objectif :

Les ONG proposent des programmes de formation professionnelle axés sur les compétences demandées sur le marché du travail. Ces formations permettent aux jeunes de développer des compétences pratiques et techniques, ce qui améliore leurs chances d'obtenir un emploi.

Les ONG jouent également un rôle essentiel dans le développement de l'entrepreneuriat chez les jeunes au Mali. Elles fournissent un soutien aux jeunes entrepreneurs en leur fournissant des formations, des conseils et un accès aux ressources nécessaires pour créer et gérer leurs propres entreprises.

Cela comprend des cours de gestion d'entreprise, des formations en marketing, des conseils en matière de planification financière et d'accès au crédit.

Les ONG peuvent également faciliter l'accès des jeunes entrepreneurs aux réseaux professionnels et aux opportunités de financement. Elles organisent des événements de réseautage, des foires commerciales et des compétitions entrepreneuriales qui permettent aux jeunes de présenter leurs idées commerciales, de nouer des partenariats et de se connecter avec des investisseurs potentiels.

De plus, les ONG peuvent jouer un rôle de plaidoyer en faveur de politiques publiques favorables à l'entrepreneuriat des jeunes. Elles travaillent avec les gouvernements et d'autres acteurs du développement pour promouvoir des réglementations et des politiques qui permettent la création d'entreprises et encouragent l'investissement dans les secteurs clés pour l'emploi des jeunes.

Les ONG travaillent également à renforcer l'inclusion des jeunes marginalisés et défavorisés sur le marché du travail. Elles mettent en place des programmes spécifiques pour les jeunes femmes, les jeunes ruraux et les jeunes en situation de vulnérabilité, en leur offrant des opportunités de formation, d'emploi et d'entrepreneuriat adaptées à leurs besoins spécifiques.

En résumé, les ONG jouent un rôle crucial dans la promotion de l'emploi des jeunes au Mali en offrant des formations professionnelles, un soutien à l'entrepreneuriat et en plaidant en faveur de politiques favorables à l'emploi des jeunes. Elles contribuent ainsi à contribuer aux perspectives économiques et à l'autonomisation des jeunes au Mali.

Parlant des limites de notre analyse et aussi les perspectives de recherche futur, nous pouvons dire que :

Il peut être difficile d'obtenir des données précises et à jour sur l'efficacité des initiatives des ONG en matière d'emploi des jeunes au Mali. Les données disponibles peuvent être limitées ou de qualité variable, ce qui peut limiter la portée de l'analyse.

Certaines ONG peuvent se concentrer sur des initiatives de formation professionnelle, tandis que d'autres peuvent mettre l'accent sur l'entrepreneuriat ou l'accès au financement. Cette

diversité d'approches rend difficile une évaluation globale et comparative de l'efficacité des ONG dans la promotion de l'emploi des jeunes. Il est important de reconnaître que chaque ONG a ses propres objectifs, stratégies et ressources, ce qui peut rendre complexe l'analyse de leur impact collectif.

Bien que certaines ONG aient réussi à mettre en œuvre des programmes pilotes prometteurs, il peut être difficile de les étendre à grande échelle pour atteindre un plus grand nombre de jeunes. Les contraintes financières, les capacités limitées et les obstacles institutionnels peuvent entraver la capacité des ONG à développer et à pérenniser leurs initiatives.

Bibliographique :

1. Ouvrages :

1. Alain Touraine « théorie et pratique d'une sociologie de l'action » revue sociologie et sociétés, vol.10, n2, 1978
2. Anne-Marie Roche lave, « La notion de rôle : quelques problèmes de conceptuels » Revue française de sociologie,
3. Albion Small & George Vincent « introduction to the study of society », 1894
4. Chapoulie « une direction à peine explorée » des enquêtes de terrain dans la sociologie française 2000
5. Christian Leuprecht et Philippe Roseberry, Un rapport du projet Stabiliser le Mali - Centre Franco Paix,
6. Denis Bernardeau Moreau, « sociologie d'intervention : historique et fondements », Revue européenne des sciences sociales 2014
7. Delphine Boutin, « De l'école à l'emploi : la longue marche de la jeunesse urbaine malienne », Formation emploi, 124 | 2013, 23-43.
8. Fousseini Traoré, {Chômage et conditions d'emploi des jeunes au Mali} Centre d'études et de recherches sur le développement international Université d'Auvergne, 2005
9. Gérard Pergola, « Le rôle des ONG dans la politique de développement : forces et limites, légitimité et contrôle », Annuaire suisse de politique de développement, 2004
10. G. Pergola, Le financement des ONG dans la coopération au développement et l'aide humanitaire, 2004
11. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics – IJAFAMEISSN: 2658-8455 Volume 3, Issue 2-2 (2022)
12. Annuaire Suisse de Politique de Développement, le cas de la Suisse et comparaisons internationales 23–2, 49–82. <https://doi.org/10.4000/aspd.452>
13. Introduction à la société civil et aux ONG /J. ZUFFEREY © ISE, UNIGE, MARS 2011
14. J. Zufferey, Introduction A La Société Civile Et Aux Ong, ise, unige, mars 2011,

15. Jean-Pierre GOLLE, La Contribution Des ONG à La Lutte Contre La Pauvreté et l'exclusion Sociale En Europe
16. ¹ L'analyse stratégique se qualifie de « science procédurale » (Friedberg, 1997, 1993) dans la revue européenne des sciences sociales
17. Michel Crozier, « caricature de science » Human Engineering, 1951
18. Palec, L, SOMMAIRE LESONG MÉDIATIONS POLmQUES ET GLOBALISATION, (2003)
19. Philippe Ryfman, Les organisations non gouvernementales (ONG) : un acteur incontournable de l'aide Humanitaire, mars 2007
20. Palec, L., SOMMAIRE LESONG MÉDIATIONS POLmQUES ET GLOBALISATION ; 2003
21. Pour les auteurs, le sens commun relève d'une « sociologie spontanée » (1983) dont la vertu explicative n'est que « vœu naïf » et « illusion »
22. Ryfman, P., & Professeur, E. Les organisations non gouvernementales (ONG) : un acteur incontournable de l'aide humanitaire. (N.d.) 2004
23. Roukia Sairi (2004), le role des ONG dans le développent du Maroc

2.Site Internet :

consulté le 6 avril 2023 <https://www.universalis.fr/encyclopedie/hypothese> Jean-Paul THOMAS, « HYPOTHÈSE (sciences) », Encyclopedia Universalise [en ligne]

consulté le 10 avril 2023 <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR74/01Chapitre1.pdf>

consulté le 21 mars 2023 <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR74/01Chapitre1.pdf>

<https://www.universalis.fr/encyclopedie/mali/>

consulté le 07 janvier 2023 <http://cidr.org/MALI-Donnees-generales-Situation,557.html>

consulté le 01 janvier 2023 <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/mali/presentation-du-mali>

consulté le 02 avril 2023 <http://cidr.org/MALI-Donnees-generales-Situation,557.html>

consulté le 19 avril 2023 <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/mali/presentation-du-mali>

consulté le 22 mars 2023 <https://www.banquemondiale.org/fr/country/mali/publication/mali-economic-update-resilience-in-uncertain-times-renewing-the-social-contract>

consulté le 07 février 2023 www.ijafame.org

consulté le 25 mars 2023 <https://www.tonyelumelufoundation.org/tag/tef-pnud-mali>

consulté le 25 mars <https://www.tonyelumelufoundation.org/tag/tef-pnud-mali>

consulté le 28 janvier 2023 <https://revues.ml/index.php/rmst/article/view/1708/1204>

consulté le 15 mai 2023 <https://uneca.org/fr/storys/les-jeunes-africains-un-atout-pour-leurs-pays>

consulté le 10 avril 2023 <https://revues.ml/index.php/rmst/article/view/1708/1204>

consulté à Bejaia le 27 avril 2023 à 01 :49 <https://www.cooperation-monaco.gouv.mc/fr/Priorites/Cartographie-des-projets-en-cours/Afrique-de-l-Ouest/Mali/AJA-MALI-Formation-et-insertion-professionnelle-des-jeunes-a-Segou>
<https://facej.org/> à Bejaia le 22 avril 2023 à 03 :29

consulté à Bejaia le 12 Mai 2023 à 22 :10 <https://www.youthtools.org/wp-content/uploads/2020/07/Rapport-Laboratoire-de-Terrain-Mali-FR.pdf>

Consulté à Bejaia le 7 mai 2023 à 15 :17 <https://tematio.blogspot.com/2011/06/emergence-des-ongs-et-le-developpement.html>,

Consulté le 17 mars 2023 www.un.org

Consulté le 09 avril 2023 www.undp.org

Consulté le 04 février 2023 <https://journals.openedition.org/aspd/446>

Consulté le 05 juin 2023

[https://www.researchgate.net/publication/303145629_L'analyse_de_contenu](https://www.researchgate.net/publication/303145629_L%27analyse_de_contenu)

Consulté le 27 mars 2023 <https://fadev.fr/notre-histoire/>

Consulté le 19 février 2023 <https://instat-mali.org/fr>

Consulté le 06 mai 2023 <https://www.undp.org/fr/mali/propos>

Consulté le 11 janvier 2023 <https://www.banquemondiale.org/fr/country/mali/overview>

